

Le coût du hadj sera annoncé la semaine prochaine

Le coût du hadj sera annoncé la semaine prochaine à l'issue d'une réunion interministérielle prévue demain, a indiqué hier à Alger le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Mohamed Aissa. «La fixation du coût du hadj ne relève pas uniquement du ministère des Affaires religieuses, elle sera débattue lors de la réunion interministérielle prévue prochainement», a déclaré le ministre à la presse après avoir présidé l'ouverture d'une conférence scientifique sur le Coran.

P. 3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 22 Avril 2015 - 3 Rajab 1436 - N° 934 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-RWANDA

FIN DE LA VISITE D'ÉTAT EN ALGÉRIE DU PRÉSIDENT RWANDAIS PAUL KAGAME
Relance dynamique de la coopération bilatérale



P. 28

SAHARA OCCIDENTAL

LE PRÉSIDENT MOHAMED ABDELAZIZ : «La protection et la sécurité du peuple sahraoui incombent à l'ONU»



P. 5

CRISE MALIENNE :

La signature de l'accord de paix ouvrira une nouvelle page de l'histoire du Mali

P. 5

COMMERCE - PROMOTION DE LA PRODUCTION NATIONALE

Lancement le 26 avril de la campagne «Consommons algérien»

Le ministère du Commerce lancera, dimanche prochain, une campagne nationale pour la promotion de la consommation de la production locale, a indiqué, hier à Alger, le premier responsable de ce département, Amara Benyounès. Menée sous le slogan «Consommons algérien», cette campagne durera une semaine à travers les 48 wilayas du pays, dans l'objectif d'inciter le consommateur à orienter ses choix de consommation vers les produits fabriqués localement, a-t-il expliqué. A cet effet, le ministre a tenu hier une séance du travail qui l'a regroupé avec le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), Abdelmajid Sidi Said, des représentants d'organisations patronales ainsi que des cadres du secteur, pour préparer cette campagne. L'initiative à laquelle prendront part les pouvoirs publics, les syndicats et les organisations patronales consiste en l'organisation d'une multitude d'opérations de communication, d'information, de vulgarisation ainsi que d'ateliers et de conférences à travers tout le territoire national pour expliquer aux consommateurs l'importance de promouvoir la production nationale. «Il est temps d'agir pour sauver et préserver notre production», a relevé le ministre qui a appelé à s'armer de l'esprit de «patriotisme économique».

P. 4-9



Benyounès :
«Les licences d'importation pour les produits pesant fortement sur les importations»

TAYEB LOUH INAUGURE LA COUR DE JUSTICE DE TINDOUF



« RÉPONDRE AUX ATTENTES DU CITOYEN »

APN La commission des Finances appelle à remédier aux «dysfonctionnements et carences» au port d'Alger

RÉDUCTION DE LA FRACTURE NUMÉRIQUE
Lancement en juin du e-paiement par les grandes sociétés de service

P. 4

P. 8

SANTÉ

Diabète
Le jeûne pourrait prévenir les pré-diabétiques

Pages 14-15

SELON L'OMS
L'Algérie a réalisé les OMD en matière de lutte contre le paludisme, la tuberculose et le sida

FOOTBALL
UNION ARABE DE LA PRESSE SPORTIVE
L'Algérie meilleure sélection arabe en 2014

P. 16

MDN

DJANET... TLEMCEN... AÏN TÉMOUCHENT... IN GUEZZAM... BORDJ BADJI MOKHTAR
Arrestation de 5 contrebandiers, 20 immigrants clandestins et saisie de 103 kg de kif traité

P. 3

Météo



Régions Nord : 23° à Alger

Temps relativement chaud et voilé avec localement activité pluvio-orageuse sur l'Ouest et le Centre à partir de l'après-midi et soirée. Les vents seront faibles à modérés. La mer sera peu agitée à agitée.

Régions Sud : 31° à Tamanrasset

Temps voilé sur le Sud-Ouest, la Saoura, le Sahara central et oriental avec tendance orageuse locale. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront faibles à modérés avec quelques soulèvements de sable locaux.

DEMAIN JEUDI À L'UNIVERSITÉ LARBI TEBESSI DE TÉBESSA

Forum régional du mouvement associatif des wilayas de l'Est



Le Forum régional du mouvement associatif des wilayas de l'Est, aura lieu demain jeudi 23 avril 2015 à l'université Larbi Tebessi de Tébessa. Le Forum se penchera entre autres, sur les questions liées aux intérêts suprêmes de la nation, notamment les amendements de la Constitution et les ré

formes initiées par le président de la République, concernant l'avenir de l'Algérie. Il débouchera certainement sur des propositions pour la création d'un Forum national qui veillera à la coordination des tâches, au développement des activités et à l'organisation du mouvement associatif.

DEMAIN AU SIÈGE DU FCE

Ali Haddad reçoit 4 ambassadeurs

Le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), M. Ali Haddad, recevra demain jeudi 23 avril 2015 au siège du FCE, l'ambassadeur de Grande Bretagne, M. Andrew Noble, l'ambassadeur d'Allemagne, Monsieur Götz Lingenthal, l'ambassadeur de Suisse, Mme Berset Kohen Muriel, et l'ambassadeur de Tunisie, M. Abdelmadjid Ferchihi, à 16h.

FLN

Conférence ce matin sur «Le rôle des jeunes dans la vie politique»

Le membre du bureau politique en charge des jeunes et des étudiants au parti du Front de libération nationale (FLN), M. Abdelkader Zehali, présidera ce matin à partir de 9h au Centre de vacances et de loisirs de jeunes de l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse (ANALJ) de Zéralda, Alger, une conférence sur «Le rôle des jeunes dans la vie politique».

ANR

Meeting le 25 avril à Tissemsilt

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, animera un meeting populaire, samedi 25 avril à 9h30 au niveau de la maison de la Culture, Rouis Amar, de Tissemsilt.

PALAIS DE LA CULTURE

Conférence sur l'histoire de Constantine

L'historien Abderrahmane Khelifa, animera une conférence sur «L'histoire de Constantine», cet après-midi à 16h, à la bibliothèque du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria.

	Max	Min
Alger	23	18°
Oran	20°	15°
Annaba	24°	18°
Béjaïa	25°	19°
Tamanrasset	31°	17°

Horaires des prières

Mercredi 3 Rajab 1436

Fajr	04:32
Dohr	12:47
Asr	16:30
Maghreb	19:32
Isha	20:57

LES 27 ET 28 AVRIL À L'AURASSI 62^e session du Comité de liaison de la route transsaharienne

L'Algérie abritera le lundi et mardi 27/28 avril 2015 à l'hôtel El Aurassi, la 62^e session du Comité de liaison de la route transsaharienne.

Le ministre des Travaux publics, M. Abdelkader Kadi, procédera lundi 27 avril à 8h30, à l'ouverture officielle de cette session qui se déroulera en présence des pays membres du comité à savoir : le Mali, le Niger, le Nigeria, le Tchad et la Tunisie.



RETOUR DISCRET DES CAMBISTES AU SQUARE PORT SAID



CE MATIN AU HILTON «Le partenariat public-privé» en débat

Avec le soutien de la délégation de l'Union européenne en Algérie, le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care), organise ce matin de 8h30 à 11h30, à l'hôtel Hilton, Alger, une conférence-débat sur «Le partenariat public-privé, une solution en période de récession».

RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE

TALEB ABDERRAHMANE

Conférence pédagogique

sur «La méthodologie

d'entraînement en football»

A l'occasion de la commémoration de la Journée du martyr Taleb Abderrahmane correspondant au 24 avril 1958, le CSA Olympique sportif des étudiants universitaires (CSEA) organise cet après-midi à partir de 14h30 à la salle théâtrale de la résidence universitaire Taleb Abderrahmane 1 de Ben Aknoun, une conférence pédagogique animée par le sélectionneur national M. Christian Gourcuff, sous le thème «La méthodologie d'entraînement en football».



BÉNÉVOLE SANS FRONTIÈRES

Appel aux dons pour le centre de vieillesse de Sidi-Moussa

Une bonne action n'a pas de limite ni durée. Elle peut intervenir à tout moment, n'importe où. C'est dans ce sillage que le groupe Bénévole sans frontières, lance un appel aux âmes charitables pour une collecte de dons pour «nos pères et mères de Dar El Adajza de Sidi Moussa». Les dons seront transférés au centre le 8 mai 2015.

MODERNISATION DE LA JUSTICE : Améliorer les prestations offertes au citoyen

• Tayeb Louh inaugure la Cour de justice de Tindouf

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Tayeb Louh, a indiqué, mardi à Tindouf, que la modernisation du secteur de la justice visait l'amélioration et la promotion des prestations en vue de répondre aux attentes du citoyen.



Le ministre a donné des instructions fermes pour veiller à la prise en charge des droits du citoyen, notamment ceux relatifs aux volets administratifs liés à la justice et le droit de réhabilitation des personnes jugées, conformément aux dispositions de la loi».



«La modernisation du secteur de la justice s'assigne comme objectif l'amélioration et la promotion du service public pour répondre aux mieux aux attentes du citoyen», a affirmé le ministre, lors de la cérémonie d'inauguration de la Cour de justice de Tindouf.

M. Tayeb Louh a souligné que «parmi les réformes lancées par le ministère de la Justice, la dotation de l'appareil judiciaire de structures modernes et adéquates, à la hauteur des profondes mutations que connaît le secteur».

«L'ouverture d'une Cour de justice au niveau de chaque wilaya est une nécessité pour une efficience du service public», a soutenu M. Louh, ajoutant que «l'inauguration de la Cour de Tindouf fait partie du programme de généralisation de ce type de structures judiciaires à l'ensemble des wilayas du pays». Le ministre de la justice a, par ailleurs, mis l'accent sur la consécration



impérative de la transparence totale dans les relations entre la justice et le justiciable, surtout lorsqu'il s'agit d'un droit garanti par la loi et la constitution, qui doit amener le magistrat du parquet à appliquer la loi dans toute sa rigueur».

Mettant à profit l'occasion du lancement de la technique de vidéoconférence avec plusieurs Cours de justice à travers le pays, le ministre a donné des instructions fermes pour veiller à la prise en charge des droits du citoyen, notamment ceux relatifs aux volets administratifs liés à la justice et le droit de réhabilitation des personnes jugées, conformément aux dispositions de la loi».

Le ministre de la justice a présidé la cérémonie d'installation de Hammel Khaled et Benbelkacem Monef, en qualité respectivement de président et Procureur général de la Cour de Tindouf.

M. Tayeb Louh a ensuite inspecté les structures de la Cour (siège provisoire relevant de la direction de la jeunesse et des sports), d'une superficie de 1.050 m², dont 125 m² bâti, qui a bénéficié d'une enveloppe de 49 millions DA pour sa restauration et son équipement. Le projet du nouveau siège du tribunal de Tindouf a également été inspecté par le ministre qui a, à cette occasion, mis l'accent sur la livraison, «avant la fin de l'année prochaine».

Le projet a fait l'objet de deux opérations de réévaluation faisant passer son coût de 250 millions DA (enveloppe initiale), à 300 millions DA, puis à 500 millions DA.

Le ministre de la Justice a présidé, au terme de sa visite de travail dans la wilaya, une séance de travail avec les cadres et élus locaux, ainsi que les notables de la wilaya, au cours de laquelle il a notamment retracé les «profondes» réformes menées par le secteur.

Arrestation de 5 contrebandiers à Djanet et saisie de 103 kg de kif traité à l'ouest du pays (MDN)

Cinq (5) contrebandiers ont été arrêtés à Djanet, et une quantité de 103 kilogrammes de kif traité a été saisie dans différentes opérations à Tlemcen et Aïn Témouchent, indique lundi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement relevant du secteur opérationnel de Djanet (4^e Région militaire) a ap-



préhendé, le 19 avril 2015, cinq contrebandiers dont deux Algériens et trois Libyens et a saisi un véhicule tout-terrain», lit-on dans le communiqué.

De même, un autre détachement relevant du secteur opérationnel d'El Oued «a intercepté un véhicule touristique chargé de (707) bouteilles de boissons», ajoute la même source.

Par ailleurs, les éléments des Gardes frontières, des gardes côtes et de la gendarmerie nationale relevant des secteurs opérationnels de Tlemcen et d'Aïn Temouchent (2^e Région militaire), «ont saisi les 19 et 20 avril 2015, dans différentes opérations, un véhicule touristique, une quantité de 103 kg de kif traité, 12450 litres de carburant, 50 litres d'huile moteur destinés à la contrebande», conclut le communiqué du MDN.

Arrestation de 20 immigrants clandestins dans le sud du pays (MDN)

Vingt immigrants clandestins ont été arrêtés dans des opérations distinctes menées dans le sud du pays par l'Armée nationale populaire (ANP), indique mardi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, deux détachements de l'ANP relevant des secteurs opérationnels d'In-

Guezzam et de Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire) ont arrêté, le 20 avril 2015, dans deux opérations distinctes seize (16) immigrants clandestins de différentes nationalités africaines et ont saisi six (6) motos», précise la même source. Par ailleurs et au niveau de la 4^e Région militaire, «un détachement relevant du secteur opérationnel de Djanet a arrêté quatre (4) immigrants clandestins de différentes

nationalités africaines». D'autre part, les éléments des Gardes-côtes de Mostaganem et de Tlemcen, et ceux de la Gendarmerie nationale d'Aïn Témouchent (2^e Région militaire) «ont saisi un véhicule utilitaire, vingt (20) kilogrammes de kif traité, 8 270 litres de carburant et une quantité de 16 quintaux de déchets de cuivre destinée à la contrebande», ajoute le communiqué.

MOHAMED AÏSSA
CONFIRME

«Le coût du hadj sera annoncé la semaine prochaine»

Le coût du hadj sera annoncé la semaine prochaine à l'issue d'une réunion interministérielle prévue jeudi prochain, a indiqué mardi à Alger le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aissa.

La fixation du coût du hadj ne relève pas uniquement du ministère des Affaires religieuses, elle sera débattue lors de la réunion interministérielle prévue prochainement, a déclaré le ministre à la presse après avoir présidé l'ouverture d'une conférence scientifique sur le Coran.

Les négociations entre les autorités algériennes et saoudiennes ont permis de baisser le coût du séjour des hadjis algériens aux Lieux Saints de l'Is-lam de près de 60 milliards de centimes», ce qui aura un «impact positif» sur le coût du hadj, a fait savoir M. Aissa.

S'agissant du projet du Mufti de la République, le ministre a indiqué qu'il sera soumis au gouvernement avant le mois de juin, précisant que son département «reçoit actuellement des propositions de différentes wilayas sur l'imam mufti». Par ailleurs, M. Aissa a précisé qu'une enveloppe de 140 millions de da est allouée au recensement des biens wakf.

Début de la lecture de «Sahih El Boukhari» et «Mouatae El Imam Malek» à travers les mosquées du pays

La lecture de «Sahih El Boukhari» et «Mouatae El Imam Malek Ibn Anas» a débuté lundi à travers toutes les mosquées du pays.

Le coup d'envoi a été donné par le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, M. Mohamed Aissa, au cours d'une cérémonie organisée à la Grande mosquée d'Alger en présence d'imams et de cadres du ministère.

L'objectif de la lecture de «Mouatae El Imam Malek et de Sahih El Boukhari» est de perpétuer la tradition du Prophète Mohamed (Qsssl), a rappelé le premier responsable du secteur. Les imams devrontachever cette lecture dans la soirée de «Leïlat El Qadr», soit le 26 du mois de Ramadhan prochain.

«Les savants et chouyoukh de l'Algérie formaient un cercle au mihrab de la Grande mosquée, qui remonte à plus de dix siècles, où ils lisaien Sahih Boukhari comme le faisait l'imam Thâalibi autres ouléms», a rappelé le ministre.

«La lecture de Sahih Boukhari constitue non seulement une tradition mais traduit aussi l'attachement de l'Algérie au Coran et à la tradition du Prophète Mohammad (Qsssl)», a poursuivi M. Aissa. Sahih El Boukhari comprend plus de 7 000 hadith, rappelle-t-on.

PROJET DE LOI D'ORIENTATION SUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE: Développer le système de recherche

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Mohamed Mebarki, a affirmé lundi que le projet de loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique visait à développer les fonctions du système national de recherche en termes de précision et d'efficacité, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Le projet de loi sur la recherche scientifique vise «à développer les fonctions du système national de recherche en termes de précision et d'efficacité en ce qui a trait à la programmation, l'évaluation et la valorisation des résultats de la recherche scientifique et technique et du développement technologique», a souligné M. Mebarki qui a présenté le projet de loi devant la commission de l'Education, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et des affaires religieuses de l'APN. Selon le ministre, le projet de loi propose de «revoir la composante du Conseil national d'évaluation qui doit être essentiellement composé de personnalités scientifiques indépendantes. Il doit également renforcer les missions des agences thématiques de recherche et leur élargissement à la programmation des activités de recherche et l'évaluation de leurs résultats par le biais de commissions intersectorielles». Au volet de la programmation, le texte propose «des mécanismes pour le choix des programmes nationaux de recherche selon les priorités, en accordant à tous les départements ministériels la possibilité de proposer les domaines et axes qu'ils jugent prioritaires», a indiqué le ministre. Concernant l'évaluation interne et externe, le représentant du gouvernement a souligné l'importance d'élaborer des lois pour régir ce processus, qui soient applicables à tous les domaines de la recherche et à caractère scientifique et obligatoire pour toutes les parties». Il s'agit aussi, a-t-il poursuivi, d'élaborer les textes pratiques conformément aux mesures prévues par la loi, concernant la valorisation et le développement des ressources humaines, ainsi que la valorisation de l'expérience professionnelle acquise par les cadres techniques dans le secteur industriel, car constituant «une véritable source» de connaissances. Au sujet de la valorisation des résultats de la recherche, de l'innovation et du développement technologique, le ministre a souligné l'impératif pour les autorités publiques de soutenir la société innovante à toutes les étapes, ajoutant que les entreprises économiques investissant dans le domaine de la recherche bénéficieront d'affectations financières du budget de la recherche nationale. Le texte de loi propose la création de centres d'innovation et de transfert technologique pour appuyer et valoriser la recherche, a affirmé M. Mebarki, évoquant la possibilité de préparer des thèses de doctorat en milieu professionnel.

ENVIRONNEMENT

1^{er} Forum international sur l'économie et l'industrie des déchets en Algérie en septembre à Oran

La wilaya d'Oran abritera, les 27 et 28 septembre prochain, le premier Forum international sur l'économie et l'industrie des déchets en Algérie (Feida 2015), a-t-on appris mardi auprès des organisateurs. Initié par les agences «image et stratégie» et «Viaduc nord sud», en partenariat avec l'ONG R20 «régions of climate action», cet événement vise à «promouvoir l'industrie de recyclage et de valorisation des déchets urbains et industriels produits en Algérie», a-t-on souligné.

Cette première édition contribuera, de par son programme, à apporter des réponses et des solutions concrètes pour valoriser le potentiel de déchets recyclables en Algérie, a-t-on ajouté.

Ce programme prévoit des conférences, des sessions techniques et une grande exposition qui représente les solutions technologiques de référence, selon la même source.

Le Forum s'articulera, aussi, autour d'axes thématiques abordant la gouver-

BENYOUNÈS L'A AFFIRMÉ «Les licences d'importation seront exigées pour les produits pesant fortement sur les factures»

Les licences d'importations, dont une loi sera soumise prochainement à l'Assemblée populaire nationale (APN), ne concerneront que les produits qui alourdisseront fortement la facture des importations, a affirmé, mardi à Alger, le ministre du Commerce, Amara Benyounès.

«La quasi-totalité (des produits importés) ne sera pas touchée par les licences d'importation, mais tous les grands postes, sans exception, seront concernés», a fait savoir le ministre lors d'une réunion, qui l'a regroupé avec le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdeldjalid Sidi Saïd, et des représentants du patronat, consacrée à la promotion des produits nationaux.

Ces licences «ne toucheront que les produits qui nous coûtent cher et extrêmement cher sur la balance commerciale», a-t-il insisté, citant l'exemple du ciment et des véhicules.

Il également indiqué que cette mesure concernerait les biens de consommation finaux qui coûtent le tiers de la facture des importations,



tout en assurant que le principe de la liberté du commerce sera toujours garanti.

«Nous connaissons tous la structure de nos importations: un tiers représente les biens d'équipements, un tiers les matières premières et un tiers les biens de consommation», a expliqué M. Benyounès ajoutant que c'est sur cette troisième catégorie que le gouvernement va intervenir pour «maîtriser» les importations. «Il faut que les choses soient extrêmement claires: la liberté du commerce est garantie (...) mais nous ne pouvons pas continuer à permettre d'importer des produits à tout va et sans limitation», a-t-il prévenu.

L'objectif du gouvernement dans cette démarche, selon M. Benyounès, est de réduire la facture des importations

qui avait atteint près de 60 milliards de dollars en 2014, et de céder la place à la production nationale lorsqu'elle est disponible.

Le ministre a cité l'exemple du ciment expliquant que les nouvelles licences vont permettre de «limiter» ses importations selon les besoins nationaux afin d'éviter d'éventuels excédents en l'importation de ce produit, qui portent préjudice à la production nationale.

«Nous allons protéger, coûte que coûte, la production nationale», a répété le ministre précisant que les recommandations, issues de la conférence nationale sur le commerce extérieur et visant notamment à rationaliser les importations, étaient en cours d'étude au niveau du gouvernement.

La Commission des finances de l'APN appelle à remédier aux «dysfonctionnements et carences» au port d'Alger

La Commission des Finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a préconisé mardi à Alger plusieurs mesures pour remédier aux «carences» et aux «dysfonctionnements» constatés, notamment au port d'Alger, à l'issue de ses sorties d'inspection qui avaient touché également d'autres entités économiques dans la capitale.

Lors d'une rencontre avec la presse consacrée à la présentation du bilan de ces visites conduites entre janvier et mars derniers dans sept (7) établissements, le président la commission Zebbar Berrabah a suggéré, entre autres,

la mise en place «en urgence» au niveau du port de laboratoires de contrôle de conformité des marchandises importées, lesquels seront chapeautés par le ministère du Commerce.

Il a mis l'accent aussi sur la nécessité d'améliorer les conditions de travail des employés du port, notamment ceux affectés dans les hangars et les quais à conteneurs, appelant pour des mesures «pour assainir cette entreprise portuaire qui manque d'organisation».

La visite de la délégation parlementaire avait permis, rappelle M. Zebbar, de constater l'absence, au ni-

veau de l'enceinte portuaire, de caméras de surveillance notant au passage que le plus grand port d'Algérie a connu, à plusieurs reprises, des incendies qui ont ravagé notamment les espaces à conteneurs.

La délégation propose également la modernisation du port et l'assainissement de l'entreprise portuaire qui «manque d'organisation et se place en marge des normes mondiales en matière de gestion».

Outre le port d'Alger, les membres de la délégation ont inspecté le siège de la Cour des comptes, où ils ont rencontré tous les magis-

trats et cadres de cette institution. «C'est pour la première fois qu'une délégation parlementaire inspecte la Cour des comptes dont les responsables nous ont fait part de certaines difficultés, notamment le manque d'effectif», fait remarquer M. Zebbar. D'autre part, la Direction générale des Douanes, le Salon international de l'automobile (1^{re} édition), la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), l'Agence nationale d'aide à l'emploi de jeunes (Ansej) et l'Agence nationale de l'emploi (Anem) ont aussi fait l'objet de visites d'inspection de la Commission.

loppe de la gestion et de valorisation des déchets ménagers chapeautée par le bureau de l'ONG «R20» est en voie de lancement dans deux quartiers pilotes à l'Est de la ville d'Oran, à savoir «Akid Lotfi» et cité Aadl 1 377 logements. Cette opération consiste à organiser le ramassage des déchets ménagers à travers un système de tri, en prévision d'une valorisation au niveau du centre d'enfouissement technique (CET) pour recyclage.

APS

ALGÉRIE - MALI

Crise malienne : la signature de l'accord de paix ouvrira une nouvelle page de l'histoire du Mali

La signature de l'accord de paix et de réconciliation au Mali prévu le 15 mai prochain à Bamako, ouvrira une «nouvelle page» de l'histoire de ce pays, en quête de stabilité, de sécurité et de développement.

Paraphé le 1^{er} mars à Alger par le gouvernement du Mali et les groupes politico-militaires du nord malien, sous la supervision de la médiation internationale, conduite par l'Algérie, l'accord de paix et de réconciliation est le fruit d'un processus de longue haleine lancé en juillet 2014.

Par la signature de cet accord «c'est une nouvelle page de l'histoire de ce pays (Mali) qu'ira s'ouvrir et s'écrire à partir du 15 mai prochain», a affirmé le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

La signature, qui aura lieu avec le soutien de la communauté internationale et la participation de tous les acteurs maliens, permettra d'engager «une dynamique de transformation de la situation au Mali» grâce à l'apport des Maliens eux-mêmes et l'accompagnement par la communauté internationale.

Dans ce cadre, M. Lamamra a fait partie de la contribution algérienne dans le processus du dialogue intermalien inclusif, estimant que la signature de l'accord par les parties malienches marquera le début de sa mise en œuvre.

La médiation avait invité toutes les parties à signer l'accord d'Alger, soulignant que «le processus de paix en cours doit se poursuivre de la manière qui puisse consolider les acquis jusqu'ici obtenus». Elargie aux Etats-Unis et à la France, la médiation a ajouté que «cette étape (la signature de l'accord) ouvrira la voie à la mise en œuvre et à l'opérationnalisation des engagements pris.»

Garante d'un dialogue inclusif, la médiation veillera à ce que la mise en œuvre de l'accord soit effective et complète, selon des modalités et un calendrier d'application à convenir conformément aux dispositions de l'accord.

Répondre aux attentes de la population malienne
Rappelant «combien le peuple malien était plein d'espoir et d'optimisme lors du lancement des pourparlers intermaliens inclusifs dans le cadre du processus d'Alger le 16 juillet 2014», la médiation a indiqué que la population du Mali «a hérité de cette aspiration légitime concrétisée et que, par leurs actions, ses dirigeants puissent le conduire sur la voie de la paix, de la réconciliation nationale, de la bonne gouvernance et du développement socio-économique.»



Dans le document qui doit être signé à l'occasion d'une cérémonie dans la capitale malienne, les parties s'étaient engagées à mettre en œuvre, «intégralement et de bonne foi», les dispositions de l'accord en reconnaissant leur responsabilité première à cet égard.

Le texte souligne de manière très particulière la nécessité du respect de l'unité nationale, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de l'Etat du Mali, ainsi que de sa forme république et son caractère laïc. Il vise notamment à créer les conditions d'une paix juste et durable au Mali, contribuant à la stabilité régionale, ainsi qu'à la sécurité internationale.

Le texte de l'accord définit également «la période intérimaire», le volet relatif à la «défense et sécurité» et «les actions et projets de développement économique, social et culturel à réaliser dans les régions Nord Mali à court, moyen et long terme».

L'équipe de médiation comprenait, outre l'Algérie, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), l'Union africaine (UA), l'ONU, l'Union européenne (UE) et l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

Les mouvements politico-militaires du nord ayant paraphé l'accord sont ceux engagés dans la plate-forme d'Alger, à savoir le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des

Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR). Cependant la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) regroupant le Mouvement national de libération de l'azawad (MNL), le Haut conseil pour l'unité de l'azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'azawad (MAA, dissident) avait demandé «une pause» pour consulter leur base militante avant de parapher le document.

Mettre fin à l'insécurité dans le nord malien

Au regard des derniers développements dans les régions nord du Mali, qui a été ces derniers jours le théâtre d'attaques visant notamment la mission multidimensionnelle intégrée de l'ONU pour la stabilisation au Mali (Minusma), la nécessité de signer l'accord se pose comme un moyen incontournable permettant de jeter des bases solide pour une paix durable.

La communauté internationale a multiplié les appels aux parties malienches, les exhortant à signer l'accord. Le Conseil de sécurité de l'ONU avait demandé instamment aux mouvements politico-militaires maliens qui n'ont pas signé l'accord d'Alger à le faire sans délai afin de résoudre la crise.

Le Conseil avait appelé tous les protagonistes de «saisir cette occasion historique» de résoudre la crise en signant cet accord «équilibré et complet».

Pour l'Union africaine (UA), la signature de l'accord et sa mise en œuvre diligente et effective permettront de «régler durablement la crise qui connaît le nord du Mali, stabilisant cette région et d'en accélérer le développement socio-économique.

L'application de l'accord de paix intermalien constituera, par ailleurs, un moyen efficace pour s'engager dans une lutte plus résolue contre le terrorisme et les réseaux criminels organisés dans la région nord du Mali et dans la sous-région sahélienne.

AFRIQUE

Redéploiement de la stratégie algérienne vers le continent noir

Kamel Cherif

Les visites d'Etat et officielles qu'effectuent successivement en Algérie les présidents africains en Algérie s'inscrivent dans le cadre du redéploiement de la stratégie du pays. L'Algérie se tourne davantage vers l'Afrique, un continent dont le rôle s'annonce déterminant et décisif quant au nouvel ordre politique et économique mondial des prochaines années.

Sur le plan politique, le rôle de l'Algérie demeure prépondérant en Afrique. Son poids au sein de l'Union africaine, notamment au Conseil de paix et de sécurité (CPS), est essentiel et capital. Le CPS étant la structure névralgique de l'Union africaine, l'Algérie a toujours dirigé ce Conseil. Autrement dit, de par sa politique et sa diplomatie, l'Algérie élaboré et met en place l'architecture de la paix et de la sécurité en Afrique.

De Said Djinnit à Mokhtar Chergui, en passant par Ramtane Lamamra l'Algérie a toujours dirigé le Conseil de paix et sécurité de l'UA. C'est dans cette logique que l'Algérie imprime sa vision en Afrique avec comme maître-mot, «l'Afrique aux Africains».

En ce sens, l'Algérie a toujours plaidé pour la mise en place du CPS fort en Afrique à même de résoudre et de régler les conflits sur le continent sans recourir à instances et organisations internationales. L'Algérie a été parmi les premiers pays africains à dénoncer le jugement d'anciens du continent par la Cour pénale internationale, appelant à ce que cette procédure soit confiée à une Cour ou tribunal relevant directement de l'Union africaine.

Dans le même sens, l'Algérie qui fait partie du Comité des Dix de l'Union africaine en charge de la réforme des Nations unies, a toujours plaidé pour la préservation de l'unité du continent dans la démarche africaine, attachée au Consensus d'Ezulwini.

La contribution de l'Algérie à la stabilité du continent s'est cristallisée récemment par le paraphe de l'accord de paix et de sécurité au Mali par les parties de ce pays.

La réunion des parties libyennes à Alger dans le cadre du dialogue inter libyen s'inscrit aussi dans la même démarche. Il est attendu que les Libyens mettent en place un gouvernement d'union nationale et arrêteront ainsi toutes les violences.

Sur le plan économique, de redéploiement de la stratégie de l'Algérie vers le continent demeure une évidence dans la mesure où l'Algérie est perçue par les différents partenaires comme étant la porte de l'Afrique. C'est le cas pour la Chine, la Turquie ou encore pour Brésil et l'Europe qui font de l'Algérie un partenaire privilégié car elle donne accès au continent.

Aussi, l'Algérie qui appuie son leadership en Afrique, a initié récemment une réunion ayant regroupé les ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Association des producteurs de pétrole africains (APPA).

Il s'agit de prendre des mesures à même de réguler le marché pétrolier, sachant que cette ressource est capitale dans l'économie de plusieurs pays africains. En ce sens, la visite de présidents africains en Algérie s'inscrit dans la logique de consolider l'unité du continent à même de prendre des positions communes permettant de préserver les intérêts des Africains.

SAHARA OCCIDENTAL

Mohamed Abdelaziz : «La protection et la sécurité du peuple sahraoui incombe à l'Onu»

Le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, a indiqué que la responsabilité de la protection et la sécurité des civils sahraouis sans défense dans les territoires occupés du Sahara occidental incombe à l'organisation des Nations unies, en attente de la décolonisation du territoire par la voie d'un référendum juste et transparent sous les auspices de l'ONU.

Dans une lettre, la deuxième du genre en moins d'une semaine, le président Abdelaziz, également secrétaire général du Front Polisario, a attiré l'attention du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, sur la répression sauvage des forces marocaines dans la

ville de Smara occupée après celles d'El Ayoun, de Dakhla et de Boudjedour, malgré la présence d'une délégation du Haut commissariat de l'ONU aux droits de l'homme, entachant la crédibilité de l'ONU présente sur le terrain à travers sa mission pour le référendum au Sahara occidental (Minurso).

«Les 17 mars 2015, les forces de répression marocaines ont attaqué une manifestation dans le quartier de la Victoire dans la ville de Smara occupée, uniquement pour avoir réclamé pacifiquement à permettre aux Sahraouis d'exercer leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance à travers un référendum libre, régulier et impartial, arrê-

ter le pillage marocain des richesses naturelles et la libération des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines», a rappelé M. Abdelaziz.

«Les blessures graves parmi les manifestants reflètent la répression aveugle des forces d'occupation marocaines, qui n'ont pas hésité de cibler les zones sensibles du corps comme la tête, comme les cas de l'ancien prisonnier politique et militant des droits humains Hamadi Nassiri et son fils Hafedh Nassiri transférés à un hôpital hors de la ville en raison de leurs blessures», a-t-il ajouté. M. Abdelaziz, selon l'agence de presse sahraouie (SPS), a appelé l'ONU à

prendre toutes les mesures nécessaires pour faire cesser l'oppression marocaine et la torture perpétrée contre les civils sahraouis innocents, réitérant la nécessité d'élargir rapidement le mandat de la inurso afin de protéger et surveiller les droits de l'homme, à l'instar de toutes les autres missions de l'ONU dans le monde.

Ce nouvel appel du président sahraoui intervient à la veille de l'examen au Conseil de sécurité de l'Onu de la question sahraouie ainsi l'examen du rapport du secrétaire général de l'Onu et l'adoption d'une résolution sur ce conflit.

Le cinéma, moyen de consolidation des relations culturelles algéro-espagnoles (cinéaste espagnole)

Le cinéma constitue «un excellent moyen» de consolidation des relations culturelles entre l'Algérie et l'Espagne, a estimé mardi à Oran la cinéaste espagnole Pilar Monsell, à l'occasion de la projection en avant-première de son tout dernier long-métrage documentaire, «Africa 815».

«Le 7ème Art peut contribuer au rapprochement des peuples des deux rives de la Méditerranée en général, et entre l'Algérie et l'Espagne en particulier», a indiqué la réalisatrice dans une déclaration à l'APS en marge de la présentation de son film à l'institut culturel «Cervantès» d'Oran. «Africa 815» constitue le premier long-métrage documentaire de Pilar Monsell qui lui a valu, depuis sa sortie en octobre 2014, deux récompenses et plusieurs nominations dans des festivals cinématographiques de différents pays européens. Cette œuvre lui fut inspirée par son père qui lui racontait souvent ses souvenirs du temps de son service militaire au Sahara occidental, en 1964 à l'époque de l'occupation espagnole. La réalisation de «Africa 815» a nécessité trois années de travail basé sur les documents de son père, dont ses mémoires, photos et carte militaire portant l'inscription «815» mentionnée dans le titre.

«En me transmettant ses mémoires, mon père a fait naître en moi l'envie de mieux connaître l'Afrique, suscitant ma passion pour les thématiques historiques et humaines», a confié la cinéaste.

La projection de ce film entre dans le cadre d'un festival de cinéma espagnol organisé par l'institut Cervantès avec la participation de Javier Tolentino, critique de cinéma à la Radio 3 de la Radio nationale d'Espagne (RNE). Les liens culturels et historiques entre l'Algérie et l'Espagne ont été mis en exergue durant les débats ayant suivi les séances de projection, animés et retransmis sur les ondes de la RNE, avec la contribution d'universitaires algériens, à l'instar de Abdellah El-Kebir, fondateur et directeur de la première antenne de l'institut «Cervantès» d'Oran. Le directeur actuel de cet établissement, Gonzalo Manglano de Garay, a fait savoir, quant à lui, que ce festival sera mis à profit pour animer prochainement des ateliers de formation au profit des cinéphiles oranais.

Il a annoncé, en outre, qu'il est prévu, avant la fin de l'année en cours à Oran, la présentation d'une comédie théâtrale intitulée «El gallardo español» (le vaillant espagnol), adaptée de l'œuvre éponyme de l'illustre écrivain Miguel de Cervantès.

Cette pièce, écrite en 1593 par l'auteur de «Don Quichotte», relate la bataille de libération du site de Mers El-Kébir (Oran) menée en 1563 par les troupes algéro-ottomanes contre l'occupant espagnol qui y était installé depuis plusieurs décennies.

APS

El Ghazi réaffirme à Koweït le souci de l'Algérie de promouvoir les programmes de l'OAT

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a réaffirmé lundi à Koweït le souci de l'Algérie d'oeuvrer à la promotion de l'action arabe commune, à travers l'appui aux programmes et activités de l'Organisation arabe du travail (OAT), indique un communiqué du ministère.

Intervenant à la 2e séance plénière des travaux de la 42 session de la Conférence arabe du travail à Koweït, M. El Ghazi a souligné l'attachement de l'Algérie à renforcer l'action arabe commune dans le cadre de l'OAT, à travers l'appui aux programmes et activités de cette organisation régionale, précise le communiqué.

A cette occasion, le ministre a présenté l'expérience algérienne en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques publiques dans le domaine du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale. Il a, en outre, évoqué les efforts consentis par les autorités publiques pour instaurer le dialogue social et son adoption, en tant que méthode de travail et outil pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique socio-économique du pays, en collaboration avec les partenaires de la tripartite (gouvernement, syndicat et patronat).

Cette expérience a été classée par l'Organisation internationale du travail (OIT) parmi les expériences réussies au niveau international, ajoute le document.

Après avoir salué les efforts du directeur général sortant de l'OAT, Ahmed Lokmane, M. Ghazi a exprimé la disponibilité de l'Algérie à soutenir le nouveau secrétaire général dans «ses nobles missions au service de la promotion d'un travail décent dans le monde arabe». En marge des travaux de la conférence, M. Ghazi a eu des entretiens



avec ses homologues du Koweït, du Qatar, de la Jordanie et de la Tunisie, outre le président de l'Association des conseils économiques et sociaux arabes. Le ministre du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale s'est rendu samedi dernier au Koweït pour prendre part du 18 au 25 avril à la 42ème session de la Conférence arabe du travail. Prennent part à cette rencontre des représentants des parties à la production (gouvernement-patronat-travailleurs) de 21 pays arabes, ainsi que du président de l'Organisation internationale du travail (OIT), Guy Rider, et nombre de personnalités arabes et internationales activant dans le domaine du développement socio-économique. La session examinera entre autres le rapport du directeur général de l'OAT, Ahmed Lokmane, intitulé «dialogue social: concrétisation de l'alliance pour le développement et l'emploi», axé sur «le rôle de l'OAT dans l'instauration de la culture du dialogue social aux niveaux local et régional». Les participants examineront également d'autres points notamment le rôle du dialogue social dans le renforcement de la protection sociale et celui des politiques et mécanismes de règlement des conflits dans le monde dans la stabilisation des relations de travail, outre un rapport sur la stratégie arabe de l'information et la communication en matière du développement socio-économique. Cette session sera marquée par l'élection d'un nouveau directeur général de l'OAT pour un mandat de quatre ans (2015-2019) en remplacement d'Ahmed Lokmane. Un rapport sur les activités et réalisations de l'OAT en 2014 sera présenté en plus de questions liées à la gestion administrative et financière de l'OAT. Aussi, une série d'activités est prévue à l'occasion du 50e anniversaire de la création de l'OAT.

ALGÉRIE-POLOGNE: signature d'un mémorandum d'entente dans la protection des végétaux

Un mémorandum d'entente entre l'Algérie et la Pologne dans le domaine de la protection des végétaux et la quarantaine végétale, a été signé lundi à Alger, afin de promouvoir le partenariat et de partager les expériences entre les deux pays.

Le document a été paraphé du côté algérien par le ministre de l'Agriculture et du développement rural Abdelouahab Nouri et du côté polonais par le ministre de l'Agriculture et du développement rural Marek Sawicki, en marge du 1er Forum Algéro-Polonois sur l'agriculture et l'agroalimentaire.

«Cet accord permettra d'échanger plus en matière de réglementation et prescriptions phytosanitaires, promouvoir la coopération entre les deux pays et surtout partager les expériences dans la protection des végétaux et la quarantaine végétale», a déclaré M. Nouri aux journalistes à l'issue de la signature. Ce mémorandum permettra de renforcer le cadre réglementaire et institutionnel instauré par la signature, en 2011, d'un mémorandum d'entente dans la santé animale entre les services vétérinaires algériens et polonais, a-t-il noté, tout invitant les investisseurs et les opérateurs polonais à nouer des partenariats avec leurs homologues algériens. Soulignant que la coopération entre l'Algérie et la Pologne connaît une «dynamique particulière», M. Sawicki a indiqué pour sa part que ce mémorandum permettra aux deux pays de coopérer dans un cadre réglementaire et institutionnel. Il a annoncé la désignation d'un conseiller en agriculture pour travailler d'une manière permanente en Al-



gérie afin de promouvoir la coopération agricole entre les deux pays et «répondre aux besoins des opérateurs et agriculteurs des deux pays».

Selon les chiffres communiqués lors du forum par le directeur de la Programmation des investissements auprès du ministère de l'Agriculture, Skander Mekersi, le secteur agroalimentaire emploie en Algérie plus de 1,6 million de personnes et représente 40% du PIB hors hydrocarbures. S'exprimant devant un parterre d'hommes d'affaires des deux pays, M. Mekersi a souligné que les moteurs des secteurs agricole et agroalimentaire sont les filières céréalière et laitière, les conserveries, l'huile, l'eau minérale et le raffinage du sucre.

Selon le même responsable, l'agriculture contribue à hauteur de 10% du PIB national et avait réalisé un chiffre d'affaires de 35,2 milliards de dollars en 2014, alors que le taux moyen de sa croissance entre 2010-2014, a été de 10,6 %. Interrogé par la presse sur l'approvisionnement du marché en produits alimentaires durant prochain mois de Ramadhan, le ministre a rassuré quant à «la disponibilité tant en quantité qu'en qualité» d'autant plus que le secteur est sur le point d'entamer les récoltes. Par ailleurs, il a affirmé que «toutes les mesures sont prises par les autorités pour faire face à la fièvre aphteuse», signalée dans certaines wilayas du pays, soulignant qu'aucune perte n'a été enregistrée.

Plusieurs types de drogues dures sont introduits en Algérie (ONLCDT)

Plusieurs types de drogues dures sont introduits en Algérie par des réseaux de trafic en provenance notamment des pays d'Afrique de l'Est et de l'Ouest, a indiqué hier à Alger le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), Mohamed Abdou Benhala.

«Outre le cannabis (drogue douce) en provenance notamment du Maroc, l'Algérie connaît aussi l'introduction de drogues dures comme la cocaïne, l'héroïne, le crack et les NSP (Nouvelles substances psychoactives)», a-t-il expliqué dans un entretien à l'APS en marge d'un séminaire euro-méditerranéen sur le traitement de substitution aux opiacés et la réduction de ses risques. «Au début, ce sont de petites quantités qui pénètrent, le temps que le réseau de trafic s'organise et que le marché soit créé. Après ces quantités se font de plus en plus importantes», a-t-il mis en garde.

Selon lui, la cocaïne éoulée en Algérie provient essentiellement d'Afrique de l'ouest, une région qui elle-même reçoit cette drogue d'Amérique latine. L'héroïne, quant à elle, arrive en Algérie en provenance de l'est de l'Afrique et d'autres pays comme l'Afghanistan, le Pakistan et l'Iran, a-t-il expliqué.

«Mais les quantités de drogues dures introduites en Algérie ne sont pas grandes», a-t-il précisé, relevant que deux saisies comprenant respectivement 150 kg et 80 kg de cocaïne ont été effectuées au cours de ces dernières années dans le pays. M. Benhala a estimé que l'Algérie, où les toxicomanes consomment notamment du cannabis et des psychotropes, ne pouvait pas continuer, dans un contexte de globalisation, à être épargnée, par le trafic de drogues dures comme l'héroïne et la cocaïne. Les saisies de drogue dures notamment au niveau des aéroports algériens, indiquent que des trafiquants font transiter ces substances via l'Algérie en direction d'autres pays comme ceux d'Europe, a-t-il ajouté. Concernant le trafic de cannabis, M. Benhala a indiqué que l'Algérie constitue un «espace de



transit» par lequel passe le cannabis provenant du Maroc pour atteindre des pays d'Europe et la Tunisie, la Libye et l'Egypte. Depuis quelques années, une «bonne quantité» de cette drogue est consommée en Algérie en raison notamment du contrôle sévère des voies maritimes menant à l'Europe, a-t-il fait savoir.

Sur la lecture de l'ampleur des saisies de drogue effectuées au niveau notamment des frontières ouest du pays, M. Benhala a estimé que cela signifiait que l'Algérie fait l'objet d'un «intérêt particulier» de la part des narcotrafiquants. «Au fait, il y a plusieurs explications à cela, dont je citerai le contrôle sévère des voies maritimes vers l'Europe ce qui a poussé les trafiquants à orienter une bonne partie de leur drogue vers l'Algérie», a-t-il soutenu.

Etroite relation entre trafic de drogue et terrorisme

A une question sur le rapport existant entre le trafic de drogue et le financement du terrorisme et de ses organisations, M. Benhala a indiqué qu'il est clair que le trafic de drogue porte atteinte à la sécurité globale en finançant différents types de criminalité, dont le terrorisme.

«Le trafic de drogue est une source de financement du terrorisme, surtout dans les pays du Sahel», a-t-il affirmé. Le premier responsable de l'ONLCDT a, par ailleurs, indiqué que l'absence d'indicateurs ne permettait pas d'estimer ou d'évaluer les quantités de drogue consommées en Algérie ou celles qui y transitent. Pour l'obtention de chiffres fiables il est impératif, a-t-il dit, d'étudier l'ensemble des affaires transmises à la justice, précisant que les seules données que l'office possédait étaient celles relatives au nom-

bre de personnes traitées par les centres publics de désintoxication.

19000 toxicomanes soignés par les centres publics en 2014

Il a, dans ce sens, relevé que près de 19 000 personnes ont été prises en charge au niveau de ces centres relevant du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière durant l'année 2014. D'autres malades ont pu être soignés par des spécialistes privés et dont le nombre reste inconnu, a-t-il ajouté. «Quand vous soignez un toxicomane cela signifie que vous l'arrachez des mains des trafiquants et dealers et qu'il ne va plus être demandeur de drogue», a expliqué ce magistrat, précisant que cette opération était «très complexe» et nécessitait la conjugaison d'efforts de l'ensemble des intervenants. S'agissant des activités de l'Office, M. Benhala a indiqué que la mission première de cet organisme était l'élaboration d'une politique nationale de lutte contre la drogue et la toxicomanie, affirmant que l'Office disposait des moyens humains et financiers nécessaires pour mener à bien cette mission. L'Office, auquel l'Etat alloue environ cinq (5) milliards de dinars chaque année, s'attèle à collecter les données et à réaliser les enquêtes pour élaborer la politique nationale de lutte contre la drogue et la toxicomanie et l'adapter aux mutations que connaissent le trafic de drogue.

«Nous devons adapter nos méthodes pour mener deux grandes batailles. La première consiste à réduire l'offre (en matière de drogue), une tâche qui incombe aux services de sécurité, et la seconde est la réduction de la demande qui est beaucoup plus complexe et nécessite le concours de tous», a-t-il conclu.

Appel pour la mise en place d'un cadre juridique fixant les moyens de prise en charge des toxicomanes

Le sous-directeur adjoint de la santé mentale au ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Mohamed Chekali, a souligné hier à Alger la nécessité de mise en place d'un cadre juridique fixant les moyens d'assurer le traitement aux toxicomanes consommateurs de drogues dures, peu répandues en Algérie à l'instar de l'héroïne et de la cocaïne.

«Les moyens de traitement de ces toxicomanes ne sont pas fixés dans notre pays, vu le nombre réduit de cette frange par rapport aux consommateurs de cannabis et de psy-

chotropes», a indiqué M. Chekali en marge d'un séminaire euro-méditerranéen sur le traitement de substitution aux opiacés et la réduction de ses risques.

Une mesure juridique fixant les méthodes de traitement et la commercialisation des médicaments en pharmacie s'impose, a estimé le même responsable.

Ce cadre juridique permettra de fixer les prérogatives et missions des pharmacies chargées de la distribution des médicaments et des centres de désintoxication, a-t-il indiqué. L'Algérie est «le seul

pays du bassin méditerranéen qui n'a pas encore eu recours au traitement des consommateurs de drogues dures (héroïne et cocaïne)», a-t-il rappelé.

«En 2015, plus de 18 000 toxicomanes ont été recensés dont 2 000 consomment des drogues autres que le cannabis et les psychotropes», a indiqué M. Chekali, rappelant que les chiffres «concernent uniquement les personnes prises en charge dans les centres de désintoxication relevant du ministère de la Santé».

Selon les chiffres, l'âge des

toxicomanes varie entre 13 et 35 ans, a-t-il indiqué, ajoutant que le nombre des consommateurs de drogue, notamment l'héroïne et la cocaïne est inconnu vu l'absence d'enquêtes et de statistiques sur la toxicomanie en Algérie.

Participant à ce séminaire organisé par l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT) en collaboration avec le ministère de la Santé, plusieurs experts algériens et étrangers venus de Grèce, de Tunisie, de l'Egypte, de Belgique et de Suisse.

LES JEUNES ET LA DÉLINQUANCE

Thème d'un séminaire organisé par des spécialistes à Aïn Defla

Les participants à un séminaire national sur «Les jeunes et la délinquance» ont mis l'accent, lundi à l'université Djillali Bouaâma de Khémis Miliana (Aïn Defla), sur la nécessité de faire preuve d'anticipation en luttant contre les facteurs incitant à la délinquance. La société algérienne a connu, à l'instar de nombreuses sociétés à l'échelle mondiale, des transformations socio-économiques qui ont «influé sur sa stabilité et lui ont fait perdre un certain nombre de paramètres et de repères», ont relevé les participants au séminaire, initié par la faculté des sciences sociales et humaines de l'université.

Outre la criminalité, cet état de fait a, selon eux, été à l'origine d'apparition de cas «pathologiques» liés essentiellement à la révolte des jeunes, à l'immigration clandestine, à la violence et à la consommation de la drogue à grande échelle.

Au cours de son intervention, l'universitaire d'Alger 2 Khélaïfa Mohamed a indiqué que «de fait de parler de déviation suppose que la société a mis en place un seuil qui ne peut être dépassé», appelant à la nécessité de déterminer ce seuil.

Il a observé que les pédagogues sont unanimes à dire que les cinq (5) premières années de la vie de l'enfant doivent être mises à profit pour lui inculquer les rudiments de la conduite à tenir. Il a estimé que la délinquance ne doit pas être combattue sous un seul angle, relevant, dans ce cadre, le rôle susceptible d'être joué par la famille, l'école et la mosquée. Le représentant de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Aïn Defla, Belaïd Mohamed s'est, pour sa part, attardé sur certains facteurs qui exacerbent le phénomène de la délinquance, notamment chez les jeunes. L'échec scolaire, le problème du logement, l'absence d'aires de dialogue, la pauvreté et la récession économique constituent, selon lui, autant de causes concourant à amplifier la délinquance.

Relevant que l'organisation de ce séminaire traduit l'importance accordée par l'université de Khémis Miliana aux jeunes et, par ricochet, les efforts déployés par l'Etat en direction de cette frange, le doyen de la faculté des sciences humaines de l'université, également président du séminaire, a indiqué que la délinquance a été exacerbée par le développement des technologies de communication. «A la faveur de ce développement, les jeunes trouvent un terrain fertile (et propice) susceptible de leur permettre de mettre en pratique bien d'aspects qui n'ont rien à voir avec la criminalité dite «traditionnelle», a-t-il soutenu. Il a précisé que l'objectif de la rencontre est de mettre en évidence le caractère «dangereux» de ces pratiques et de «disséquer» toutes les manifestations induites, notamment par le développement fulgurant des moyens modernes de communication.

Pour la présidente de la commission scientifique du séminaire, Benabdellah Ghania, la délinquance est un concept plus vaste que la criminalité et l'extrémisme dans la mesure où il l'englobe. Selon elle, le fait que les jeunes basculent dans la délinquance résulte de leur «marginalisation» et du souci de rechercher leur identité et leur appartenance sociale.

Mme Benabdellah, comme bon nombre des intervenants l'ayant précédée durant le séminaire, a préconisé d'attaquer «de mal à la racine», en «luttant contre les problèmes qui mènent à la délinquance, et non pas de chercher des solutions au mal, une fois qu'il est fait.» Divers axes ont été abordés au cours de ce séminaire de deux jours à l'image des formes et des manifestations de la violence chez les jeunes, des facteurs psychologiques, sociaux et économiques de la délinquance juvénile, de la réaction de la société envers ce phénomène, ainsi que du rôle des structures sociales.

APS

LE PDG DE SONELGAZ, M.BOUTERFA L'A ANNONcé À LA RADIO : «L'électricité nécessaire aux projets économiques sera disponible en dépit des difficultés conjoncturelles»

Le programme de sécurisation énergétique engagé par les autorités publiques permettra de couvrir les besoins de l'économie quelles que soient les difficultés conjoncturelles, a indiqué hier le Président directeur général de Sonelgaz Noureddine Bouterfa.

«L'Algérie est l'un des pays qui investit le plus en matière de production d'électricité, et l'énergie électrique nécessaire aux programmes économiques engagés sera disponible quelles que soient les difficultés conjoncturelles», a affirmé M. Bouterfa sur les ondes de la Radio nationale. «Relancer la machine industrielle et l'économie ne peut se faire que par une disponibilité énergétique, avec le programme de sécurisation en cours les investissements ne seront pas freinés», a-t-il déclaré. Pour ce qui est de la demande ponctuelle, il dira qu'il y a deux solutions: «agir soit sur l'offre pour faire face à la demande ou bien sur la demande par la rationalisation, l'efficacité énergétique et opter pour des technologies sobres en consommation ce qui n'est pas possible pour les prochaines années».

La révision à la hausse de la tarification de l'électricité devient aujourd'hui «une nécessité» pour les prochains projets du secteur, selon M. Bouterfa. «Il faut augmenter les prix, desserrer la tarification actuelle pour lever à la fois la contrainte sur Sonelgaz mais également desserrer la contrainte sur les banques pour pouvoir engager les projets d'énergies renouvelables», a-t-il dit sur ce point. Pour le financement des programmes d'énergie classique d'ici 2017, le PD-G de Sonelgaz dira que les 1.000 milliards de DA supplémentaires nécessaires seront disponibles, alors que 100 milliards de DA par an sont nécessaires pour les projets d'énergies renouvelables. Ces projets «imposent de recourir à la disponibilité bancaire ou alors de développer l'économie de façon à lui permettre d'absorber ces investissements, d'où la nécessité de libérer les prix» a-t-il fait valoir.

«L'équation est simple, soulignera-t-il. Si Sonelgaz mobilise 1.000 mds de DA sur le système financier, il s'agit en réalité de soustraire ce montant de possibilité d'investissement aux autres secteurs. L'arbitrage doit être fait de façon à libérer les prix dans le secteur de l'énergie pour permettre de rendre possible les investissements dans d'autres secteurs industriels», expliquera-t-il. Le subventionnement de l'électricité occasionne encore aujourd'hui à Sonelgaz un déficit de financement 80 milliards, comblé par des emprunts, un montant appelé à augmenter sur 2016/2017, alors que les créances impayées avoisinent annuellement 45 milliards de DA.

Jusqu'à 4.000 MW d'électricité renouvelable d'ici 2020

Pour ce qui est du programme des énergies renouvelables lancé avec les partenaires de Sonelgaz et qui prévoit la production d'un volume global d'énergie de 22.000 mégawatts d'ici 2030, Sonelgaz a opté pour un volume de 3.500 à 4.000 mégawatts d'ici 2020, dira en-



core M. Bouterfa. «Nous nous engageons avec l'industrie pour mettre en place un partenariat de 400 mégawatts par an, nous attendons que notre partenaire de l'industrie soit vite désigné pour démarrer ce projet. La seule réserve émise quant à ce projet reste la disponibilité financière». A une question sur le montant élevé des importations du groupe, M. Bouterfa indique que le montant de 14 milliards de dollars enregistré ces deux dernières années constituent essentiellement des investissements à long terme sur une durée de 20 à 25 ans, dira M. Bouterfa. «Avec la stratégie de fin de la remise des «clés en main» des futures centrales pour 2017, il fallait rattraper le retard et sécuriser la consommation électrique, de ce fait l'importation n'est pas un mal car l'objectif est la fabrication d'une énergie qui sera booster l'économie nationale». Concernant l'intégration industrielle, M. Bouterfa expliquera que pour «la chaîne de distribution plus de 80 % des équipements sont locaux, les transformateurs sont disponibles en Algérie même si c'est à travers le secteur privés, les câbles et les pylônes sont également fabriqués localement». «Il restent les gros moyens de productions qui représentent un pic d'ici 2017 pour lesquels 13.000 mégawatts en chantier ouverts, soit fatidiquement 13 milliards de dollars, qui nous forcent à être un importateur de cours terme». S'agissant des appels d'offres internationaux, «ils concernent les postes hautes tensions et les centrales électriques, ou pour ces dernières, une grande partie des équipements ne sont pas fabriqués en Algérie, les entreprises locales peuvent intervenir sur le génie civil, le montage et fourniture de câbles», a ajouté M. Bouterfa.

Pour ce qui est du programme d'investissement de 20 mds d'euros lancé fin 2012 «plus de la moitié de ce projet est réalisé avec près de 1.000 milliards de DA engagés. Un autre montant de 1.000 milliards sera mobilisé pour les deux prochaines années».

«Nous bouclons le rattrapage du système électrique pour entrer dès 2017 dans une normalité de développement». «La mise à niveau du système électrique peut dire fonctionner avec une réserve suffisante normée réglementaire de 20% que nous n'avons pas. Il faut que cette réserve soit disponible dans les moments des pics, et que les équipements ou centrales véritables doivent être mises à l'arrêt, c'est l'objectif de ce programme». Face à la forte hausse de la demande, M. Bouterfa a insisté sur l'importance de développer le réseau et améliorer la qualité de service.

RÉDUCTION DE LA FRACTURE NUMÉRIQUE Lancement en juin du e-payment par les grandes sociétés de service

Par Mohamed ADDAB

Plusieurs grandes sociétés de service pourront introduire le paiement par internet pour leur clientèle à partir de fin juin 2015, a appris l'APS auprès du directeur général du Groupeement d'intérêt économique de monétique (GIE-Monétique), Mouatassem Boudiaf. Le e-payment sera lancé, dans une première phase, pour la clientèle des sociétés de distribution d'eau, d'électricité et de gaz (Sonelgaz), de transport aérien, de téléphonie et Internet fixe et mobile, avant d'être étendu aux autres secteurs. En effet, explique le même responsable, «face à la demande pressante du secteur économique, le GIE-Monétique s'est proposé de lancer une alternative visant l'établissement d'un recueil documentaire interbancaire devant permettre la mise en œuvre du paiement sur internet au profit d'un certain nombre de sociétés de service et de grands facturiers».

Pour le lancement de ce projet, un protocole d'accord a été signé, la semaine dernière, portant délégation par le GIE-Monétique de la gestion de la plate-forme interbancaire d'autorisation à la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (Satim). Le protocole d'accord entre les deux entités a été signé en présence du ministre des Finances, Mohamed Djellab, et le président de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (Abef), Boualem Djebbar. En outre, l'assemblée générale ordinaire du GIE-Monétique, l'organe de régulation de la monétique, a adopté le recueil documentaire qui définit les règles interbancaires pour la mise en œuvre du paiement sur internet et les conditions de sa mise en œuvre. La Satim prendra, alors, en charge, par



lui, les transactions se feront à travers une plateforme interbancaire qui répond aux normes internationales, notamment en matière de sécurité: «Les sociétés n'auront pas accès aux données des cartes CIB de leurs clients puisque la transaction se fera au niveau de la plate-forme en toute sécurité». Ciblant, dans une première phase, les grands facturiers et certaines sociétés de services, cette solution sera étendue, après trois mois de sa mise en place, aux autres secteurs de services tels que l'hôtellerie et les autres modes de transport.

Le développement de la plate-forme interbancaire permettra, à l'avenir, de lancer également d'autres types de paiement, notamment par le téléphone mobile. Quant aux clients des sociétés qui mettront en place le e-payment, ils pourront, dès fin juin, régler par internet leurs factures, acheter un billet d'avion ou recharger leurs crédits ou forfaits téléphoniques ou d'Internet, en utilisant leurs cartes interbancaires CIB.

Une plateforme répondant aux normes internationales de sécurité

En fait, les sociétés à grande clientèle ont été ciblées en priorité afin de permettre la densification du nombre de porteurs de cartes CIB, un impératif pour la réussite du paiement électronique en Algérie.

Mais si quelques sociétés concernées sont déjà prêtes pour le lancement de ce nouvel instrument de paiement, d'autres doivent se doter des moyens techniques nécessaires pour pouvoir en profiter, relève M. Boudiaf. Selon

APS

SELON LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL Une croissance de 11% de la filière viande rouge en 2014



La valeur de la production réalisée par la filière viande rouge a atteint 2.761 milliards de dinars en 2014, soit une hausse de 11% par rapport à l'année précédente, selon des chiffres présentés hier à Alger par une responsable au ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Ce résultat a permis au secteur agricole de contribuer à hauteur de 9,8% à la croissance du Produit intérieur brut (PIB) national durant le même exercice, a indiqué Mme Salima Ichou, responsable à la direction du développement de la filière animale au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, lors d'une rencontre sur les industries de la viande en Algérie, tenue à l'occasion de la 13e édition du Salon international de l'agroalimentaire Djazagro. En effet, la filière viande rouge regroupe 192.667 éleveurs, 64 abattoirs équipés et 323 tueries ainsi qu'une centaine d'établissements de transformation, a précisé Mme Ichou. Toutefois, l'éloignement des sites d'abattage par rapport aux unités de transformation, les dysfonctionnements enregistrés au niveau de la chaîne de froid et le retard accusé en matière de modernisation du réseau de boucheries ont pesé sur le développement de cette filière, a reconnu la même responsable. Ainsi, la mise en place prochaine d'un conseil national réunissant les professionnels de la filière viande rouge permettra d'améliorer l'organisation de l'activité et de réduire les intermédiaires dans la chaîne de distribution, ce qui aura un impact direct sur les prix à la consommation, a-t-elle affirmé. De son côté, le président du directoire de la SGP Proda (production animale), Kamel Chadi, a indiqué à des journalistes en marge du séminaire que

la production nationale en viande rouge s'élève à 430.000 tonnes par an, alors que les besoins du marché interne sont estimés à 480.000 tonnes dont 10% satisfait par les importations. La hausse des prix de ces produits est due «aux problèmes liés à l'offre» a-t-il dit, ajoutant que la réalisation prévue de trois complexes de transformation à Djelfa, El Bayadh et Aïn M'lila devrait permettre de renforcer l'offre nationale en la matière. En outre, l'intégration de cette filière en incluant, notamment, les segments de l'élevage, l'abattage et la distribution a été prônée par certains professionnels présents à la rencontre en vue d'industrialiser l'activité et d'améliorer son rendement. Organisée par l'Association française pour le développement des échanges internationaux de produits et techniques agroalimentaires (ADEPTA), la rencontre technique d'hier porte sur les industries de la transformation de la viande. Elle est destinée à proposer aux professionnels algériens de l'activité des équipements et solutions offerts par des opérateurs français en matière d'abattage, préparation, cuissage, ingrédients, stérilisation et conditionnement des viandes, a-t-on affirmé à l'ouverture du séminaire. A rappeler que la 13e édition de Djazagro s'est ouverte lundi, au Palais des expositions (Alger), avec la participation de plus de 600 exposants dont 76% représentent des sociétés étrangères. Cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'à mercredi, a été inaugurée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelouahab Nouri, et son homologue polonais, Marek Sawicki, en présence de membres du gouvernement.

APS

PATRIOTISME ÉCONOMIQUE

Lancement le 26 avril de la campagne «consommons algérien»

Le ministère du Commerce lancera, dimanche prochain, une campagne nationale pour la promotion de la consommation de la production locale, a indiqué, mardi à Alger, le premier responsable de ce département, Amara Benyounès.

Menée sous le slogan «Consommons algérien», cette campagne durera une semaine à travers les 48 wilayas du pays, dans l'objectif d'inciter le consommateur à orienter ses choix de consommation vers les produits fabriqués localement, a-t-il expliqué.

A cet effet, le ministre a tenu mardi une séance du travail qui l'a regroupé avec le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), Abdelmajid Sidi Saïd, des représentants d'organisations patronales ainsi que des cadres du secteur, pour préparer cette campagne.

L'initiative à laquelle prendront part les pouvoirs publics, les syndicats et les organisations patronales consiste en l'organisation d'une multitude d'opérations de communication, d'information, de vulgarisation ainsi que d'ateliers et de conférences à travers tout le territoire national pour expliquer aux consommateurs l'importance de promouvoir la production nationale. «Il est temps d'agir pour sauver et préserver notre production», a relevé le ministre qui a appelé à s'armer de l'esprit de «patriotisme économique».

«Il faut que le consommateur algérien comprenne qu'en consommant algérien, il contribue à la création de la valeur ajoutée et d'emplois pour les Algériens, alors qu'en consommant un produit d'importation, il ne fait qu'en encourager une entreprise étrangère exerçant dans son pays», a-t-il estimé.



Le ministre a appelé, à ce titre, l'ensemble des acteurs (autorités, entreprises et consommateurs) à s'impliquer dans la démarche du gouvernement visant à réduire la facture des importations qui a augmenté d'une manière fulgurante à près de 60 milliards de dollars en 2014, tandis qu'un déficit dans la balance commerciale a marqué ce début de l'année 2015.

Il a expliqué que cette campagne était une des mesures qui s'apparente à une «barrière non tarifaire» pour juguler les importations. «De toute façon, le dernier mot revient au consommateur. Il ne doit consommer que le produit qu'il juge de bonne qualité», a, toutefois, ajouté M. Benyounès, en exhortant les entreprises nationales à mieux se conformer aux normes de qualité.

Par ailleurs, il a relevé la nécessité d'améliorer l'offre nationale en exportations hors hydrocarbures afin de mieux contribuer à la diversification de l'économie nationale.

De son côté, le premier responsable de la centrale syndicale a salué l'initiative du ministère du Commerce et a réitéré le soutien et l'engagement de l'UGTA pour adhérer à la démarche des autorités visant à réduire les importations.

Il a estimé que l'introduction prévue des licences d'importation allait permettre de «rediscipliner» l'activité du commerce en Algérie notamment dans son volet d'importation «qui porte préjudice à l'économie du pays et au pouvoir d'achat des citoyens». «Nous allons remettre immédiatement des propositions concrètes pour réduire les importations agroalimentaires et électroménagères», a-t-il ajouté. Présent à cette réunion, le vice-président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Brahim Benabdessalam, a réaffirmé la détermination des entreprises algériennes à s'impliquer dans la politique publique et a assuré l'engagement de son organisation à s'inscrire dans cette démarche. Il a rappelé que le Forum avait proposé, dans son programme pour la relance économique qu'il a dévoilé la semaine passée, de réduire la facture des importations de 10 milliards de dollars dans les cinq prochaines années. Selon lui, le FCE a aussi engagé récemment une étude sur un label pour les produits algériens «Origine-Algérie-Garantie» devant accorder plus de crédibilité à la production nationale.

IMPORTATION DES CÉRÉALES EN ALGERIE

Hausse de la facture au 1^{er} trimestre 2015

Les importations des céréales (blé, orge et maïs) se sont établies à près de 9,40 millions de dollars (usd) au 1^{er} trimestre 2015, contre 7,97 millions usd à la même période en 2013, en hausse de 17,84%, ont indiqué mardi les Douanes algériennes. Quant aux quantités d'importations des céréales, elles ont connu une tendance haussière de près de 28% avec 3,51 millions de tonnes contre 2,74 millions de tonnes durant la même période de référence, indiquent les données du Centre national de l'information et des statistiques des douanes (Cnis). Par catégorie de céréales, les importations de blé (tendre et dur) ont atteint 625,82 millions de dollars entre janvier et mars 2015 contre 548,59 millions usd sur la même période de l'année écoulée, en hausse de plus de 14%, relèvent les Douanes. Les quantités de blé importé ont connu, au 1^{er} trimestre 2015, une augmentation de 19,52% à 2,06 millions de tonnes, contre 1,72 millions de tonnes durant les trois premiers mois de 2014, une hausse tirée essentiellement par le blé dur dont la facture d'importation a connu une croissance de près de 54%. En effet, les importations de blé dur ont atteint 233,68 millions usd (509,14 tonnes), contre 151,86 millions usd (410,000 tonnes) à la même période de l'année d'avant. Les achats de blé tendre continuent à alourdir la facture des céréales malgré leur tendance baissière entamée dès 2014

et qui s'est maintenue pendant les trois premiers mois de l'année en cours. Les importations de blé tendre ont atteint 392,14 millions usd (1.554 million de tonnes), contre 396,73 millions usd (1.317 million de tonnes), reculant de 1,5% en valeur, selon les Douanes. Pour les autres types de céréales, les importations de l'orge ont augmenté à près de 70,1 millions usd (286,052 tonnes), contre 53,5 millions usd (212,979 tonnes), en hausse de plus de 24% en valeur, détaille encore le Cnis. Les importations du maïs, qui ont aussi connu une augmentation de plus de 26,7% en valeur, ont atteint 243,26 millions de dollars (1,16 million de tonnes) au 1^{er} trimestre 2015, contre 191,2 millions usd (801,197 tonnes) à la même période en 2014. En 2014, les importations des céréales (blé, orge et maïs) se sont établies à 3,54 milliards de dollars (mds usd), contre 3,16 mds usd en 2013, en hausse de 12%, rappelle-t-on. Les quantités d'importations des céréales avaient également connu la même tendance haussière (+22,4%) avec 12,3 millions de tonnes des céréales en 2014, contre 10,04 millions de tonnes en 2013. A rappeler que la production céréalière nationale de la campagne 2013-2014 a reculé de 30% par rapport à la saison précédente en s'établissant à 34 millions de quintaux contre 49,1 millions de quintaux durant la campagne 2012-2013.

SELON STANDARD AND POOR'S

La solvabilité des entreprises menacée par les événements climatiques

La solvabilité des entreprises pourrait être menacée dans l'avenir par la multiplication des événements climatiques majeurs et leur impact économique, selon une étude de l'agence de notation financière Standard and Poor's publiée mardi.

«Alors que l'histoire récente démontre que les catastrophes naturelles n'ont pas été un facteur important dans la notation de la solvabilité des entreprises, leur effet dans l'avenir pourrait s'amplifier considérablement alors que nous sommes confrontés à des événements climatiques fréquents et extrêmes», selon l'étude.

Jusqu'ici, selon S&P, les entreprises

ont réussi «à compenser tout impact négatif par une combinaison entre la gestion des liquidités, les assurances, la gestion des risques majeurs, et la mise en place de mesures après l'événement». «Mais nous pensons que de telles dispositions pourraient devenir beaucoup moins efficaces dans l'avenir», ajoute l'agence de notation.

«Bien que les catastrophes naturelles puissent provoquer des pertes immobilières et des interruptions de production et sur les marchés, ce type d'événement n'est pas fréquemment un facteur de notation négatif. Depuis 2005, nous avons identifié les catastrophes naturelles (tempêtes tropi-

cales, inondations, sécheresses et tremblements de terre) comme un facteur intervenu dans au moins 60 notations négatives (dont des abaissements ou des révisions de perspectives)», précise-t-elle.

Dans environ 70% des cas, les catastrophes naturelles ont conduit à un abaissement d'un cran ou une perspective négative qui a cependant finalement abouti à un maintien de la note de l'entreprise.

Dans les autres cas, les catastrophes naturelles ont conduit à une dégradation de plusieurs crans, et pour 10% d'entre eux à un défaut de paiement, note Standard and Poor's.

MARCHÉ DES CHANGES

L'euro reste plombé par la Grèce

L'euro baissait face au dollar mardi, les négociations difficiles entre Athènes et ses créanciers pesant toujours sur la monnaie unique face à un dollar lesté, lui, par de nouveaux doutes sur une possible hausse des taux américains à la mi-2015.

La monnaie européenne valait 1,0675 dollar en milieu de matinée, contre 1,0741 dollar lundi soir. Elle reculait également face à la devise nipponne, à 127,58 yens contre 128,05 yens la veille au soir, tandis que le dollar se reprenait face à la monnaie japonaise, à 119,51 contre 119,22 yens lundi. «Le manque d'espoir sur la réunion de l'Eurogroupe vendredi a poussé la Grèce à mettre en place des mesures drastiques lundi, en publiant un décret rendant obligatoire le transfert des réserves de fonds des autorités locales à la Banque centrale du pays», commentait un analyste chez Spreadex.

«Avec cet acte, qui doit être validé en procédure d'urgence par le Parlement, le gouvernement souhaite couvrir «les besoins d'urgence de l'Etat, qui s'élèvent à trois milliards d'euros pour les 15 prochains jours», stipule le texte.

La Grèce a été mise sous pression samedi depuis Washington, où se tenaient les assemblées semi-annuelles du FMI et de la Banque mondiale. De nombreuses voix européennes et américaines l'ont pressée de présenter son programme de mesures budgétaires pour continuer à recevoir l'aide internationale dont elle a besoin pour ne pas faire défaut sur sa dette.

Ce n'est que lorsque Athènes aura présenté ces mesures qu'elle pourra recevoir une tranche d'aide s'élevant à 7,2 milliards de dollars. Cet argent lui est vital pour faire face à ses obligations de paiement sur sa dette. «Les marchés savent que la Grèce est un facteur de risques et tout le monde a conscience de la situation financière tendue», a indiqué un cambiste à Mizuho Bank. «Les marchés pensent qu'un défaut pourra être évité mais ils ont tous ce risque en tête», a-t-il ajouté. L'euro était de plus lesté par l'annonce mardi d'une baisse inattendue en avril de la confiance des milieux financiers allemands après cinq mois ininterrompus de hausse. De son côté, «le dollar a tiré un peu de soutien des commentaires du vice-président de la Fed (Réserve fédérale américaine) William Dudley qui a réitéré sa confiance en l'amélioration des perspectives de croissance de l'économie américaine pour le reste de 2015, ce qui «justifierait une hausse des taux» cette année, relevait un analyste chez Bank of Tokyo-Mitsubishi. La livre britannique gagnait un peu de terrain face à la monnaie européenne, à 71,76 pence pour un euro, mais baissait face au dollar, à 1,4876 dollar pour une livre. La monnaie suisse se stabilisait face à l'euro, à 1,0269 franc pour un euro, et baissait face au billet vert, à 0,9618 franc pour un dollar. L'once d'or valait 1.196,09 dollars, contre 1.196,50 dollars lundi soir.

MARCHÉ PÉTROLIER

Le pétrole baisse, mais les achats spéculatifs poursuivent

Les prix du pétrole baissaient mardi en cours d'échanges européens, la surabondance d'offre continuant de peser sur les cours, mais les investissements spéculatifs se poursuivaient. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 62,96 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 49 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mai, dont c'est le dernier jour de cotation, perdait 23 cents à 56,16 dollars. Après une session en dents de scie la veille, les prix du pétrole repartaient à la baisse mardi, les investisseurs hésitant face à la surabondance d'offre d'or noir sur les marchés. De premiers signes sur une baisse de l'offre américaine la semaine dernière ont cependant redonné le moral aux opérateurs.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Implication du citoyen dans les décisions des APC et APW

M.B.

Une réunion de sensibilisation et d'explication sur la charte pour permettre au citoyen de participer aux réunions des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), a été organisée, hier matin, au niveau du siège de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj.

Le wali de Bordj Bou-Arréridj, M. Azzedine Mecheri qui présidé la réunion qui a regroupé l'ensemble de l'exécutif, des chefs de daïra, les P/APC, des représentants d'associations et quelques citoyens, a rappelé l'importance de ce genre de gestion participative. « Pour rapprocher le citoyen de son administration, cette gestion doit aussi lier les communes aux élus et définir les règles de la prise en charge des préoccupations du citoyen au niveau de la commune dont il relève en lui permettant de prendre part au débat qui concerne l'APC et l'APW », a déclaré le wali. « Cette démarche entre dans le cadre du rétablissement de la confiance entre les citoyens et leur administration et de la lutte contre la bureaucratie », ajoute-t-il. « La participation des citoyens à la gestion des affaires locales est un droit consacré par la Constitution et par les codes communal et de wilaya, et le législateur algérien a accordé une importance majeure à la démocratie participative en la consacrant dans la Constitution et les différentes lois et il existe plus de cinq articles clairs en ce sens dans les codes communal et de wilaya, dont celui relatif au droit du citoyen d'assister aux délibérations des Assemblées populaires communales et de wilaya », a encore précisé M. Mecheri.

Concernant la question du contrôle du citoyen sur l'action des élus locaux, le wali dira « dans le cadre de la démocratie participative le citoyen a le droit et le devoir d'assister aux délibérations prises par les élus et de faire partie de ses suggestions et même de demander une copie du PV de réunion ». Le wali, dira entre autre, « quelquefois l'élu et l'administration optent pour un projet prioritaire, alors que le citoyen le considère comme secondaire ou qui n'est pas à la bonne place. Le citoyen a aussi son mot à dire. Nous sommes là à son service », précise-t-il. Le wali a rappelé qu'à Bordj Bou-Arréridj, depuis un an et demi, ce genre de gestion a été mis en pratique avec les commissions de recours pour les logements sociaux « Nous avons fait participer des citoyens dans l'étude des recours des demandes de logements », a-t-il fat savoir.

M. Mecheri a aussi insisté sur la communication avec la presse. « Nous n'avons rien à cacher. Il faut communiquer avec les journalistes », a-t-il demandé aux responsables et aux élus.

EL-BAYADH

14.242 emplois créés par les PME

Au moins 14.242 emplois ont été créés par 1.927 petites et moyennes entreprises (PME) activant dans la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale du développement industriel et de la promotion de l'investissement.

Les jeunes promoteurs ont bénéficié de la grande partie des emplois engendrés par ces PME montées par le biais des différents dispositifs d'aide à l'emploi, à l'instar de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), a précisé le directeur du secteur. Ces PME sont versées dans divers segments d'activités économiques, notamment les services (895 PME), dont 488 activant dans le domaine des transports, en plus de 886 autres dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, a indiqué Mustapha Khechiba. La création des PME et des emplois connaît, chaque année, une progression, grâce à la dynamique de l'investissement dans cette wilaya, induite par les facilitations offertes aux investisseurs, notamment les jeunes porteurs de projets, a souligné le même responsable. Cette dynamique est reflétée par l'entrée en activité, l'an dernier, de 65 PME de plus que celles créées en 2013, générant plus de 300 emplois permanents.

COUR DE SÉTIF : JOURNÉE D'ÉTUDE

Relation justice-presse au cœur des débats

La relation justice-presse, liberté d'expression et le droit à l'information ont été au centre des débats lors d'une journée d'étude organisée, hier, par la

Cour au profit des représentants des médias activant dans la wilaya de Sétif.

Azzedine Tlouri

Cette rencontre a été ouverte par MM. Rouini Abdelhamid et Hadoud Mohamed, respectivement, procureur général et président de la Cour de Sétif. Intervenant lors de cette journée, les deux responsables n'ont pas manqué de souligner toute l'importance de cette rencontre entre les deux corporations, « qui, ont-ils déclarés, sont associées pour une meilleure justice et une presse objective ».

Selon le président de la Cour de Sétif, M. Hadoud Mohamed, cette rencontre a pour objectif la relation qui existe entre la justice, le travail judiciaire en général et la presse.

« Le but de cette journée d'étude, indique-t-il, est consacrée à étudier les différents aspects qui concerne la relation existante entre la presse d'une part et le travail de la justice, d'autre part. Nous avons accentué sur des points tels que le respect de la vie privée des gens et la dignité. »

C'est aussi comment trouver une équation et un équilibre entre la vie privée des gens et le travail de la presse. C'est dans le sens où la presse cherche à découvrir la vérité, jouer son rôle pour le service public en informant les gens d'une manière objective concernant les affaires de justice ».

Et d'ajouter : « Parfois, on constate que l'on touche au secret de l'information judiciaire, même à la présomption d'innocence et à la dignité. En ce qui nous concerne, le but est comment trouver un équilibre de la personne, de la dignité de la présomption d'innocence et le travail de la presse en tant que service



public qui cherche à informer les gens. »

Dans le même contexte, interrogé sur le droit de l'information aussi, notre interlocuteur ajoute : « C'est bien évident, ce droit est déjà sacré par la Constitution, en Algérie, avec la liberté d'expression, c'est devenu incontournable, c'est aussi ancré dans nos esprits. »

Nous, en tant que service public, on ne peut pas tout donner à la presse pour informer sur certaines choses, tout en essayant de garder certains équilibres concernant le secret de l'instruction pour le bon déroulement de la justice et de l'affaire à instruire en général ».

Pour ce qui est du volet de la mission de la presse en relation avec la justice, le président de la Cour a tenu à préciser : « Surtout, il ne faut pas donner de préjugement, ni prendre partie, il ne faut pas faire de pression indirecte sur le travail de la justice, surtout concernant le verdict. »

Il faudrait laisser la justice faire son travail dans un climat tout à fait sain et serein. Il faut le dire, la partialité parfois peut se jouer par l'information, on essaie d'orienter le travail de la justice vers un sens ou un autre, soit au profit de la victime ou de l'accusé. »

Il faudrait faire un travail de professionnel en essayant de donner l'information dans un état ou une situation qui n'influence pas sur l'opinion de la justice. On essaie aussi pour qu'il n'y ait pas d'amalgame de demander aux gens de la profession de se doter de lexique ou de vocabulaire judiciaire ».

Evitant cette rencontre, le procureur général près la Cour de Sétif, M. Rouini Abdelhamid, nous déclare : « Concernant cette journée d'étude, nous

savons que le ministère de la Justice veut toujours créer une coordination complémentaire et entière entre la presse et les institutions judiciaires pour la couverture des activités de ces dernières, tout en inculquant une certaine culture du droit au sein de la corporation, afin de concrétiser les principes constitutionnels qui définissent le travail de la justice et de la presse. »

Il y a un croisement entre ces deux principes constitutionnels, car la justice d'un côté est liée par le principe de son indépendance, de la présomption d'innocence et de celui de la défense de la vie privée des gens. De ce fait, l'information est liée par le principe constitutionnel concernant le droit à l'information et à la liberté d'expression. Ces rencontres organisées par le ministère de la Justice vont dans le sens pour créer un équilibre entre l'indépendance de la justice, la présomption d'innocence d'une part, et la garantie au droit à l'information et à la liberté d'expression, d'autre part. »

Les communications ont été animées par M. Farîtes Abdelhamid, juge de l'application des peines à la Cour de Sétif sur « La cellule de communication au niveau de la Cour et sa relation avec la presse ». Bouchelique Kamel, juge au tribunal de Sétif a traité de la : « Liberté d'expression entre le droit à l'information et les obligations du secret de l'instruction et la présomption d'innocence et le respect de la vie privée des gens ». M. Hachmaoui Abdelhafid, procureur de la République adjoint, près le tribunal d'El Eulma a parlé de la diffamation, le secret de l'instruction etc.. Toutes ces interventions ont été suivies de débats.

LANCEMENT PROCHAIN DU NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

Oran sera soulagée

Le nouveau plan de circulation du groupement d'Oran sera lancé le 4 mai prochain, à l'occasion de la célébration de la journée arabe de la circulation automobile, a-t-on appris hier du président de la commission de l'aménagement du territoire et du transport de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Lors d'une rencontre, placée sous l'égide du wali d'Oran, les détails du nouveau plan de circulation seront communiqués à l'assistance, qui sera composée des élus des 26 communes et ceux de l'APW de la wilaya d'Oran, ainsi que des responsables de différentes directions, notamment celles du transport, de la sûreté de wilaya et de l'administration locale (DAL), a indiqué Smaïn Bensafi.

Les six communes du groupement d'Oran, à savoir Oran, Bir El-Djir, Sidi Chahmi, Es-Sénia, El Kerma et Mers El-Kébir, sont les premières concernées par cette rencontre. Les élus des autres APC pourront saisir cette occasion pour établir les problèmes de circulation automobile et de stationnement propres à leurs communes et s'inspirer du plan de circulation du groupement d'Oran pour trouver des solutions à leurs préoccupations, a-t-il ajouté.

Tout en déplorant le « retard » accusé dans l'application du nouveau plan de circulation, M. Bensafi a souligné qu'il ne s'agit pas de discuter du projet, mais de son exécution. « Le plan de circulation du groupement d'Oran a été approuvé en juin 2014 et devait faire l'objet de délibération des assemblées élues. Des budgets devaient être dégagés pour son exécution. Or, rien n'a été fait jusqu'à présent », a déclaré le même responsable, soulignant que la rencontre du 4 mai prochain devrait marquer le début « officiel » de l'exécution de ce plan tant



attendu et dont l'étude a démarré il y a sept ans. Lors de cette rencontre, les contraintes seront levées, a-t-il ajouté, tout en notant que ce plan de circulation devra prendre en considération les projets déjà réalisés et ceux qui le seront dans l'avenir (tramway, métro, entre autres).

M. Bensafi a indiqué, par ailleurs, que nombre de communes de la wilaya ne sont pas dotées de commissions de transport et que leurs présidents seront sensibilisés sur cette question, soulignant que de telles commissions contribuent à l'étude et au règlement des problèmes de circulation et de stationnement dans les communes.

APS

ÉNERGIE

Le raccordement des habitations au réseau de gaz naturel à Alger a atteint 72% en 2014

Le raccordement des habitations de la wilaya d'Alger au réseau de gaz naturel a atteint un taux de 72% en 2014 soit une hausse de 2,61% par rapport à l'année 2013, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya d'Alger.

Le nombre d'habitations raccordées au réseau de gaz naturel était de 23326 en 2014 soit un taux de 72% et une augmentation de 2,61 par rapport à l'année précédente, a précisé la même source.

Le taux d'alimentation en électricité a atteint, quant à lui et pour la même année, 98% avec un total de 25 626 habitations soit une augmentation de 3,48% par rapport à 2013.

Le secteur a connu également la réalisation de plusieurs projets de raccordement d'établissements éducatifs au réseau de gaz naturel dont 5 à Ben Aknoune, El Maqaria et Bab Ezzouar entre trois opérations d'installation de transformateurs électriques ou d'augmentation de la tension électrique dans les communes d'El Mouradia, Douera et Khrassia.

A cet effet, une enveloppe financière de 410 millions de DA a été allouée pour finaliser les dispositions nécessaires à l'entame d'études par les services de la société Sonelgaz et choisir enfin, les entreprises qui prendront en charge la réhabilitation et la réparation des équipements internes de gaz et d'électricité au niveau des résidences universitaires. D'autre part, les travaux de



raccordement au gaz naturel ont concerné les résidences universitaires Taleb Abderrahmane 2 et 3 à Ben Aknoune alors que les travaux de connexion au réseau d'électricité ont touché 20 résidences universitaires dans les communes de Ben Aknoune, Dély Ibrahim, Ouled Fayet, Mahelma, Hydra, Bouzaréah, Beni Messous, Draria, Kouba et Bab Ez-zouar. Dans le cadre du renforcement des réseaux électriques à Alger, des investissements ont été retenus au titre de plans d'urgence pour les années 2013, 2014 et 2015 pour la réalisation de centrales électriques de haute tension reliées aux lignes de transport et de distribution d'électricité ainsi que 7 centrales de compression de gaz à travers les différentes communes de la capitale.

Dans le cadre de ces plans, 29 centrales électriques dont 6 sont en cours de réalisation ont été programmées. Une seule est opérationnelle depuis 2014. 5 centrales mobiles ont été installées à titre provisoire pour la transformation de l'électricité de haute tension en attendant la réalisation des transformateurs sus cités à Douera, El Hamiz, Eucalyptus, Tixeraine et Staouéli.

Les travaux se poursuivaient égale-

ment pour la réalisation de 15 projets de lignes électriques reliant les centrales électriques de haute tension sur un total de 39 projets prévus.

La réalisation de 155 centrales de moyenne et basse tensions est également prévue afin d'éviter les coupures et de renforcer l'alimentation en électricité. Par ailleurs, un montant de 30 milliards de DA a été consacré à l'opération d'enfouissement de 18 câbles électriques d'une longueur de 234 km des réseaux réalisés par la société de transport d'électricité relevant de Sonelgaz.

D'autre part, plusieurs autres stations de gaz naturel ont fait l'objet d'extension dans le cadre du renforcement du réseau. Parmi les projets réceptionnés en 2014, figurent les stations mobiles d'El Hamma et de Tessaïla et Merdja mises en service en juillet dernier ouverte celles de Rouiba, d'El Achour et de Delly Brahim.

Les travaux de réalisation d'une station similaire à Baba Hassen sont en cours. Les plans d'urgence compétent enfin, la réalisation de trois autres stations de gaz naturel pour renforcer la production de cette énergie à Baraki, El Hamma et Les Sablettes.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La bande verte d'Ouargla sera livrée dans les délais

Les travaux de réalisation de la bande verte en cours entre les communes d'Ouargla et de Touggourt sont à près de 58 % d'avancement et le projet devra être livré dans les délais fixés, apprend-on hier auprès de la Conservation des forêts.

Quelque 30 % de l'opération de plantation de palmiers de différentes variétés ont été concrétisés et 65 % concernant les oliviers de variété sigoise et chemlal, en plus de la réalisation de 87 km de clôture sur les 162 km programmés ainsi que la réalisation de 18 puits d'irrigation, a indiqué à l'APS le responsable du bureau de la protection de la faune et de la flore.

L'opération consiste en la plantation de 6.020 des 20.225 palmiers programmés lancée en novembre dernier, en plus de 51.920 plants d'oliviers sur les 81.000 programmés, tandis que les opérations de forage de puits et la réalisation de conduites d'irrigation, et leur raccordement au réseau d'électrification ont été achevés, a-t-il précisé. Ce projet, d'un coût de 1,9 milliard DA sur le budget de wilaya, est considéré comme l'un des

plus importants projets dont a bénéficié la wilaya, au regard de son impact attendu, dans le sens où il permettra de protéger RN3, dans son tronçon Ouargla-Touggourt (160 km) de l'avancée des sables, de fixer les dunes de sables et de protéger la richesse animale, notamment les camélidés, des accidents de la route.

Le projet, qui sera réceptionné avant la fin 2016, contribuera aussi à la préservation et l'extension du patrimoine phoenicole, en sus d'offrir des espaces verts et de repos pour les utilisateurs de cet axe routier, selon la même source. Cette bande verte, qui traverse en partie les territoires des communes de Hassi-Benabdellah, Hassi-Messaoud, El-Hedjira et N'goussa, sur des distances variant entre 12 et 75 km, va permettre la création de 800 emplois temporaires.

Le manque de la main-d'œuvre qualifiée, ce type d'activités étant boudé par les jeunes, en plus de la chaleur, sont parmi les entraves qui retardent le bon avancement des travaux de ce projet, confie-t-on à la Conservation des forêts.

La caravane de la jeunesse intitulée "Khaouwa fi Koul M'kane" a offert des spectacles culturels divers à Illizi, et ce dans le cadre de sa tournée nationale.

Le public de la capitale du Tassili, qui a rempli la salle des fêtes de la maison de la culture Othmane Bali, s'est réjoui du florilège de spectacles humoristiques et théâtraux ainsi que les différents styles musicaux algériens proposés par la jeune troupe professionnelle de cette caravane.

Le public local conquis a également dansé sous les airs des chansons proposées, à l'instar de celle du chanteur de Rap d'Annaba "Abdou", en plus d'apprécier les productions théâtrales qui ont ravi les enfants et leurs familles.

Le but de cette caravane de jeunesse est de renforcer les liens de fraternité et de solidarité entre la jeunesse algérienne, a souligné le chanteur de Rap Abdou avant d'exprimer sa "gratitude pour l'accueil chaleureux réservé à la caravane par les habitants du Tassili qui recèle des potentialités touristiques extraordinaires".

ILLIZI
Riches activités proposées par la caravane Khaouwa fi Koul M'kane

TÉLÉPHÉRIQUE OUED KOREICHE-BOUZARÉAH

Le taux de fréquentation approche les 200.000 utilisateurs par mois

180.000 à 200.000 personnes utilisent le téléphérique de Oued Koreiche à Bouzareah (Alger), qui a été mis en service en septembre 2014, a affirmé hier le directeur technique des téléphériques de la wilaya d'Alger, Boumediene Larbi.

Pendant les trois premiers mois de l'année, le nombre d'utilisateurs serait de près de 600.000, soit environ le même chiffre enregistré entre septembre et décembre 2014 avec précisément 594.740, a souligné M. Larbi.

L'affluence des habitants des hauteurs d'Alger pour le téléphérique, qui compte trois stations desservant en 12 minutes une ligne de 2,9 km à une hauteur de plus de 360 mètres, «sera plus importante pendant l'été prochain», a estimé le même responsable.



Le téléphérique Oued Koreiche-Bouzareah est actuellement très fréquenté par les citoyens à cause de la densité de la population dans cette région et entre 6.000 et 6.500 usagers (oued Kniss-Palais de la Culture) n'attire que 500 à 600 utilisateurs par jour.

A une question sur les interruptions de service du téléphérique Oued Koreiche-Bouzareah, M. Boumediene a indiqué que ce dernier avait enregistré plusieurs arrêts momentanés depuis sa mise en service du fait de mauvaises conditions météorologiques, qui deviennent «de plus en plus rares depuis quelques semaines» avec l'arrivée du printemps.

Le mouvement des cabines était interrompu à chaque fois que la vitesse du vent atteignait les 70 km/h et il est arrivé qu'elle atteigne même 110 km/h en janvier 2015 du fait d'une "météo" particulière à Bouzareah, le point le plus haut de la capitale, à 700 m au dessus du niveau de la mer. Pour minimiser les interruptions, la ligne Oued Koreiche-Bouzareah a été dotée d'un groupe électrogène et le projet a nécessité une enveloppe de 2,5 milliards de dinars.

Un autre projet de téléphérique en cours de réalisation va relier les hauteurs de Bab El Oued, à partir du boulevard Said Touati vers Z'ghara, en passant par "Village Céleste", a précisé M. Boumediene.

GUELMA

Les unités agroalimentaires emploient plus de 3.000 travailleurs

Les unités agroalimentaires des secteurs public et privé emploient plus de 3.000 travailleurs permanents dans la wilaya de Guelma et présentent des perspectives prometteuses de développement, apprend-on lundi auprès de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Grand générateur d'emplois, ce secteur a été à l'origine de plus de 90% des nouveaux postes de travail créés dans la wilaya à la faveur de la concrétisation des projets d'investissement qui ont fait de la wilaya un leader de l'agroalimentaire à l'échelle nationale, ont affirmé les membres du comité de l'investissement, du développement local, de l'équipement et de l'emploi de l'APW.

Plus de 40 unités (conserveries de tomate, semouleries et pâtes alimentaires, laiteries, huileries, abattoirs avicoles, boissons gazeuses) activent dans la wilaya, souligne la même source qui relève que de nombreux emplois saisonniers sont régulièrement créés par les conserveries de tomate.

La stratégie de développement des investissements de certains opérateurs et le dispositif d'accompagnement public ont permis à des unités de se transformer en de gros complexes, estime le comité qui cite l'exemple du complexe agroalimentaire Benamor qui emploie aujourd'hui 2.000 travailleurs. Le secteur devrait générer environ 5.000 nouveaux emplois avec l'entrée en activité de plusieurs unités actuellement en cours de réalisation, a ajouté le comité de l'APW qui a fait état de l'agrément de 22 projets nouveaux par le Comité d'assistance à la localisation et la promotion de l'investissement et de la régulation du foncier (Calpif).

APS

PROTECTION CIVILE

18 825 interventions du 12 au 18 avril



Durant la période du 12 au 18 avril 2015, les unités d'intervention de la protection civile ont enregistré 18 825 appels de secours dans les différentes secteurs d'interventions pour répondre aux appels de détresses émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accident domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Concernant le secours aux personnes, 10 741 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1294 blessés traités par nos secours médicalisés, 9252 évacuations sanitaires, outre 2569 interventions effectuées suite à 1393 accidents de la circulation ayant causé le décès de 37 personnes et 1612 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Biskra avec 8 personnes décédées et 38 autres blessées pris en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 39 accidents de la route. En outre, nos secours ont effectuées 1114 interventions pour procéder à l'extinction de 747 incendies urbains, industriels et incendies divers.

Par ailleurs 4401 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 3872 opérations diverses et l'assistance aux personnes en danger.

37 morts et 1.612 blessés en une semaine



Trente-sept (37) personnes ont trouvé la mort et 1.612 autres ont été blessées dans 1.393 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 12 au 18 avril, selon un bilan rendu public mardi par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Biskra avec 8 morts et 38 blessés dans 39 accidents de la route, précise la même source.

APS

VOL AVEC HOMICIDE 16 ans de réclusion criminelle

Hamid 35 ans, repris de justice notoire a été inculpé d'homicide volontaire et condamné à 16 ans de réclusion criminelle. L'affaire traitée en ce mois d'avril 2015, par le tribunal criminel d'Alger, avait trait à un homicide volontaire perpétré par le jeune Hamid sur la personne de sa voisine Fatima âgée de 65 ans.



A. Ferrag

Hamid se rend chez sa voisine Fatima qui le fait rentrer en toute confiance sans penser que cela allait lui coûter la vie. Hamid lui assène un coup de couteau en plein cœur. Fatima rend l'âme sur le coup. Il pénètre ensuite dans sa chambre et s'empare des bijoux,

du portable et l'argent.

Alertée par un voisin suite à la découverte macabre. La police s'est dépêchée sur les lieux du crime. La police a vite procédé à l'arrestation de Hamid qui ne nie pas les faits retenus contre lui. Le jour du procès, Hamid a reconnu avec regret son forfait.

Le représentant du ministère public met en exergue la gravité des faits. «L'accusé a commis un

acte très grave, je requiers la peine de 18 ans de réclusion criminelle». Durant la plaidoirie, l'avocat de la défense a essayé tant bien que mal de minimiser les dégâts, pour conclure, elle demande à la cour d'accorder les circonstances atténuantes à son client.

Après les délibérations, le verdict tombe : 16 ans de réclusion criminelle pour Hamid.

TISSEMSILT Tentative de suicide d'une jeune fille de 18 ans à Bordj Bouaâma

Abed Meghit

Une jeune fille, âgée de 18 ans s'est jetée du 4^e étage de son domicile familial à Bordj Bouaâma. Les causes n'ont pas encore été révélées,

a-t-on appris de sources locales. Cette tentative de suicide est survenue à la cité Medjahed, ce mardi dernier. La victime serait dans un état critique au niveau des urgences médicales de l'établissement hospitalier public de Bordj Bouaâma. Selon notre source que la jeune fille a été transférée à l'hôpital de Douéa.

La police alertée a enclenché une enquête afin de déterminer les raisons du geste de la jeune fille.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ: Saisie de plus de 129kg de kif traité et arrestation de huits trafiquants

M.B.

Exploitant des informations crédibles faisant état de la présence de trois personnes, écoulant de la drogue à la cité 18 Février, à Bordj Bou-Arréridj, les éléments de la brigade de recherche de la Gendarmerie nationale les ont arrêté en possession de 18,796 kg de kif traité. Les investigations approfondies ont permis aux éléments de la gendarmerie de remonter la filière jusqu'à Magra (wilaya de



M'sila) où une quantité de 110,450 kg de kif traité a été saisie et l'arrestation du fournisseur. L'enquête a permis aussi d'arrêter quatre autres trafiquants au niveau de Bordj Bou-Arréridj et la saisie de 3 véhicules utilisés dans ce trafic.

CONSTANTINE 2 adolescents sauvés des flammes

Deux personnes (âgées de 15 et de 17 ans) ont été secourues dimanche et sauvées d'une mort certaine d'un incendie survenu dans un appartement à la cité Boussouf, dans la ville de Constantine, a-t-on appris lundi auprès de la Protection civile, selon la même source qui a précisé que

l'intervention de ses éléments qui ont déployé un important dispositif de secours a permis l'extinction du feu à temps. Les victimes ont été prises en charge sur place par les médecins de la Protection civile, selon la même source qui a indiqué que les

LA MARCHE DE PROTESTATION SUR ALGER 300 GLD empêchée à Boufarik

Près de 300 membres des Groupes de légitime défense (GLD) (bien Groupes de légitime défense) issus de différentes wilayas du pays ont tenté lundi depuis Boufarik (10 km au nord de Blida) de marcher sur Alger avant qu'ils ne soient empêchés par les services de sécurité, a-t-on constaté. Avant même que la procession ne s'brane, les services de sécurité ont bloqué l'autoroute, à la sortie de la ville de Boufarik. Les protestataires ont fini par tenir un rassemblement au lieu-dit Haouche Gros, à la périphérie de la ville, pour faire part de leurs revendications et décider de la suite à donner à leur mouvement de contestation. Une marche similaire organisée par quelque 500 «GLD» voulant rallier Alger pour faire entendre des revendications sociales, avait été également stoppée décembre dernier près de Boufarik par les services de sécurité. Les protestataires réclament notamment la «reconnaissance officielle» de leur corps, la création d'un «Haut comité pour les victimes de la décennie noire», la révision des bases de salaires des retraités du corps et, enfin, la réintégration de l'ensemble des éléments radiés.

NAUFRAGE DU CHALUTIER EN MÉDITERRANÉE

800 morts ! L'UE promet d'agir

Le nouveau bilan du naufrage d'un chalutier dimanche au large de la Libye s'est alourdi à 800 morts, ont annoncé tôt hier à Catane, en Sicile, des représentants du HCR et de l'OIM, quelques heures après l'annonce d'un plan d'action européen pour répondre au drame des migrants en Méditerranée.

«On peut dire que 800 personnes sont mortes», a déclaré Carlotto Sami, porte-parole du Haut commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) en Italie, avant que le porte-parole de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Flavio Di Giacomo, ne confirme cette estimation basée sur les témoignages des 27 survivants arrivés dans le port sicilien vers minuit (22h00 GMT lundi).

«Nous avons confronté les témoignages, il y avait un peu plus de 800 personnes à bord, dont des enfants de 10, 12 ans. Il y avait des Syriens, environ 150 Erythréens, des Somaliens... Ils étaient partis samedi à 8h00 de Tripoli», a expliqué Mme Sami.

Le récit des survivants affirme que le chalutier qui les transportait a chaviré sous l'effet d'un mouvement de foule alors qu'il approchait un cargo portugais appelé à son secours.

Sommet extraordinaire de l'UE après une série de naufrages

Après une série noire de naufrages qui ont fait des centaines de morts depuis le début de l'année, l'Union européenne a décidé de tenir jeudi un sommet extraordinaire pour répondre en urgence au drame des migrants en Méditerranée.

Le dernier a eu lieu près de l'île grecque de Rhodes, où un voilier s'est échoué lundi sur des rochers. Trois migrants, dont un enfant, ont péri, et 93 personnes ont pu être sauvées au cours d'une opération de secours à quelques mètres du rivage. La semaine dernière, quelque 450 migrants étaient déjà morts dans des accidents similaires, selon les autorités italiennes.

L'UE semble prête à ré-examiner la répartition des demandeurs d'asile au sein des 28, et non plus seulement en Italie, en Grèce, en Espagne, à Malte et Chypre, les principales portes d'entrée dans l'UE.

Les Européens se montraient jusqu'ici très frileux, craignant que le renforcement des secours en mer et l'engagement à accueillir plus de gens ne créent un appel d'air, alors que le flot de migrants n'a jamais été aussi élevé. 35.000 migrants sont arrivés par bateau dans le sud de l'Europe depuis le début de l'année, selon le Haut commissariat aux réfugiés.

Les Européens misent aussi sur la coopération avec les pays d'origine et de transit pour mieux réguler les flux, pesant de toutes leurs forces pour la formation d'un gouvernement d'union en Libye afin de mettre fin au chaos dans le pays, seul moyen, selon eux, «d'endiguer durablement les départs de migrants africains et de réfugiés syriens massés sur ses côtes».

Par ailleurs, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon a exhorté lundi l'Union européenne (UE) à «intensifier»



son soutien aux pays riverains qui «portent le plus lourd fardeau» dans les opérations de secours et d'accueil des candidats à l'immigration. «La Méditerranée se transforme rapidement en une mer de souffrances pour des milliers de migrants», a affirmé M. Ban à l'ouverture d'une réunion à l'ONU pour préparer un sommet humanitaire qui doit avoir lieu en 2016 en Turquie.

Le chef de l'ONU a «exhorté l'Union européenne à démontrer sa solidarité en intensifiant son soutien» aux pays riverains, rappelant que l'Italie, la Grèce et Malte «portent le plus lourd fardeau» dans les opérations de secours et d'accueil.

Il a souligné à ce propos la nécessité de «renforcer la capacité de sauvetage en Méditerranée et ailleurs» mais également de «sevrer contre les criminels qui exploitent les plus vulnérables», en référence aux passeurs.

Plan d'action

L'Union européenne planche sur dix actions «immédiates» pour faire face à la «crise» migratoire en Méditerranée, incluant le renforcement des opérations de surveillance et de sauvetage en mer, après une série noire de naufrages meurtriers.

«Nous devons prendre des mesures directes, pratiques et substantielles. Si nous n'agissons pas maintenant, la crise va prendre des proportions dangereuses dans les mois qui viennent», a prévenu le commissaire européen en charge du dossier, Dimitris Avramopoulos, en présentant son plan d'action.

Le plan a été «pleinement soutenu» par les ministres des Affaires étrangères et de l'Intérieur de l'UE réunis en urgence à Luxembourg, a-t-il indiqué au côté de la chef de la diplomatie de l'UE, Federica Mogherini.

Il doit être soumis demain aux chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE lors d'un sommet extraordinaire convoqué après un nouveau naufrage dimanche au large des côtes libyennes, qui fait des centaines de morts.

Le plan de l'UE prévoit un renforcement des moyens de l'agence de surveillance des frontières Frontex, par le doublement notamment des moyens de son opération de surveillance maritime Triton selon plusieurs sources diplomatiques.

Il faut rappeler que l'UE avait déjà adopté un plan d'action beaucoup plus ambitieux en 2013 après le naufrage d'une embarcation près de l'île italienne de Lampedusa.

Il prévoyait déjà le renforcement des moyens de Frontex, la lutte contre les trafi-

30 fois plus de décès de migrants depuis le début de l'année qu'à la même période en 2014

quants et une coopération avec les pays tiers. Mais il proposait également l'examen de voies légales pour l'immigration vers l'Union européenne, un point absent du plan d'actions présenté lundi.

Le Vieux Continent ambitionne aussi de s'attaquer aux trafiquants, en lançant une opération «systématique pour capturer et détruire les navires» utilisés, selon la Commission européenne. L'UE souhaite mettre en place un projet pilote pour répartir entre les 28 pays membres, sur une base volontaire, au moins 5.000 demandeurs d'asile. Il s'agit également d'étudier «les options pour un mécanisme de relocation d'urgence» de migrants qui arrivent dans le sud de l'Europe, outre un renforcement en amont de la mission européenne au Niger (Eucap-Sahel-Niger) pour mieux verrouiller la frontière méridionale de la Libye qui est aujourd'hui «un couloir parfait pour les trafics humains», selon la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini.

L'Australia conseille à l'UE l'adoption d'une politique très ferme

Le Premier ministre australien, Tony Abbott, a conseillé hier à l'Union européenne de «suivre l'exemple de son pays et de refouler tous les migrants» arrivés par la mer afin d'empêcher des drames, après une série de naufrages en Méditerranée qui ont fait plusieurs centaines de victimes.

«Il est urgent que les Européens adoptent une politique très ferme qui puisse mettre fin au trafic d'êtres humains en Méditerranée», a déclaré Tony Abbott à des journalistes. Pour le ministre, «seul le renouvellement systématique des bateaux chargés de migrants est efficace». «Des centaines, peut-être des milliers de personnes se sont noyées en essayant d'atteindre l'Europe depuis l'Afrique. Le seul moyen d'empêcher ces tragédies est de mettre fin à l'arrivée des bateaux», a-t-il ajouté.

Peu après son arrivée au pouvoir en septembre 2013, le gouvernement conservateur de Tony Abbott a lancé avec l'aide de l'armée l'opération «Frontières souveraines» pour décourager les réfugiés d'arriver par la mer. Cette politique comporte deux volets. Les bâtiments de la marine interceptent les bateaux transportant des migrants et les renvoient vers leur point de transit, souvent l'Indonésie. Les demandeurs d'asile qui arrivent par bateau en Australie sont également placés dans des camps de rétention sur l'île de Manus, en Papouasie-Nouvelle Guinée ou sur l'île de Nauru, dans l'océan Pacifique. Même si leur demande d'asile est considérée comme légitime après instruction de leur dossier, Canberra ne les autorise pas à s'installer en Australie. La seule option qui s'offre à eux est le retour dans leur pays, la vie dans les camps de rétention dans les îles

ou au Cambodge, pays pauvre avec lequel l'Australie a conclu un accord.

Les défenseurs des droits de l'Homme dénoncent cette politique, estimant que l'Australie s'est tout simplement déchargée sur d'autres de ses responsabilités. Les Nations unies ont également condamné Canberra, accusée de manquer à ses obligations de signataire de la Convention sur les réfugiés de 1951 qui stipule que les migrants ont le droit de demander l'asile.

Selon des représentants du Haut commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), 800 migrants ont péri dans le naufrage dimanche survenu au large de la Libye.

SUITE A CE TRAGIQUE NAUFRAGE

L'Algérie exprime sa «vive émotion»

L'Algérie a exprimé lundi sa «vive émotion» suite au naufrage d'un bateau de migrants en Méditerranée en provenance de Libye et qui a fait près de 700 victimes, a affirmé le porte-parole du ministère des Affaires étrangères. «C'est avec une vive émotion que nous avons appris la disparition de centaines de personnes dans le drame qui s'est produit hier (dimanche) en Méditerranée au large des côtes libyennes, suite au chavirage d'un chalutier transportant des migrants en quête de sécurité et d'un avenir meilleur», a souligné le porte-parole du MAE dans une déclaration à l'APS. «Cette nouvelle tragédie qui est immanquablement heurté toutes les consciences, interpelle l'ensemble de la communauté internationale sur la nécessité et l'urgence d'arrêter une stratégie globale et équilibrée pour le traitement du phénomène de la migration et la gestion des flux migratoires dans le respect strict des droits de l'homme et de la dignité des migrants», a ajouté le porte-parole du MAE qui a souligné que l'Algérie, «qui n'a cessé plaidé en faveur de la promotion d'une coopération internationale sur la question de la migration, et qui inscrit son action dans le cadre de la position africaine commune, appelle à intensifier la lutte contre les réseaux mafieux et criminels transnationaux qui ont fait de la traite des personnes un fonds de commerce florissant». Il a estimé, par ailleurs, que «l'intégration du développement économique et social dans toute politique et dans toute stratégie régionale ou internationale liées à la problématique de la migration est indispensable, tant les initiatives occultant cette dimension ont montré leurs limites». **APS**

Les survivants du naufrage arrivent en Sicile

LE JEÛNE PEUT-IL ÊTRE ENVISAGÉ COMME THÉRAPIE ?

Pourra-t-on un jour prescrire quelques jours de jeûne à la place de médicaments ? Cette épingleuse question fait hurler certains scientifiques quand elle en passionne d'autres. Des études menées dans plusieurs pays ont souligné l'intérêt de la privation calorique sur la santé, mais en France le corps médical la voit d'un mauvais oeil. Que peut-on attendre du jeûne ? Quels ont été les effets constatés sur l'organisme ? Thierry de Lestrade, auteur d'un documentaire diffusé sur Arte le 19 septembre prochain, ouvre une réflexion dans son livre "Le jeûne, une nouvelle thérapie".

Le jeûne thérapeutique, une histoire ancienne

En Allemagne, depuis quelques années, les cures de jeûne ont le vent en poupe. Une dizaine d'hôpitaux publics sont autorisés à prescrire à leurs patients quelques jours de privation de nourriture, sous encadrement médical. Une situation imagininaire en France !

Jeûner pour rester en bonne santé, l'idée n'est pas nouvelle. Les premières applications thérapeutiques remontent au XIX^e siècle. En 1877, dans la petite ville de Meadville en Pennsylvanie, le docteur Edward Hooker Dewey, diplômé de médecine de l'université du Michigan, décide de donner uniquement de l'eau à un enfant souffrant de diphtérie, puisqu'il n'arrive pas à manger. Il découvre avec stupeur qu'au bout de quelques jours, le jeune patient est remis pied et guéri de sa maladie.

En 1880, c'est Henry Tanner, un médecin de Minneapolis qui relève le défi de cesser de s'alimenter. Il parvient à tenir 42 jours, sous les yeux ébahis de ses confrères. Loin d'être mal en point, le médecin constate que ses douleurs gastriques et ses rhumatismes ont disparu.

Le jeûne, un complément à la chimio dans la lutte contre le cancer ?

Ces anecdotes ne constituent que deux exemples du jeûne thérapeutique. Dans le passé, plusieurs études ont suggéré des bienfaits de la privation calorique sur la santé (contre l'hypertension, l'arthrite, l'intestin irritable, les troubles du sommeil), bousculant les dogmes de la médecine conventionnelle.

Plus proche de nous, le biologiste américain Valter Longo fait partie de cette poignée d'irréductibles scientifiques convaincus que le jeûne pourra être une approche complémentaire aux traitements médicamenteux actuels.

Obsédé par l'hypothèse qu'il tient à la clé d'une espérance de vie plus longue en bonne santé, le professeur de gérontologie et de biologie à l'université de Californie du Sud



Sud réalise plusieurs expériences qui renforcent ses convictions. Il parvient ainsi à démontrer l'efficacité de courtes périodes de jeûne en complément de la chimiothérapie dans la lutte contre le cancer (étude parue dans Science Translational Medicine en février 2012). Les rongeurs atteints de cancers à qui on a inoculé à haute dose un produit de chimiothérapie et qui ont suivi un jeûne aînent en effet des taux de guérison de 20 à 40 % (suivant le type de cancer) supérieurs aux rongeurs qui n'ont pas suivi de jeûne.

L'homme programmé pour s'adapter au jeûne ?

De là à dire que les résultats seraient les mêmes sur l'Homme, il y a un pas que Valter Longo ne se risque pas à franchir. Il faut donc que soit réalisé un essai clinique sur plusieurs années sur des hommes.

En France, Thierry de Lestrade a mené une enquête journalistique sur le jeûne dont le livre vient de paraître*. Son travail l'a amené à croiser le chemin de Yvon Le Maho, échopysiologiste, spécialiste des réponses comportementales des organismes à leur environnement.

Ce scientifique a observé pendant des années le mode de vie des manchots empereurs et notamment leur capacité à jeûner pendant presque quatre mois. Ses observations empiriques l'ont persuadé d'une chose : le mécanisme d'adaptation est le même chez l'animal que chez l'homme. Un point de vue plutôt déroutant pour un membre de l'Académie des sciences.

Ce mécanisme principal du jeûne, dont parle Yvon Le Maho, se décompose en trois phases chez l'animal comme chez l'homme : le corps utilise d'abord des réserves de glucose dans le foie et dans les muscles, puis il puisse dans les réserves de protéines des lipides avant de faire appel aux réserves de lipides qui servent à fabriquer un « carburant de remplacement du glucose pour le cerveau » (qui se nourrit normalement de glucose). Ce substitut de glucose est appelé « corps cétogénique ». L'augmentation de la concentration de ces composants dans le cerveau fascine les chercheurs. Les corps cétones aident l'organisme à résister au stress et ralentiraient le vieillissement des cellules. Cela pourrait-il expliquer les bénéfices supposés du jeûne ? Encore une piste à creuser pour les scientifiques.

En France, les scientifiques conquis par le jeûne comme Yvon Le Maho, se contentent sur les doigts d'une main. Mais "c'est en train de changer", assure l'échopysiologiste qui a lui-même fait une cure de jeûne à la célèbre clinique Bichat-Burgundy en Allemagne. Plusieurs essais cliniques vont démarrer dans plusieurs pays européens (Pays-Bas, Allemagne, Italie, Serbie) avec pour objectifs d'encadrer davantage la pratique du jeûne et d'évaluer son innocuité et ses supposés effets positifs. En France, c'est le service de cancérologie Bologny mené par le Dr Laurent Zelck qui va conduire les recherches.

Une pratique qui ne s'improvise pas

Ces travaux devraient permettre de nous éclairer un peu plus. Pour l'heure, il convient de rappeler que le jeûne partielle ou complet ne se pratique pas à la légère mais doit être encadré. Un bilan de santé doit être réalisé auprès d'un professionnel. Certaines contre-indications existent (anorexie, boulimie, de diabète de type 1, d'hyperthyroïdie, tuberculose).

EN TROIS JOURS, LE JEÛNE RENOUVELLE TOTALEMENT LE SYSTÈME IMMUNITAIRE

Trois jours de jeûne complet suffiraient à régénérer le système immunitaire en stimulant la moelle osseuse, selon une nouvelle étude américaine. Des chercheurs d'une équipe de l'Université de Californie du Sud (Etats-Unis) affirment avoir trouvé le moins de forceur l'organisme à se régénérer : un jeûne de 72 heures. Rapportée par le quotidien américain "USA Today", l'étude montre que le fait de jeûner pendant trois jours complets permettrait de reconstruire l'ensemble du système immunitaire, et ce même chez les personnes

âgées ou gravement malades. Alors même que la pratique du jeûne est très décrite chez les médecins, elle contraindrait en fait la moelle osseuse à produire de grandes quantités de globules blancs, les cellules phares du système immunitaire. Affabli par le jeûne, le corps n'a de choix que de renouveler son système de défense. « Et la bonne nouvelle, c'est que le jeûne débarrasse des parties du système immunitaire abîmées ou âgées et inefficaces pendant le jeûne », explique Valter Longo, l'un des auteurs de l'étude. Ainsi, « si vous

partez d'un système fortement endommagé par une chimiothérapie ou par le vieillissement, les cycles de jeûne peuvent permettre de créer rapidement un nouveau système immunitaire », a-t-il ajouté. « lorsque l'on est affamé, l'organisme tente d'économiser de l'énergie », précise le chercheur, « l'un des choses qu'il peut faire pour cela, c'est de recycler un grand nombre de cellules qui sont une partie immunitaire qui ne sont pas utiles, notamment celles qui sont endommagées. » Le jeûne serait donc particulièrement recommandé (sous surveillance médicale) chez

les personnes atteintes de cancer traitées par chimiothérapie. Leurs cellules immunitaires endommagées par ce traitement pourraient alors être remplacées par de nouvelles cellules saines. Par ailleurs, le fait de jeûner régulièrement réduirait la présence d'une enzyme appelée PKA, liée à l'hormone de vieillissement, à l'apparition et à la croissance des tumeurs. C'est ce que l'équipe de recherche. Ainsi, si « il n'y a pas de preuve que jeûner soit dangereux », « il y a de grandes preuves que ce soit bénéfique », conclut Valter Longo.

DIABÈTE :
LE JEÛNE
POURRAIT
PREVENIR LES
PRÉ-DIABÉTIQUES



Les régimes de type jeûne, comme le 5-2, pourraient être une nouvelle méthode de prévention du diabète chez les pré-diabétiques, selon une étude présentée au congrès annuel de l'American Diabetes Association Scientific, à San Francisco.

Le 5-2, c'est-à-dire qu'il prévient le diabète des type 2, se caractérise par un taux élevé de sucre dans le sang malinsuffisant pour qu'un diabète se déclare. Selon une nouvelle étude menée par des chercheurs américains de l'Intermountain Heart Institut de Salt Lake City (Utah), les régimes ultra-rapides type 5-2 (2 jours de très petites portions et 5 jours d'alimentation méditerranéenne), combattent mieux les pré-diabétiques que les régimes diabétiques. Dr Horne, directeur du service de pathologies cardiovasculaires et d'épidémiologie génétique et son équipe de chercheurs, se sont basés sur des personnes âgées entre 30 et 69 ans qui présentent chacune un ou plusieurs facteurs de risque suivants : obésité, taux de triglycérides élevé, taux de cholestérol HDL bas, de l'hémoglobine A1c élevée et/ou glycémie à jeun élevée.

Après une période de 6 semaines, le taux de cholestérol diminue d'environ 12%.

Pendant les premiers jours de jeûne, les chercheurs observent une augmentation du taux de cholestérol, puis au-delà d'une longue période (6 semaines), une diminution d'environ 12%.

C'est un processus biologique bien connu et qui explique le phénomène. Les jours des premiers jours de jeûne, le corps utilise les lipides dans les cellules graisseuses, ce qui fait augmenter puis diminuer le taux de cholestérol dans le sang. Chez le pré-diabétique, le corps utilise le cholestérol LDL (considéré comme le mauvais cholestérol) dans les cellules adipeuses, annihilant ainsi la résistance à l'insuline et abaissant le taux de glucose dans le sang.

« Le jeûne pourrait être un important moyen de prévention », assure le Dr Horne. Mais même s'ils sont optimistes face à cette nouvelle arme thérapeutique, les chercheurs soulignent le besoin d'études supplémentaires pour préciser les modalités du traitement du pré-diabète par le jeûne.

ANTIBIOTIQUES GARE À LA RÉSISTANCE DES BACTÉRIES !

En réponse à l'utilisation toujours plus massive des antibiotiques en France, l'Institut de Veille sanitaire tire la sonnette d'alarme, et publie un rapport inquiétant sur les résistances bactériennes. Explications.

À l'occasion de la journée européenne d'information sur les antibiotiques du 18 novembre 2014, l'Institut de Veille Sanitaire (INVS) et l'Agence nationale de sécurité des médicaments (ANSM) publient un rapport alarmant sur la consommation d'antibiotiques et la résistance bactérienne qui en résulte. Les données issues du secteur hospitalier et de ville (médecins en cabinets) rassemblées ici font état de la consommation d'antibiotiques sur une période de 10 ans, de 2003 à 2013.

Une consommation en hausse depuis 2010, surtout en ville

Le rapport confirme la tendance à la hausse de la consommation d'antibiotiques en France, particulièrement en ville. Les pénicillines constituent la classe d'antibiotiques la plus utilisée, alors que l'association de l'amoxicilline à l'acide clavulanique est la plus prescrite en établissement de santé. À l'hôpital, la consommation de céphalosporines progresse, ainsi que celles des carbapénèmes, antibiotiques utilisés lorsqu'elles sont échouées à stopper l'infection.

Une résistance qui menace l'efficacité des traitements

Selon l'INVS et l'ANSM, « l'utilisation massive d'antibiotiques génère au fil du temps l'apparition et la diffusion de résistances bactériennes qui menacent l'efficacité des traitements ». En d'autres termes, les bactéries finissent par réussir à déjouer les antibiotiques, en développant des systèmes de défense très efficaces.

D'après l'Inserm, ces résistances d'abord ponctuelles sont devenues « massives et



préoccupantes ». Certaines souches bactériennes sont alors devenues multi-résistantes voire toto-résistantes : elles résistent à plusieurs voire à tous les antibiotiques disponibles. Dans ce cas, les médecins sont dans une impasse thérapeutique, et ne disposent d'aucune solution pour lutter efficacement contre l'infection.

Nécessité d'une vigilance et d'une mobilisation durables

Le rapport souligne que les données sont encourageantes concernant le pneumocoque (responsable de pneumonies, sinusites, otites, méningites ou encore de conjonctivites), mais aussi pour le staphylocoque (infections cutanées ou septiques dans les cas les plus graves). Cependant, « une vigilance renforcée

est nécessaire pour les entérobactéries », des bactéries résistant principalement dans le tube digestif. *Escherichia Coli* en est une, et est responsable de la plus fréquente des infections à l'hôpital comme en ville : l'infection urinaire. Enfin, « l'émergence de résistances bactériennes dirigées contre les carbapénèmes, des antibiotiques dits « de dernier recours » est particulièrement préoccupante », indique le rapport. L'INVS et l'ANSM appellent les professionnels de santé et le grand public à un meilleur usage des antibiotiques, en quantité comme en termes de durée de traitement. Pour préserver l'efficacité des antibiotiques, « une mobilisation durable et déterminée de tous les acteurs, prescripteurs, patients et pouvoirs publics est indispensable », conclut le rapport.

LES YANOMAMI, UNE TRIBU D'AMAZONIE ANTIBIORÉSISTANTE QUI INQUIÈTE LES CHERCHEURS

Une tribu de la forêt amazonienne du Venezuela, les Yanomami, présente une grande résistance aux antibiotiques, alors qu'elle n'a presque jamais été en contact avec le reste du monde. Cette découverte inquiétante pousse les chercheurs à développer de nouveaux antibiotiques plus adaptés.

En 2009, une équipe médicale dirigée par María Dominguez-Bello, microbiologiste de l'université de New York s'intéresse aux 54 individus de la tribu des Yanomami. Elle prélève des échantillons de salive, de selles et de peau de 34 membres du clan, puis les analyse. verdict : les Yanomami ont un microbiote (ensemblé des bactéries, champignons et virus de l'organisme, aussi appelé microbiome) bien plus varié que celui des communautés rurales géographiquement proches de cette population. Ce microbiote est même deux fois plus diversifié



que celui observé dans un groupe témoin d'Américains, assurent les chercheurs dans leur étude publiée dans la revue *Science Advances*.

Alors même qu'ils n'ont jamais pris d'antibiotiques ou mangé d'animaux élevés aux médicaments, les Yanomami ont des gènes 30 fois plus résistants aux

antibiotiques que la moyenne traditionnellement observée. « Une demi-douzaine de gènes pouvaient même inactiver des médicaments modernes », notent les chercheurs. « C'est une preuve de plus que la résistance aux antibiotiques est une caractéristique naturelle du microbiote humain, mais qu'il est prêt à être activé et amplifié pour une plus grande résistance après avoir utilisé des antibiotiques », explique l'un des auteurs, cité par *Le Télégramme*. Selon les hypothèses des chercheurs, les bactéries intestinales des Yanomami auraient évolué de manière à lutter contre un grand nombre de toxines auxquelles ils sont exposés dans leur environnement, et dont la structure moléculaire est semblable à celle des antibiotiques de notre médecine occidentale. Pour Christina Wairiuna, anthropologue de l'université d'Oklahoma (Etats-Unis), citée dans la revue *Science*, cette découverte « suggère que la résistance aux antibiotiques est ancienne, diverse et étonnamment répandue dans la nature ».

« Cette étude souligne le besoin de développer la recherche vers de nouveaux antibiotiques », concluent les auteurs, sans quoi « nous allons perdre la bataille contre les maladies infectieuses. »

MEILLEURE PRISE EN CHARGE DU CANCER

Des comités de consultation pluridisciplinaires créés par des spécialistes



Des comités de consultation pluridisciplinaires ont été créés et d'autres sont en voie de l'être à l'Établissement Hospitalo-Universitaire d'Oran pour une meilleure prise en charge des patients atteints de cancer, a-t-on appris du chef de service Oncologie médicale de l'EHU. «Nous, chefs de services de traitement du cancer, avons convenu de créer des comités de consultation multidisciplinaires et discuter des dossiers des patients atteints de cancer», a déclaré, à l'APS, le Pr Yamani Mohamed. Les comités organisent des réunions de consultation pluridisciplinaires (RCP) auxquelles participent des cancérologues, des radiologues, des anapathologistes et des radiothérapeutes, entre autres, avec pour objectif principal d'assurer «une bonne coordination entre les différents services et surtout œuvrer à la continuité des soins à travers la discussion et l'évaluation des bénéfices et des risques qu'encourt chaque cas présenté», a-t-il indiqué. Une RCP doit se faire en présence de médecins de spécialités différentes permettant d'avoir un avis sur toutes les procédures envisagées. «Si le malade nécessite un acte chirurgical, il est rapidement pris en charge, et s'il a besoin seulement de traitement de radiothérapie ou de chimiothérapie, la décision est prise lors de cette réunion et nous nous organisons pour qu'il soit rapidement pris en charge dans un délai ne dépassant pas 15 jours», a déclaré le Pr. Yamani. Ce genre de réunions constitue un grand avantage pour les malades car, a-t-il dit, la décision est prise de manière commune par tout le staff et toutes les probabilités passées en revue, avant de faire remarquer qu'à l'étranger, un malade atteint du cancer ne peut être traité hors d'une réunion de consultation pluridisciplinaire (RCP).

SELON L'OMS

L'Algérie a réalisé les OMD en matière de lutte contre le paludisme, la tuberculose et le sida

Le représentant de l'organisation mondiale de la Santé (OMS) en Algérie, Bah Keita, a salué les efforts de l'Algérie en faveur de la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD-2000/2015) en matière de lutte contre le paludisme, la tuberculose et le sida. Lors d'une journée de sensibilisation organisée mardi à l'institut national

de santé publique (Insp-Alger) sous le thème «Harmonisation pour la santé en Afrique», M. Keita s'est félicité des résultats réalisés par l'Algérie pour les OMD en matière de lutte contre le paludisme, la tuberculose et le Sida.

Il a également salué les efforts consentis par l'Algérie en tant que pays émergent en matière de lutte contre les ma-

M. BOUDIAF, MINISTRE DE LA SANTÉ L'A ANNONCÉ HIER Une annexe de 240 lits du CHU d'Annaba sera opérationnelle en mai



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme des hôpitaux, Abdelmalek Boudiaf a annoncé mardi, à El Tarf, que «l'hôpital de 240 lits de Besbes, en phase d'achèvement, sera érigé en annexe du centre hospitalo-universitaire d'Annaba, conformément aux instructions du premier ministre M. Abdelmalek Sellal».

S'exprimant lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'El Tarf, M.Boudiaf a affirmé que «cette infrastructure dotée de quatre ou cinq spécialités, sera opérationnelle dès l'achèvement des travaux, le 05 mai prochain».

Les travaux de construction de ce nouvel établissement sanitaire, qui a nécessité un investissement public de l'ordre de 3 600 millions de dinars, atteignent un taux de 98%, a-t-on assuré au ministre qui a mis l'accent sur l'importance de la livraison «d'un ouvrage de qualité», répondant aux standards requis.

Confié à une entreprise chinoise, l'hôpital de 240 lits de Besbes comprend, a-t-on ajouté, l'ensemble des services (bloc des urgences, laboratoire de biologie, pédiatrie, maternité, unité de chirurgie, unité médicale) à même de permettre une prise en charge réelle des populations, ac-

tuellement astreintes à se déplacer jusqu'à Annaba ou à El Tarf, pour les soins nécessaires. L'accent a été mis sur l'importance du «bond qualitatif» enregistré par le secteur de la santé, à la faveur des réformes engagées.

«Les grands projets en chantier traduisent tout l'intérêt accordé par l'Etat pour valoriser les grands investissements dans ce secteur par en optimisant l'exploitation des structures, des équipements médicaux et des ressources humaines», a souligné M. Boudiaf, assurant que «les soins et l'hospitalisation à domicile pour soulager les patients, est désormais une option, parallèlement à la poursuite de la formation continue du personnel médical».

Dans la commune frontalière de Bouhadjar, le wali d'El Tarf, Mohamed Lebka, a procédé à l'inauguration d'un service de dialyse ouvert au sein de l'EPH. Accueilli

avec un grand soulagement, ce service, doté de 10 générateurs, bénéficie à 13 insuffisants rénaux venus de la daïra de Bouhadjar.

«Au mois de septembre 2014, j'avais promis à la population de Bouhadjar un service de dialyse, chose faite désormais», a-t-il rappelé à des malades tout en insistant sur les efforts déployés par l'Etat pour leur prise en charge.

Le ministre de la santé s'est rendu ensuite dans la commune d'El Kala où il a visité l'hôpital 254 lits avant d'inspecter au chef lieu de wilaya, le chantier de construction d'une école paramédicale, une salle de soins polyvalente et les travaux de réalisation d'un hôpital de 120 lits et son pavillon des urgences médicales.

Ce projet sera inauguré le 5 juillet 2015, par le Premier ministre Adelmalek Sellal, à l'occasion de la célébration de la fête de l'Indépendance et de la jeunesse, a annoncé M. Boudiaf.

BEJAIA

Le CHU (provisoire) Khellil Amrane enfin doté d'une IRM

Arslan-B

Le précieux appareil IRM (Imagerie par résonance magnétique) venu renforcer le centre d'imagerie de l'hôpital Khellil Amrane (qui fait office de CHU depuis quelques années...) vient d'être inauguré par le Wali de Béjaïa en présence du directeur du « CHU » et des professeurs chargés de l'installation dudit appareil. Installation aussitôt suivie de sa mise en service. De dernière génération, apprend-on, et financé dans le cadre du budget de wilaya, l'appareil serait le seul installé à l'échelle du territoire national, fourni par la société américaine (USA) Sarl General electric healthcare Algeria pour un montant de 174 498 626,

41 DA. Sa garantie est de 18 mois tandis que le service après-vente devrait s'étaler sur une dizaine d'années. Les délais d'intervention sont de 24 h et les visites préventives seront de 04 visites/an. La formation du personnel de manipulation (comportant 03 équipes dont la première a été formée entre le 1er mars et le 14 avril 2015 aura été assurée par Cima Yaker (Algér). Il est par ailleurs programmé un cycle de formation d'une quinzaine de jours au centre hospitalier de Heyrs (France) au profit de 03 radiologues. 04 techniciens sont d'ores et déjà mobilisés pour assurer la maintenance de l'IRM et les tout premiers essais ont été enclenchés le 19 avril 2015. Un précieux acquis pour l'hôpital, en attendant un authentique... CHU.

A. B.

ladies non transmissibles (MNT) à travers notamment l'adoption d'un plan national de lutte contre le cancer (2015-2019) et l'élaboration d'un programme stratégique de lutte contre les facteurs des maladies cancéreuses.

Il a qualifié ces deux plans «d'engagement de haut niveau» par les autorités algériennes pour faire face à ces mala-

dies. Par ailleurs, le représentant de l'OMS a indiqué que l'organisation prépare une feuille de route notamment pour l'Afrique, rappelant que ces MNT et les autres maladies contagieuses auxquelles s'ajoute la pauvreté «constituent une charge pour la région».

APS

ASSOCIATION DES OULÉMAS MUSULMANS ALGÉRIENS

L'engagement et le discours systématique doivent guider l'élite

L'engagement et le discours systématique agencé avec méthode et rigueur et reflétant des pensées organisées, puisées de sa religion, de son histoire et de sa civilisation doivent guider l'élite, a estimé lundi après-midi à Constantine, le président de l'Association des oulémas musulmans algériens (AOMA), Abderrazak Guessoum.

Al'ouverture du séminaire international "l'élite algérienne et le mouvement réformiste", à l'université des sciences islamiques Emir-Abdelkader, cheikh Guessoum a précisé que l'élite effective est celle dont le dynamisme et l'ambition sont "une référence pour le nationalisme".

Qualifiant l'élite de "boussole de la société", le conférencier a souligné que la véritable élite demeure celle "imprégnée des préoccupations de sa société, de ses aspirations et de ses ambitions", précisant que l'Association des oulémas musulmans algériens, sous la présidence du Cheikh Benbadis a "délivré l'élite algérienne de son complexe d'infériorité et de son arrogance" pour être au service de sa société.

Affirmant que l'élite algérienne a constitué une "référence" pour le monde arabe et musulman, le secrétaire général de l'organisation mondiale des



savants musulmans, Saad Benali Chahraoui, a, de son côté, incité les nouvelles générations à se raffermir "d'abnégation et de persévérance" caractérisant l'élite algérienne soulignant des oulémas d'origine algérienne tels que Abou Bakr Bendjaber El Djazairi à Médine et Mohamed Abdelkader Laroussi à la Mecque demeurent "une élite musulmane incontestée".

Des universitaires et d'historiens algériens de dix wilayas aux côtés des universitaires venus de Tunisie, d'Arabie Saoudite et de France présenteront, à ce séminaire qui se poursuivra jusqu'au 22 avril, plus de 30 conférences relatives à l'histoire du mouvement national algérien qui a donné naissance, durant la première moitié du XX^e siècle, au mouvement réformiste. L'histoire de l'émergence des élites algériennes et les positions qu'elles ont adoptées, durant la période coloniale par

rapport à plusieurs questions cruciales et la relation entre les élites algériennes et le monde arabo-musulman seront également détaillées.

Quinze (15) séminaires sont programmés par le département des colloques et des congrès de la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe" a indiqué Slimane Hachi, responsable du dudit département.

Divers thèmes seront abordés au cours de ces rencontres internationales à l'image du colloque sur "les massacres coloniaux" programmé le 7 mai prochain et "l'itinéraire des femmes résistantes", prévu à la mi-mai.

L'histoire de la civilisation numide sera détaillée avec deux colloques "La Numidie, Massinissa et l'histoire" et "Jugurtha, un roi au cœur de la résistance", aux côtés d'autres thèmes sur les auteurs de Constantine, le soufisme et le Maghreb dans la préhistoire.

«Mona Louisa» du TR Batna représente l'Algérie au festival du théâtre arabe au Caire

La pièce "Mona Louisa" du théâtre régional de Batna représente l'Algérie au 13e Festival du théâtre arabe qui se tient du 19 au 30 avril au Caire, apprend-on lundi de la directrice du TRB M'barka Tighaza.

Mise en scène par Toufik Aït El-Hadj et adaptée par Djamilia Mustapha Ez-Zakai d'un poème de l'égyptien Saïd Nasr, la pièce sera jouée le 26 avril dans la capitale égyptienne, a précisé cette responsable. La pièce, la première du TRB pour la saison 2015, a reçu un bon accueil lors de sa



présentation dans diverses wilayas du pays, a encore souligné la directrice du TRB.

L'œuvre est un voyage "algérien" dans l'épique sourire de la toile La Joconde ou Mona Lisa

du peintre italien Léonardo Da Vinci, selon les adeptes du 4^e art ayant assisté à sa présentation.

La trame, véritable comédie noire, est tissée autour de l'histoire d'un plasticien qui s'prend d'une femme virtuelle dont il a dessiné le portrait oubliant celle avec laquelle il vit.

Mona Louisa a remporté le prix de la meilleure scénographie au cours du 4^e festival national de la production théâtrale féminine organisé mars passé à Annaba.

BOUIRA: Le festival culturel de Tikjda aura lieu fin avril

Le festival culturel de Tikjda sera organisé fin avril en cours avec au menu un riche programme concocté par les directions de la Culture et du Tourisme de Bouira, a-t-on appris, hier, du directeur de la Culture de la wilaya.

Cette manifestation qui sera lancée le 28 avril, s'étendra sur trois jours à indiquer, à l'APS, El-Hachemi Bouhired, ajoutant qu'un programme culturel et musical est en cours de préparation, dont des galas artistiques, des expositions de différents produits artisanaux de la région, ainsi qu'une autre exposition consacrée aux arts plastiques.

Des peintres et dessinateurs seront

aussi présents à cette manifestation culturelle à laquelle seront invités plusieurs artistes de la chanson kabyle à l'image des Abranis, Akli Yahiaïen ainsi que des chanteurs locaux, a précisé M. Bouhired.

La direction de la Culture s'occupe actuellement de mettre en place les conditions nécessaires pour une bonne organisation de cet événement dont le lieu de sa tenue n'est pas encore déterminé, a-t-il souligné.

«La précédente édition avait eu lieu au niveau de l'esplanade de l'héliport de Tikjda, mais cette année nous allons essayer de trouver un autre endroit pour

vant abriter les différentes activités qui marqueront le festival», a expliqué ce responsable. Selon lui, cette manifestation sera marquée par des galas en nocturne pour «tenter de perpétuer la tradition de sortie» pour être un «moteur du tourisme en Kabylie».

«Le festival de Tikjda stimulera, par ailleurs, un retour en force des touristes, tant nationaux qu'étrangers. Et toutes les conditions sont réunies pour la réussite de cet événement. Les familles et les enfants sont conviés à profiter de cette occasion pour découvrir les paysages féeriques que leur offrira la région», a conclu la même source.

CONSTANTINE, CAPITALE DE LA CULTURE ARABE



Le programme des manifestations et activités du 22 avril au 2 mai 2015

20 - 22 avril

Colloque international 'Les élites algériennes et le mouvement El Islah'. Salle de conférences de l'université Emir Abdellkader.

23 avril

15h : Hommage à Zhor Ounissi et à Malek Haddad. Palais de la culture Malek Haddad.

23 avril - 20 mai

Salon national du livre, débutant à la Journée internationale du livre et du droit d'auteur. Hall central de l'université Mentouri.

17h : Inauguration de l'exposition des affiches et costumes retracant l'histoire du théâtre algérien. Théâtre régional de Constantine.

27 - 30 avril

17h : Ouverture des Journées culturelles de la Palestine. Zénith, grande salle et salles d'exposition du 1^{er} étage.

18h : Nuits de la poésie arabe, soirée consacrée à la Palestine. Auditorium de l'université Constantine3, Ali Mendjeli.

29 avril

20h : Spectacle de danse, troupe indienne dirigée par Sandeep Kumar Khevra. Théâtre régional de Constantine.

30 avril

20h : Concert de jazz, à l'occasion de la Journée internationale du jazz. Zénith.

30 avril - 2 mai

20h : 'L'Ours', pièce théâtrale adaptée de 'L'âne d'or' d'Apulée de Madaure, par la troupe du théâtre de Souk Ahras. Théâtre régional de Constantine.

20h : Pièce théâtrale, par la troupe du Théâtre de Constantine. Théâtre épique

Le New York Times remporte trois prix Pulitzer 2015

Le quotidien américain *New York Times* a remporté lundi trois prix Pulitzer, les prestigieuses récompenses américaines en matière de journalisme.

Le quotidien l'a emporté dans la catégorie «International», ses journalistes étant collectivement distingués pour leur couverture de l'épidémie mortelle d'Ebola en Afrique de l'Ouest, a précisé lundi le comité Pulitzer à l'université Columbia à New York.

Un photographe pigiste du *New York Times*, Daniel Berehulak, l'a emporté dans la catégorie «Photo magazine», également pour sa couverture d'Ebola. Le journaliste du *New York Times* Eric Lipton a reçu le prix dans la catégorie «Journalisme d'investigation» pour ses articles sur le rôle des lobbies. Au total, les prix Pulitzer ont été remis dans 21 catégories.

APS

DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU SAHEL L'UE adopte le Plan d'action 2015-2020

Les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) ont adopté lundi le Plan d'action 2015-2020 pour la région du Sahel.

Le Plan adopté s'inscrit dans le cadre de la mise en application de la Stratégie de l'UE pour la sécurité et le développement du Sahel. Les chefs de la diplomatie européens ont souligné que «la pauvreté, les tensions internes, la démographie croissante, les crises alimentaires fréquentes, la migration irrégulière et les crimes et l'extrémisme violents» constituent de «grands défis» tant pour le Sahel que pour le reste du monde dont l'Europe.

Ils ont indiqué que le Plan d'action est fondé sur plusieurs axes dont «la prévention et la lutte contre la radicalisation, la création des conditions appropriées pour les jeunes, la gestion de la migration, de la mobilité et des frontières ainsi que la lutte contre le trafic illicite et le crime organisé transnational».

Ils ont mis l'accent sur l'importance des synergies entre les pays de la région aussi bien qu'entre le Sahel et les autres régions voisines.

L'UE a réaffirmé ses engagements vis-à-vis du Sahel, en particulier le soutien au développement politique et socio-économique, la consolidation des droits humains, la gouvernance démocratique et de l'Etat de droit.

Une nouvelle attaque contre un convoi de la Minusma au nord Mali fait un mort

Au moins une personne a été tuée lundi dans le nord du Mali dans une attaque ayant ciblé un convoi de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma).

«Un convoi de fournisseurs civils de la Minusma a une nouvelle fois été attaqué par des assaillants à 30 kilomètres à l'ouest de Gao», la plus grande ville du nord du Mali, vers 11H30 (heure GMT et locale), a affirmé la Minusma dans un communiqué, ajoutant qu'«au moins un chauffeur a été assassiné».

La Minusma se dit «outrée par ces crimes crapuleux touchant des civils innocents». Cette attaque survient après celle menée vendredi contre un convoi de fournisseurs civils de la Minusma à 15 km de Gao, qui avait tué deux chauffeurs et fait un blessé par balle, selon la force de l'ONU.

Une attaque aussi avait été menée le 15 avril contre une base de l'ONU près de Gao et avait tué deux civils et blessé une vingtaine d'autres personnes, dont neuf soldats nigériens.

NIGERIA 3 blessés dans un attentat suicide visant une mosquée

Un attentat suicide visant une mosquée a fait trois blessés lundi dans le nord-est du Nigeria, ont rapporté des témoins.

L'attentant, attribué au groupe terroriste Boko Haram, a eu lieu à quelques mètres d'une mosquée située dans le quartier de Dogo Tebo dans la ville de Potiskum, dans l'Etat de Yobe.

«Trois fidèles ont été touchés par des éclats et légèrement blessés tandis que le porteur de la bombe a eu les jambes arrachées», selon des témoignages d'habitants.

L'auteur de l'attentat, un homme âgé d'une trentaine d'années, a été emmené à l'hôpital.

ASSASSINAT DE RESSORTISSANTS ÉTHIOPIENS EN LIBYE L'UA condamne un «acte barbare et lâche»

L'Union africaine (UA) a vivement condamné lundi l'assassinat «barbare et lâche» de 28 chrétiens éthiopiens en Libye par des éléments de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech).



La présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, a déclaré dans un communiqué de l'UA publié lundi à Addis Abeba, être «bouleversée d'apprendre l'exécution de ressortissants éthiopiens innocents par des terroristes de l'EI en Libye». «La présidente de la Commission condamne avec fermeté cet acte barbare et lâche», peut-on lire dans ce communiqué. Mme Dlamini-Zuma a souligné

que cet «acte méprisable» ne fait que mettre l'accent sur l'urgence d'une action internationale «renforcée» pour faire face à la situation prévalant en Libye, «marquée par l'effondrement de l'ordre public et du droit et la présence croissante de groupes terroristes, dont certains ont fait allégeance à l'EI», indique le communiqué. Elle a réitéré l'engagement de l'UA à continuer de travailler avec toutes les parties prenantes

africaines et internationales concernées par le rétablissement des institutions d'Etat et la restauration de la sécurité en Libye, ainsi l'éradication des groupes terroristes qui opèrent dans ce pays», conclut le communiqué.

L'EI a diffusé dimanche une nouvelle vidéo montrant l'exécution d'au moins 28 hommes, présentés comme des Éthiopiens, par des terroristes de l'EI en Libye.

Explosion d'une bombe devant l'ambassade d'Espagne à Tripoli

Une bombe a explosé dans la nuit de lundi à mardi près de l'ambassade d'Espagne à Tripoli sans faire de victime, a annoncé une source sécuritaire libyenne, attribuant l'attaque au groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech).

«Des extrémistes appartenant à l'EI ont dissimilé une charge explosive près du mur extérieur de l'ambassade d'Espagne à Tripoli, ce qui a causé des dégâts matériels au bâtiment de l'ambassade et aux bâtiments voisins», a annoncé à

la presse Issam Naas, un porte-parole des autorités de Tripoli.

Livrée aux milices, la Libye est gouvernée par deux gouvernements et Parlements qui se disputent le pouvoir, l'un à Tripoli sous la coupe de la coalition Fajr Libya qui contrôle une grande partie de l'ouest libyen, l'autre dans l'est du pays, reconnu par la communauté internationale.

MANIFESTATIONS AU BURUNDI Possible intervention militaire en cas de débordements

Le gouvernement burundais a averti lundi qu'il pourrait faire intervenir l'armée en cas de débordements lors de manifestations contre un troisième mandat du président Pierre Nkurunziza. «Sur réquisition du commandant suprême (le président de la République) ou d'une autre autorité, je suis prêt à accompagner les autres acteurs de la sécurité pour résister aux détracteurs de la paix», a lancé le ministre de la Défense, le général Pontien Gaciyubwenge, lors d'une conférence de presse.

En cas «de perturbation de l'ordre et de la sécurité publique, nous vous disons: les corps de défense et de sécurité sont unis. Ils vont oeuvrer pour la sécurité de tous», a renché里 le ministre de la Sécurité publique, le général Gabriel Nizigama, lors de la même conférence de presse.

De son côté, le ministre de l'Intérieur Edouard Nduwimana a prévenu que «les forces de l'ordre et l'administration

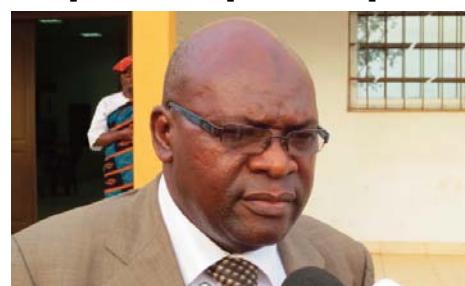


vont prendre toutes les mesures qui s'imposent pour punir et traduire en justice les auteurs, les instigateurs de ces appels aux soulèvements».

Samedi, la justice burundaise a inculpé puis écrouté 65 jeunes militaires d'opposition arrêtés la veille au cours de heurts qui ont opposé un millier de manifestants d'opposition à la police dans les rues de Bujumbura. Cinq partis d'opposition ainsi que des dissidents du parti de M. Nkurunziza, le Cnnd-FDD, ont lancé la semaine dernière une «campagne» pour empêcher le président de se représenter. Un congrès du Cnnd-FDD est prévu avant la fin du mois pour désigner son candidat à la présidentielle.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé vendredi le gouvernement et l'opposition au Burundi à «s'abstenir de tous actes de violence et d'intimidation avant, pendant et après les élections» prévues en mai et juin.

CÔTE D'IVOIRE Ouattara investi samedi par la coalition au pouvoir pour la présidentielle



Le chef de l'Etat ivoirien Alassane Ouattara sera investi samedi candidat de la majorité au pouvoir pour l'élection présidentielle d'octobre, a annoncé lundi le porte-parole de la convention d'investiture.

«L'heure est venue (...) d'aller à la convention d'investiture du candidat unique. Ce rendez-vous à nul autre pareil aura lieu le 25 avril. Ce sera un grand moment qui marquera l'histoire de notre pays», a déclaré Adoumani Kouassi Kobenan lors d'une conférence de presse.

Quelque 200.000 personnes sont attendues pour la cérémonie, qui se tiendra au stade Houphouët-Boigny, a assuré M. Kobenan, par ailleurs porte-parole du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), l'ancien parti unique.

APS

CRISE SYRIENNE

L'armée reprend le contrôle de plusieurs villages à Deraa, coupe une route d'approvisionnement des rebelles

Les forces gouvernementales syriennes ont repris lundi le contrôle de plusieurs villages à Deraa dans le sud du pays, coupant une route vitale pour l'approvisionnement des rebelles en armes, ont affirmé l'armée et une ONG.

Les forces gouvernementales ont pris le contrôle de plusieurs villages dans la province méridionale de Deraa et encerclent deux autres tenus par les rebelles, a affirmé l'armée dans un communiqué.

«Cette nouvelle victoire permet de rouvrir et de sécuriser une route vitale entre Deraa et la province de Soueida, et de couper la route d'approvisionnement pour les groupes terroristes armés», a précisé l'armée, qui a qualifié cette avancée de «coup fatal» pour les groupes rebelles.

Le directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), Rami Abdelrahmane, cité par l'agence AFP, a affirmé que les forces gouvernementales avaient coupé «une route principale d'approvisionnement utilisée par les rebelles pour acheminer des rebelles et des armes à la frontière jordanosyrienne, «à leur place forte» d'Al-Lajjat. Cette localité est utilisée par les insurgés comme un point de passage pour les armes vers la province de Damas. Durant les combats, 18 membres des forces syriennes et 11 rebelles ont été tués, selon l'OSDH.

M. Abdelrahmane a ajouté qu'après de violents affrontements et des bombardements, les forces gouvernementales avaient aussi capturé des villages autour de la cité de Bousra al-Harir, contrôlée par les rebelles. Il s'agit de la première victoire de l'armée après une série



de revers dans le nord et dans le sud où elle a perdu le contrôle de l'unique point de passage avec la Jordanie.

L'ONU réitère son appel à un «accès humanitaire libre» aux réfugiés palestiniens de Yarmouk

Par ailleurs le Conseil de sécurité de l'ONU a réitéré lundi son appel à un «accès humanitaire libre» aux réfugiés palestiniens du camp de Yarmouk près de Damas.

Dans une déclaration adoptée après des consultations à huis clos, les 15 pays membres ont «exigé que toutes les parties cessent leurs attaques contre les civils, notamment les bombardements aériens» et que les éléments du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) et du Front al-Nosra «se retirent immédiatement» du camp. Ils ont «souligné la nécessité de soutenir les efforts pour secourir les civils de Yarmouk, en particulier en répondant à l'appel de fonds de 30 millions de dollars» lancé par l'Unrwa, l'agence de l'ONU pour l'aide aux réfugiés palestiniens.

Le patron de l'Unrwa, Pierre Krehenbühl, qui s'est adressé au Conseil par vidéoconférence, a estimé que «la situation humanitaire à Yarmouk reste extrêmement difficile». Il a indiqué à la presse que l'appel de fonds de 30 millions de dollars était «toujours largement sous-financé».

La coalition internationale mène 36 raids contre des positions de Daech en Irak et Syrie

Cependant la coalition internationale conduite par les Etats-Unis a mené 36 raids aériens ces dernières 24 heures contre des positions de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech) en Irak et en Syrie. Dans un communiqué publié lundi, la coalition a précisé avoir mené 13 raids dans la province d'Al-Anbar, située à l'ouest de la capitale irakienne Bagdad et qui sous contrôle de l'EI. Huit autres raids ont été effectués près de Baiji, dans la province de Salaheddine, à 200 km au nord de Bagdad. La raffinerie de pétrole de Baiji avait été reprise récemment par les forces gouvernementales, mais l'EI est toujours présent dans la ville voisine.

Dans la province de Ninive, la première à être tombée aux mains de l'EI lors de son offensive fulgurante en Irak en juin 2014, la coalition a mené cinq frappes qui ont visé des positions de l'EI.

En Syrie voisine, sept raids ont eu lieu dans le secteur de Kobané et trois dans la région d'Hassaké (nord-est).

Depuis fin septembre, la coalition mène des raids en Irak depuis août et en Syrie depuis fin septembre pour tenter de stopper l'avancée de Daech qui contrôle de vastes régions à cheval entre ces deux pays.

NUCLÉAIRE IRANIEN

Téhéran a une «forte volonté» de poursuivre les négociations

L'Iran a une «forte volonté» de continuer les pourparlers sur le nucléaire avec les puissances mondiales, en espérant que l'autre partie peut démontrer la même volonté, a déclaré le président iranien Hassan Rohani hier à Téhéran. «Nous espérons conclure un accord sur des généralités et des détails dans les deux prochains mois», a-t-il affirmé avant de quitter Téhéran pour participer à la conférence Asie-Afrique en Indonésie. L'accord probable préparera le terrain de coopération en-

tre l'Iran et la région et les pays asiatiques, et «il sera dans l'intérêt de tout le monde», a-t-il annoncé.

Plus tôt, le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif a jugé que l'accord sur le programme nucléaire de son pays pourrait ouvrir la voie à une meilleure coopération régionale. M. Rohani a quitté Téhéran mardi pour participer à la commémoration du 60e anniversaire de la Conférence Asie-Afrique dans la ville indonésienne de Bandung.

AFGHANISTAN

2 morts et 21 blessés dans l'explosion d'un dépôt de munitions

Au moins deux personnes ont été tuées et 21 autres blessées mardi dans l'explosion d'un dépôt de munitions à Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan, a indiqué la police.

«Une importante explosion est survenue aux alentours de 07h45 heure locale dans le quartier de Mirwas Mina. Elle a été causée par l'explosion accidentelle de munitions dans un dépôt d'un poste de police», a affirmé le chef adjoint de la police provinciale, le général Rahmatullah Atrafi, cité par Chine Nouvelle.

Deux personnes ont été tuées et 21 autres blessées, dont huit agents de police du poste, selon la même source. Les blessés ont été transférés dans un hôpital. Plusieurs maisons ainsi que des voitures ont été endommagées par l'explosion.

CONFLIT YÉMENITE

Les pays du Golfe exigent le respect de la résolution de l'ONU pour un cessez-le-feu

Les pays du Golfe ont indiqué lundi à l'ONU qu'un cessez-le-feu au Yémen ne sera possible que si les Houthis appliquent une résolution du Conseil de sécurité les appelant à céder le pouvoir, selon un responsable saoudien.

Une délégation d'ambassadeurs des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) a rencontré pendant 40 minutes le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon pour évoquer la situation au Yémen et le choix d'un nouvel émissaire de l'ONU après la démission de Jamal Benomar.

M. Ban avait lancé vendredi un appel à un «cessez-le-feu immédiat», au moment où une coalition militaire conduite par l'Arabie saoudite mène depuis le 26 mars des raids contre les Houthis.

«Il (M. Ban) a dit qu'il voulait une fin rapide des hostilités, nous voulons tous une fin rapide des hostilités mais il y a des conditions pour y parvenir qui ont été énumérées dans la résolution», a déclaré l'ambassadeur saoudien Abdallah al-Mouallimi, rejetant ainsi l'idée d'un cessez-le-feu immédiat. «Le secrétaire général et nous-mêmes pensons que cette résolution doit être appliquée fermement», a-t-il ajouté.

La résolution adoptée mardi dernier par le Conseil somme les Houthis de se retirer des territoires qu'ils ont conquis et de négocier et leur impose des sanctions dont un embargo sur les armes.

38 civils tués, 532 blessés après les raids de lundi à Sanaa

Trente-huit civils ont été tués et 532 blessés par les explosions ayant suivi les raids aériens de lundi contre une base de missiles des rebelles dans la capitale yéménite Sanaa, selon l'AFP citant un nouveau bilan établi mardi auprès de quatre hôpitaux.

Le dernier bilan annoncé lundi soir de sources hospitalières faisait état de 28 civils tués et de plus de 300 blessés. Trois employés de la chaîne de télévision Al-Yemen Al-Youm, dont un journaliste, font partie des personnes décédées, a précisé cette source, en disant craindre une nouvelle hausse du bilan étant donné le nombre important de blessés graves.

Les civils ont été victimes de spectaculaires explosions qui ont suivi deux raids de l'aviation de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite contre une base de missiles où étaient également entreposées des armes et des munitions.

La base touchée se trouve à Fajj Attan, une colline surplombant le sud de Sanaa. Une dizaine de maisons voisines ont été détruites et une station service a pris feu, selon les témoins qui soulignent que les explosions ont secoué une bonne partie de la capitale.

Depuis le 26 mars, l'Arabie saoudite est à la tête d'une coalition arabe qui mène des frappes aériennes contre la milice des Houthis et leurs alliés, qui contrôlent Sanaa et de vastes régions du Yémen.

**TERRITOIRES OCCUPÉS**
L'Autorité palestinienne reçoit les taxes gelées par Israël depuis janvier

L'Autorité palestinienne a annoncé avoir reçu lundi soir les taxes qu'Israël collecte pour son compte et refuse de lui reverser depuis début janvier en rétorsion à son adhésion à la Cour pénale internationale (CPI), soit quelque 430 millions d'euros.

Le ministère des Finances palestinien a annoncé aussi qu'il paierait «dès mercredi les impayés de décembre et de janvier» cumulés auprès des 180.000 fonctionnaires qui ne percevaient depuis quatre mois que 60% de leur paye.

Israël s'est engagé, il y a plus de 20 ans, à collecter en son nom les taxes et les droits de douane sur les marchandises destinées aux Palestiniens transitant obligatoirement par Israël.

Aujourd'hui, cette somme représente près de 110 millions d'euros par mois, soit les deux tiers des recettes budgétaires propres de l'Autorité palestinienne.

APS

CONFÉRENCE DE BANDUNG

Premier succès international pour la diplomatie du FLN et la révolution algérienne

La Conférence de Bandung (Indonésie) a consacré le premier succès de la diplomatie du Front de libération nationale (FLN) en favorisant l'internationalisation de la cause algérienne, ont estimé des moudjahidine et des historiens.

«La Conférence de Bandung a consacré le premier succès de la diplomatie du FLN en faveur de l'internationalisation de la cause algérienne», a souligné l'historien Amer Rekhila lors du forum «Mémoire», organisé par l'association «Mechaal Echahid» en collaboration avec le quotidien *El-Moudjahid*, à l'occasion du 60e anniversaire de la Conférence de Bandung.

Il a indiqué que les participants avaient ouvertement condamné la colonisation et appelé à une coopération étroite entre les pays du sud et en voie de développement pour lutter en faveur des droits des peuples à l'autodétermination.

Cette position a permis aux représentants du FLN de se déployer davantage au plan continental et international grâce notamment à la délégation du FLN au Caire composée alors d'Ahmed Ben Bella, Hocine Aït Ahmed, Mohamed Khider et M'hamed Yazid, a rappelé M. Rekhila.

Trois mois après Bandung, 14 pays parmi les 29 ayant participé à la conférence ont adressé une lettre au secrétaire général des Nations unies l'appelant à inscrire la cause algérienne à la 10^e session de l'Assemblée générale (septembre 1955).

Après une campagne «féroce» menée par la France pour bloquer cette demande, l'inscription de la cause algérienne fut ainsi



reportée à la 11^e session l'Assemblée générale (1956), a-t-il poursuivi.

Lors de la réunion préparatoire à la Conférence de Bandung, les présidents d'Inde, d'Indonésie, de Birmanie, du Sri Lanka et du Pakistan ont inscrit l'Algérie parmi la délégation maghrébine qui comp-

tait des représentants de Tunisie et du Maroc, a-t-il encore rappelé.

Le moudjahid et diplomate Salah Belkobi est revenu pour sa part sur les efforts des représentants du FLN, Hocine Aït Ahmed et M'hamed Yazid en faveur de l'inscription de la cause algérienne au pro-

gramme des Nations unies.

Une des résolutions de la Conférence de Bandung fut de soutenir le droit des peuples algérien, tunisien et marocain à l'autodétermination, a-t-il insisté.

Le chargé d'Affaires à l'ambassade d'Indonésie, à Alger M. Swadianto Sumardi a soutenu pour sa part que la Conférence de Bandung avait dégagé une position forte concernant la décolonisation.

La Conférence de Bandung a institué le Groupe afro-asiatique qui a consacré la coopération entre les deux continents alors sous occupation, a rappelé le responsable mettant en avant le soutien de son pays aux mouvements libérateurs notamment en Algérie avec laquelle, a-t-il dit, «l'Indonésie œuvre aujourd'hui à promouvoir ses relations».

Plusieurs dossiers sont inscrits au programme de la célébration, à Jakarta, du 60^e anniversaire de la Conférence de Bandung portant notamment sur les échanges commerciaux et la coopération en matière de lutte antiterroriste.

La question palestinienne et le partenariat afro-asiatique figurent également parmi les thèmes retenus pour la rencontre.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

wilaya de Ouargla
Service contractant : direction de l'administration local
Adresse : rue si-el houasse Ouargla
Numéro d'identification fiscale : 097530019110827
Service contractant : l'entreprise des travaux de bâtiment tout corps d'état- Haued Mouissa Aissa-
Adresse : cite rouissait Ouargla
Numéro d'identification fiscale : 197230010062149
Marché n° : 218/2012 le 06/11/2012
Réalisation d'une salle de conférence à Ouargla lot : charpente métallique .

MISE EN DEMEUR N°1

Suite a l' ordre de service N°44/2012 en date de 12/12/2012 L'entreprise des travaux de bâtiment tout corps d'état - Haued Mouissa Aissa- Est mise en demeure de reprendre les travaux de renforcer le chantier en moyens humains et matérielle et ceci dans un délai de huit jours à compter de la première publication de la présente mise en demeure dans les journaux quotidiens .

Faute d'y satisfaire à cette mise en demeure l'administration, se réserve le droit d'appliquer les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'AIN DEFLA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) 099944019061117
SIEGE SOCIAL : RUE KALOUAZ MOUSSA - AIN-DEFLA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 49,114 et 125 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.
La direction des Equipements publics, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N° 04/2015 paru respectivement dans les quotidiens en langue nationale « دليل » en date du 10/02/2015 et en langue étrangère « DK NEWS » en date du 09/02/2015 et dans le BOMOP relatif à la réalisation d'une résidence universitaire 3000 lits à Ain Soltane répartie en quatre lots.

Qu'après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au :

Désignation du projet	Attributaire provisoire	Note obtenue de l'offre technique	Montant de l'offre financière en TTC après correction	Délai proposé	Critère de choix
Lot N° 01 : Bloc hébergement 1000 lits avec ses VRD	NACRI DIAMFI ayant N° d'identification fiscale 175440101244130	60,00 points > 35,00 points	358 108 715,63 DA	24 Mois	Offre moins disante pré qualifiée techniquement
Lot N° 02 : Bloc hébergement 1160 lits (Barré 4+1+1) avec Restaurant + Bloc Administratif + Locaux Techniques + Mur de clôture avec ses VRD	ACHOURI LOUHK ayant N° d'identification fiscale 168911000723156	61,00 points > 35,00 points	934 462 035,15 DA	30 Mois	Offre moins disante pré qualifiée techniquement
Lot N° 03 : Bloc hébergement 840 lits (Barré 4+1+1) avec hall de sport et ses annexes + l'agrement + collège polyvalente avec ses VRD	ACHOURI LOUHK ayant N° d'identification fiscale 168441000773156	54,00 points > 35,00 points	601 089 225,04 DA	24 Mois	Offre moins disante pré qualifiée techniquement
Lot N° 04 : Terrain de jeu (Destiné au micro entreprise)		Infructueux			Une seule offre pré qualifiée techniquement

Les autres soumissionnaires sont invités, s'ils le souhaitent, à se rapprocher du service des équipements publics dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission sectorielle des marchés du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et la Ville est compétente pour l'examen de tous recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
 DIRECTION DE L'URBANISME D'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
 WILAYA DE BECHAR
 NIF: 080 172 010 84

AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N° 554

INTITULE DE L'OPÉRATION : Travaux de VRD tertiaire d'habitat rural groupé de 07 sites avec 487 logements
NUMÉRO DE L'OPÉRATION : NKS.721.2.225.108.14.15

La Direction de l'Urbanisme d'Architecture et de la Construction de la wilaya de Béchar lance un avis d'appel d'offre restreint pour la réalisation des :

RÉALISATION D'UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT AU LOTISSEMENT RURAL A LA COMMUNE
 DE KERZAZ
 AUX (26+49) DES 75 LOTS

Les entreprises intéressées par le présent avis et qualifiées à la catégorie II et plus -travaux d'hydraulique peuvent retirer le cahier des charges

CAU BENOUDJAFA
 Sis à : N° 198 Cité 470 LOGTS HAI ELBADR BECHAR
 Tel: 049-23-26-52
 Contre le paiement de deux mille dinars (2000 DA)

Pour plus de détail, l'ensemble des soumissionnaires est invité à consulter les dispositions du cahier des charges

Les plis doivent être présentés obligatoirement selon les prescriptions contenues dans le cahier des charges, sous peine d'irrecevabilité et doivent parvenir sous double enveloppe anonyme. Adresses

A Monsieur le Directeur de L'Urbanisme d'Architecture et de la Construction
 De la wilaya de Bechar

Et comportant la mention «soumission à ne pas ouvrir», (AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT) et indiquer de projet considéré.

1. L'offre technique dans un pli fermé, anonyme et ne porte que la mention « OFFRE TECHNIQUE » qui se compose de :

- La déclaration à soucrire selon le modèle joint au cahier des charges dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- Le cahier des charges ; remplis soigneusement, signé, cacheté et daté aux endroits réservés.
- Une copie de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire valide au moins jusqu'à la date de l'ouverture des plis.
- Une copie de statut de l'entreprise; (SARL, EURL, SNC,...)
- Une copie de l'état des références professionnelles avec les attestations de bonne exécution des maîtrises d'ouvrages ou les PV(S) de réception définitive avec une copie des devis quantitatif et estimatif des projets similaires de même nature.
- Une copie de l'état des moyens humains de l'entreprise destinés au projet, suivant les déclarations CNAS(DAS), CACOBAT, (en présentant les diplômes et les attestations..... etc.)
- Une copie de la liste des moyens matériels de l'entreprise destinés au projet, accompagné des cartes grises et assurances validées jusqu'à la fin de validité des offres au nom de l'entreprise, pour les moyens roulants et les PV de l'huisser de l'année en cours pour les autres moyens.
- Une copie de l'attestation de dépôt du compte social pour les personnes morales (SARL, EURL, SNC,...) délivrée par des antennes locales du registre de commerce
- Une copie du certificat de qualification professionnelle (Activité principale Travaux d'Hydraulique II et plus) valide jusqu'à la fin de validité des offres.
- Une copie du registre de commerce.
- Une copie de la carte d'identification fiscale;
- Une copie de l'extrait du rôle de validité jusqu'à la date d'ouverture des plis.
- Les copies des bilans des trois (03) dernières années (2011-2012-2013) certifiés par le comptable.
- Les copies des mises à jour (CNASOS, CNASAT, CACOBATPH) validité jusqu'à la date d'ouverture des plis.
- Un planning des travaux détaillant les différentes phases de réalisation.
- La déclaration de probité selon le modèle joint au cahier des charges dûment renseignée, signée et cacheté par la personne habilitée à engager l'entreprise.

2. L'offre Financière : dans un pli fermé, anonyme et ne porte que la mention « OFFRE FINANCIERE » qui se compose de :

- La lettre de soumission selon le modèle joint au cahier des charges dûment renseignée, signée, cachetée et datée par la personne habilitée à l'engager l'entreprise.
- Bordereau des prix unitaires rempli soigneusement et ne porte aucune surcharge dûment signé et cacheté et daté;
- Devis quantitatif et estimatif rempli, signé, cacheté et daté.
- La date des dépôts des offres est fixée à (21) Vingt et Un jours, à midi (12 : 00) jour de la date limite de dépôt des offres à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et ou dans le BOMOP qui est tacitement reportée au premier jour ouvrable si cette date coïncidera avec les week-ends ou jours fériés.
- L'ouverture des plis sera effectuée en présence des soumissionnaires (selon la capacité d'accueil de la salle de réunion), le jour correspondant à la date des dépôts des offres à 14 h00 qui est tacitement reportée au premier jour ouvrable si cette date coïncidera avec les week-end ou jours fériés.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant (03) trois mois + la durée de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres (11)jrs.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
 DIRECTION
 DES EQUIPEMENTS PUBLICS.
 Code fiscale : 0.002 1701.50020 69 DLEP

AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT NATIONAL N°54/2015

La Direction des équipements publics de la Wilaya de Djelfa lance un avis d'appel d'offres restreint national pour la réalisation d'une école fondamentale base 06/200 à Ain Oussra (en remplacement du CEM Ben aicha):

Lot 01 :

- a- Bloc Administration + Bloc enseignement + Chausserie
 - b- Laboratoire
 - c- Aménagement extérieur + clôture + assainissement + réseau AEP et équipements + réseau basse tension + réseau chauffage et équipements.
 - d- Bloc sanitaire
- Lot 02 : Amphithéâtre
- Lot 03 : Cantine 200 repas
- Lot 04 : Logements : 4 logements

Les entreprises titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelles de catégorie :

- 04 ou plus (activité principale bâtiment) pour le lot 01
- 03 ou plus (activité principale bâtiment) pour les lots 02 - 03 -04 .

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de BET Ben Aicha BETAB cite Dibess Mokhtar 29 porte A 04 Ain Oussra contre paiement de 1.500.00 DA non remboursable .

L'offre est à déposer conformément au cahier des charges sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet de l'avis, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage, et la mention Soumission à ne pas ouvrir, cette enveloppe principale abritera 02 autres enveloppes scellées identifiées :

1) Offre technique abritera les pièces suivantes en cours de validité:

1. Certificat de qualification
2. Registre de commerce
3. Statuts de l'entreprise
4. Casier judiciaire (en cours de validité)
5. Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés année 2013.
6. La Déclaration à souscrire
7. la déclaration de probité
8. le numéro d'identification fiscale
9. Extrait de rôles (en cours de validité)
10. mises à jour CNAS. CASNOS .CACOBATPH (en cours de validité)
11. moyens Matériels
12. moyens humains
13. références de l'entreprise
14. bilan les années (2011-2012-2013).

2) Offre financière abritera:

Le cahier des charges paraphé et signé (lettre de soumission +Instruction Aux Soumissionnaires +BPU +Devis)

L'offre devra être déposé dans les délais requis à l'adresse ci-après : Direction des Equipements Publics - Bureau d'étude et formalisation des marchés Cité BENREBIH Djelfa

La date de dépôt des offres est fixée au 21 ème jour de 8 h à 14 h qui court à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt est reportée jusqu'au jour ouvrable suivant,

L'ouverture des plis des offres techniques et financières se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres à 15 h au siège de la direction des Equipements Publics

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 111 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
- 08:25 Autre : Météo
- 08:30 Culture Infos : Téléshopping
- 09:20 Autre : Météo
- 09:25 : Au nom de la vérité
- 09:55 : Au nom de la vérité
- 10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
- 12:00 Autre : Les douze coups de midi
- 12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
- 13:00 Autre : Journal
- 13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
- 13:45 Autre : Météo
- 13:55 : Les feux de l'amour
- 15:10 : Un tueur au visage d'ange
- 17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
- 18:00 Autre : Bienvenue chez nous
- 19:00 Autre : Le juste prix
- 19h55 Météo
- 20h00 Journal
- 20h30 Loterie Tirage du Loto
- 20h35 Météo
- 20h40 Série humoristique Nos chers voisins
- 20h45 Divertissement-humour C'est Cante-loup
- 20h55 Série hospitalière Grey's Anatomy
- 21h45 Série hospitalière Grey's Anatomy
- 22h40 Série policière Stalker
- 23h25 Série policière Stalker

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
- 06:30 Autre : Journal
- 06:35 Culture Infos : Télématin
- 06:57 Autre : Météo 2
- 07:00 Autre : Journal
- 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 08:00 Autre : Journal
- 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 09:04 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
- 09:05 : Marathon des sables
- 09:10 : Des jours et des vies
- 09:35 : Amour, gloire et beauté
- 09:55 Culture Infos : C'est au programme
- 10:55 Autre : Météo outremer
- 11:00 Autre : Motus
- 11:30 Autre : Les Z'amours
- 12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
- 13:00 Autre : Météo 2
- 13:03 Autre : Journal
- 13:50 Sport : En route pour la finale
- 13:51 Autre : Météo 2
- 13:55 Culture Infos : Consomag
- 14:00 Culture Infos : Toute une histoire
- 15:10 Culture Infos : L'histoire continue
- 15:45 : Comment ça va bien !
- 17:15 Autre : Mon food truck à la clé
- 18:15 Autre : Joker
- 18:35 Autre : N'oubliez pas les paroles
- 19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
- 19h55 Météo 2
- 20h00 Journal
- 20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
- 20h46 Série humoristique Parents mode d'emploi
- 20h49 Magazine musical Alcaline l'instant
- 20h50 Météo 2
- 20h55 Série policière Disparue
- 21h45 Série policière Disparue
- 22h40 Automobilisme Tour auto
- 22h45 Talk show Un soir à la Tour Eiffel

E

- 06:00 Autre : EuroNews
- 06:45 Culture Infos : Ludo
- 06:46 : Krypto le superchien
- 06:56 : Krypto le superchien
- 07:07 : Krypto le superchien
- 07:18 : Krypto le superchien
- 07:33 : Marsupilami
- 08:01 : Bob l'éponge
- 08:27 Série TV : Shaun le mouton
- 08:34 Série TV : Shaun le mouton
- 08:41 : Peanuts
- 08:50 Culture Infos : Dans votre région (1ère partie)
- 09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)
- 10:45 Culture Infos : Consomag
- 10:50 Culture Infos : Midi en France
- 11:55 Autre : Météo
- 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
- 12:25 Autre : 12/13 : Journal national
- 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
- 13:50 Série TV : Un cas pour deux
- 14:45 Autre : Questions au gouvernement
- 15:55 Culture Infos : Sénat info
- 16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
- 16:50 Autre : Harry
- 17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
- 17:30 Autre : Slam
- 18:10 Autre : Questions pour un champion
- 19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
- 19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
- 19h30 19/20 : Journal national
- 19h58 Météo
- 20h00 Magazine sportif Tout le sport
- 20h10 Automobilisme Tour auto
- 20h15 Météo régionale
- 20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
- 20h50 Sciences et technique Le monde de Jamy
- 22h45 Météo
- 22h43 Magazine culturel Parlons passion, en quelques mots
- 22h45 Grand Soir 3
- 23h10 Magazine d'actualité Avenue de l'Europe, le mag

CANAL+

- 06:50 Autre : Zapping
- 06:55 Autre : Le Before du grand journal
- 07:22 Autre : La météo
- 07:23 Autre : Le petit journal
- 07:50 Autre : Les Guignols de l'info
- 08:02 Autre : La météo
- 08:04 : Zapsport
- 08:05 Série TV : Anger Management
- 08:30 Cinéma : Mise à l'épreuve
- 10:05 Culture Infos : Le tube
- 10:45 Cinéma : States of Grace
- 12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
- 12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
- 14:05 Série TV : Spotless
- 15:00 Série TV : Spotless
- 15:55 Culture Infos : L'effet papillon
- 16:35 Série TV : Ma pire angoisse
- 16:55 Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?
- 18:10 Série TV : Les tutos
- 18:12 Série TV : Les tutos
- 18:15 Autre : Le Before du grand journal
- 18:45 Autre : Le JT
- 19h05 Talk show Le grand journal
- 20h05 Talk show Le grand journal, la suite
- 21h25 Divertissement Le petit journal
- 21h00 Comédie dramatique La liste de mes envies
- 22h36 Magazine du cinéma Plateau cinéma indépendant
- 22h38 Film d'animation Le vent se lève

M

- 06:00 Autre : M6 Music
- 07:00 Autre : Météo
- 07:05 : Les blagues de Toto
- 07:20 : La maison de Mickey
- 07:45 : Princesse Sofia
- 08:10 : Sammy & Co
- 08:25 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
- 08:40 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
- 08:55 Autre : Météo
- 09:00 Culture Infos : M6 boutique
- 10:10 Série TV : Raising Hope
- 10:30 Série TV : Raising Hope
- 10:50 Série TV : Drop Dead Diva
- 11:45 Série TV : Drop Dead Diva
- 12:40 Autre : Météo
- 12:45 Autre : Le 12.45
- 13:05 Série TV : Scènes de ménages
- 13:40 Autre : Météo
- 13:42 Culture Infos : Astuces de chef
- 13:45 : Le manoir de Cold Spring
- 15:40 Série TV : Mistresses
- 16:25 Autre : 5 salons qui déçoivent
- 17:20 Autre : Les reines du shopping
- 18:25 Autre : Les reines du shopping
- 19h45 Le 19.45
- 20h10 Scènes de ménages
- 20h55 M6 fête les 30 ans du Top 50
- 23h15 Emission musicale M6 fête les 30 ans du Top 50 : les coulisses

TÉLÉ

La sélection

20h55

Grey's Anatomy

TF1

Résumé

Callie est menacée de poursuites judiciaires par Travis Reed, un snowboarder professionnel et ex-patient mécontent. Depuis, la jeune femme s'effondre, a désormais du mal à travailler, doute de ses compétences et se montre hésitante face aux malades. Alors qu'elle se trouve au fond du gouffre, la jeune femme reçoit la visite de Carlos, son père. Ce dernier, touché par la situation de sa fille, se montre d'un grand soutien. Il profite de ce séjour pour lui faire des confidences. Pendant ce temps, des détails croustillants liés au mariage de Callie et d'Arizona commencent à circuler dans les couloirs de l'hôpital...

2

20h45

Disparue



Résumé

Lyon, 21 juin. Léa Morel fête ses 17 ans, l'occasion de sortir avec ses amis, d'autant plus que c'est la Fête de la Musique ! Ses parents, Florence et Julien, ont donné la permission de 3h00... Mais au petit matin, Léa n'est toujours pas rentrée...

3

19h30

Le monde de Jamy



Résumé

Territoire d'extrême et d'aventure, la montagne a fait l'objet des défis les plus audacieux. Mais des pans entiers de ces reliefs demeurent méconnus. Jamy nous en fait découvrir la vie cachée. Dans le massif du Mont-Blanc, il part en mission avec des géologues pour surveiller des parois qui menacent de s'effondrer, à cause du réchauffement climatique. Il va mesurer le recul des glaciers et explorer une rivière qui s'enfonce sous la Mer de Glace. Puis, Jamy nous emmène dans la Cordillère des Andes (en Bolivie) où des sommets plus hauts que ceux des Alpes sont habités depuis des millénaires. Nous allons comprendre comment des millions de personnes peuvent vivre à plus de 4 000 m d'altitude grâce à une végétation qui pousse dans des conditions extrêmes. L'exploration s'achève en Patagonie, où les glaciers géants sont de formidables révélateurs des bouleversements climatiques en cours.

CANAL+

20h55

La liste de mes envies



Résumé

Jocelyne, la quarantaine pimante, tient une mercerie prospère à Arras. Mariée à Jo, un ouvrier ombrageux, et mère de deux grands enfants, elle se satisfait des petits bonheurs du quotidien. Félicité bousculée le jour où elle gagne 18 millions d'euros au Loto...

M

20h50

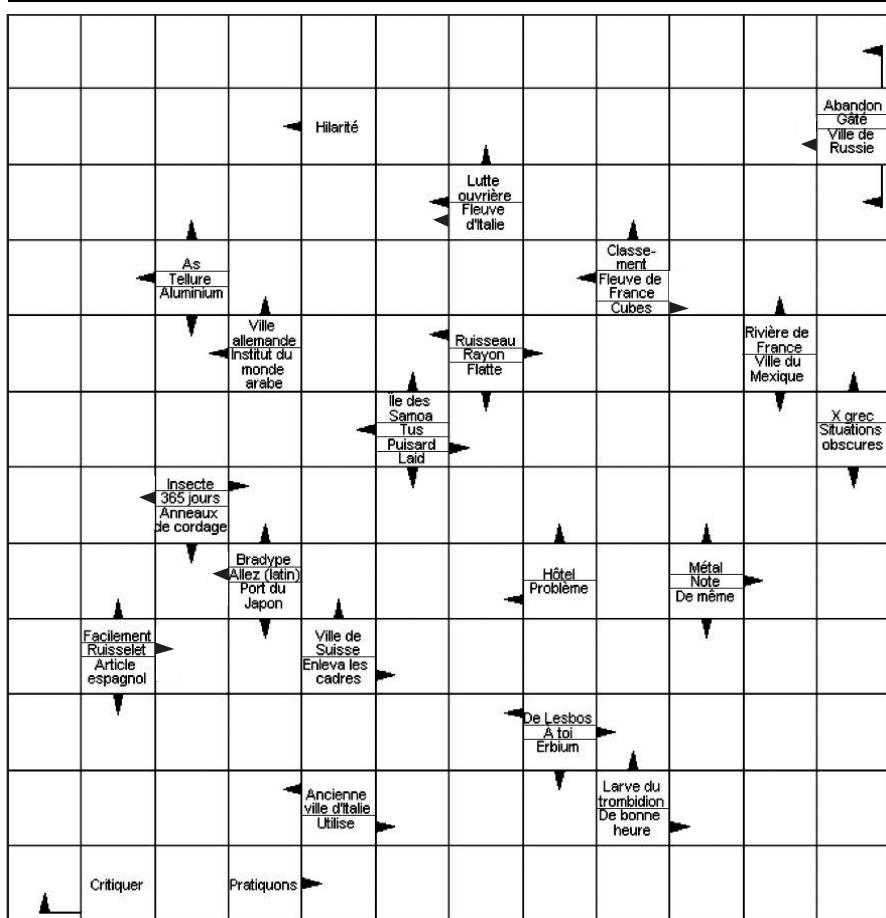
M6 fête les 30 ans du Top 50



Résumé

Après avoir passé en revue les 50 titres les plus vendus du Top 50, lors d'une précédente soirée, M6 se propose cette fois de célébrer l'anniversaire de ce classement mythique avec les 50 titres les plus dansés des trente dernières années. Enregistrées en public au Palais des sports de Paris, ces deux soirées exceptionnelles sont placées sous le signe de la fête, de la bonne humeur et de la nostalgie. Sur scène, ce sont près d'une cinquantaine d'artistes qui entonnent leurs plus grands succès et reprennent les tubes qui ont fait danser les Français : Jimmy Somerville, Sabrina, Native, Bananarama, World's Apart, Partenaire particulier, Émile et Images, Vincent Niclo, Kazero, Imagination, Phil Barney, Anggun, Jean-Pierre Mader...

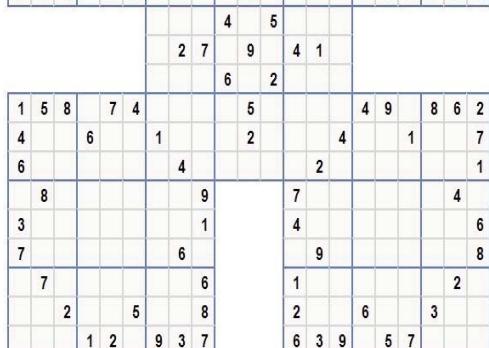
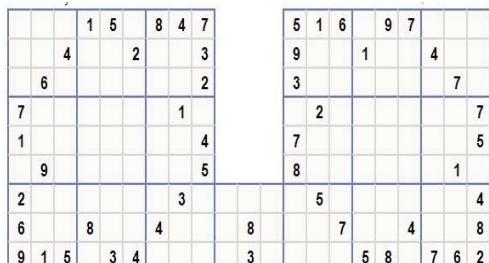
Mots fléchés n°930



Samouraï-Sudoku n°930

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°930

Horizontalement:

1. Chauve-souris
2. Protection - Photographe français
3. Tour-Drame lyrique japonais - Mauvais tableau
4. Fleuve de Russie - Am-père-heure
5. Cuisinier - Poursuit les ignorantes
6. Imagerie par résonance magnétique - Ruthénium - Poisson voisin de la sardine
7. Euphorie
8. Agile - Prophète biblique
9. Grande quantité - Prédisposé
10. Europium - Oignal - Lycée professionnel
11. Reine de Castille et de Leon - Fils d' Anchise et d' Aphrodite
12. Répondre - Cessation collective et concrétée du travail

Verticalement:

1. Devin
2. Action de se tromper - Grand monastère orthodoxe
3. Samarium - Halos lumineux - Coups de baguettes
4. infliges une peine - Infinitif - Graffiti
5. il incendia le temple d'Artémis à Ephèse - Quotient intellectuel
6. Note - Proxénète
7. Adj. dém. - Solution
8. Sur la croix - Roman de Chateaubriant
9. Prénom masculin - Recouvrir d'une mince couche d'aluminium
10. Reptile dinosaure - Néon
11. Telles - Unité monétaire principale de la Bulgarie
12. Issue - Adj. poss. - Glaive

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

Il n'est pas sérieux de prétendre faire le métier d'écrivain quand on est membre de la commission de censure.

MouloudMammeri
écrivain algérien

La parole est comme un agencement de pierres, dès que tu en enlèves une, l'autre suit.

Proverbe berbère

La dureté du cœur vient de la satiété.

Proverbe arabe

Mieux vaut arriver en retard qu'en corbillard

Proverbe français

C'est arrivé un 20 Avril

404 av. J.-C. : chute d'Athènes, assiégée par Lysandre, lors de la bataille d'Aigos Potamos. 960 : Basile II est associé au trône de Constantinople par son père Romain II.

1073 : élection du pape Grégoire VII.

1370 : pose de la première pierre de la forteresse de la Bastille.

1500 : découverte officielle du Brésil par Pedro Alvares Cabral.

1519 : Hernán Cortés débarque près de l'actuelle Veracruz.

1809 : bataille d'Eckmühl.

1915 : lors de la deuxième bataille d'Ypres, les Allemands utilisent pour la première fois du gaz chloré sur le front français.

2004 (Corée du Nord) : accident ferroviaire dans la ville de Ryongchon faisant 161 morts dans une explosion détruisant une partie de la ville.

2010 : démission du gouvernement belge Leterme II.

Célébrations :

- Jour de la Terre dans plus de 184 pays à travers le monde.

- Brésil : Dia do Descobrimento do Brasil, Journée de la découverte du Brésil par Pedro Alvares Cabral.

- États-Unis : Oklahoma : Oklahoma Day, Jour de l'Oklahoma commémorant la ruée vers cet État officiellement ouvert à la colonisation en 1889.

KUNG FU/CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS CHAMPIONS

Belle moisson pour l'équipe de l'US El Biaroise à Amman

L'équipe de Kung Fu de l'Union Sportive El Biaroise a remporté un total de 19 médailles dont 5 en or, lors du championnat arabe des clubs champions qui a pris fin lundi à Amman en Jordanie, avec la participation de huit pays, a-t-on appris auprès du président de l'USEB, Abderrahmane Bouzid. Le tournoi a réuni 63 athlètes dont quatre filles issus de 14 clubs dont l'Union Sportive El Biaroise (USEB). L'équipe de l'USEB était composée de neuf athlètes dont une fille, engagés en individuel et par équipes dans les deux styles: Sanda et Taolu.

La palme d'or est revenue à l'athlète Khadija Belhiani, auteure de trois titres, en plus d'une médaille d'argent par équipes. Son compatriote Mohamed Cherchali, lui a emboîté le pas, en s'adjugeant deux médailles en vermeil et une argent. La récolte des représentants algériens ne s'est pas arrêtée là, puisqu'elle a été étoffée de plusieurs médailles en argent, grâce à Medoune Abdelmajid et Mensouri Moussa (deux chacun), Bedreddine Amine, Mehmahe Mustafa, Messioud Bassem et Benabderrahmane Abdelkader, avec une bronze pour chacun. Ces performances s'ajoutent à la médaille d'argent au Taolu (par équipes), et aux trois médailles de bronze de Kaloune Khiredine (individuel), de l'équipe du Sanda et celle du classement général par équipes.

«C'est une satisfaction pour toute la délégation algérienne qui s'est bien comportée tout au long du tournoi. Nous sommes fiers des performances réalisées et contents pour les athlètes et pour leurs staffs techniques. C'est le fruit de beaucoup de travail et de sérieux lors des séances d'entraînement et au cours des différentes compétitions», a déclaré à l'APS, le président de l'USEB.

Résultats des athlètes de l'USEB:

Classement Sanda par équipes : 3e place (médaille de bronze)
Classement Taolu par équipes : 2e place (médaille d'argent)
Classement général par équipes : 3e place (médaille de bronze)

Résultats individuels «Sanda et Taolu»:

Khadija Belhiani : 3 médailles d'or et 1 en argent
Mohamed Cherchali : 2 médailles d'or et 1 en argent
Medoune Abdelmajid : 2 médailles d'argent
Mensouri Moussa : 2 médailles d'argent
Bedreddine Amine : 1 médaille d'argent
Mehmahe Mustafa : 1 médaille d'argent
Messioud Bassem : 1 médaille d'argent
Benabderrahmane Abdelkader : 1 médaille d'argent
Kaloune Khiredine : 1 médaille de bronze.

Sudoku N°929

6	4	8	7	1	2	3	9	5
1	7	5	3	9	4	8	6	2
2	3	9	8	6	5	7	4	1
5	1	2	6	7	8	9	3	4
7	9	4	5	2	3	1	8	6
8	6	3	9	4	1	5	2	7
3	2	6	1	8	7	4	5	9
4	8	7	2	6	9	8	1	3
9	5	1	4	3	6	2	7	8

1	9	5	6	8	2	6	7	4
2	8	1	3	7	6	4	9	5
9	3	7	4	5	2	6	1	8
7	4	2	8	3	1	9	5	6
1	6	3	5	2	9	8	4	7
5	9	8	7	6	4	2	3	1
3	7	6	2	4	5	1	8	9
8	2	5	9	1	3	7	6	4
6	5	7	8	9	6	3	2	1

SPORTS

AIBA PRO BOXING (2^È CYCLE)

Les pugilistes algériens en préparation



Les quatre boxeurs algériens engagés dans l'APB (Aiba pro boxing) effectuent actuellement une préparation, en prévision du deuxième cycle de cette compétition, prévu fin mai 2015.

Sous la houlette de l'entraîneur El Hadi Djellab, Mohamed Flissi (52kg) et Abdelkader Chadi (64 kg) se trouvent depuis le 13 avril à Cuba où ils affutent leurs armes jusqu'au 3 mai.

Quant à Chouaïb Bouloudin (91 kg) et Abdelhafid Benchabla (81 kg), qui a effectué son retour depuis un mois après une longue absence en raison d'une

blessure contractée suite à un accident de voiture, ils se préparent actuellement à Alger.

Un autre stage de préparation pour ces quatre

kg) sont toujours en course pour une qualification pour les jeux Olympiques-2016 de Rio de Janeiro. Ils disputeront le deuxième cycle de la compétition APB pour devenir les challengers des champions en titre de leurs catégories et composer ainsi leurs billets qualificatifs aux JO-2016.

L'APB est qualificatif aux Jeux de Rio. 20 places sont réservées pour le rendez-vous brésilien, soit les champions en titre de chaque catégorie et leur challengers. De leur côté, Benchabla et Flissi prendront part à cette compétition pour améliorer leur classement général.

COUPE D'ALGÉRIE SENIORS DE BOXE

Plus de 130 candidats en course pour les titres à Béjaïa

Plus de 130 pugilistes représentant 28 ligues de wilaya prennent part à la phase finale de la coupe d'Algérie de boxe (seniors garçons), qui débute mardi et s'étendra jusqu'au 25 avril à l'OPOW de Béjaïa. Organisée par la ligue de Béjaïa, sous l'égide de la Fédération algérienne de boxe (FAB) cette compétition regroupe des pugilistes issus des wilaya et régionale.

La matinée de la première journée (mardi 21 avril) a été

consacrée à la séance de pesée des participants et au tirage au sort, alors que les combats éliminatoires sont programmés à partir de cet après midi (15h00). La phase finale de la coupe d'Algérie senior intervient après celle des cadets (garçons), organisée du 20 au 25 mars à Naama avec la participation de 150 pugilistes représentant 27 ligues et des juniors (garçons) tenue à Oran du 31 mars au 4 avril avec la présence de plus de 120 pugilistes représentant 28 ligues.

HANDBALL

2 ans de suspension ferme pour Rabir, Snouci (HBC El Biar) et Bouhbila (CRB Mila)

Les deux handballeurs du HBC El Biar, Rabir et Snouci, ainsi que celui du CRB Mila, Bouhbila, ont écopé chacun d'une suspension de deux années pour «agressions réciproques», en match comptant pour le tournoi «play-down» du championnat national, a appris l'APS mardi auprès de la Fédération algérienne (FAHB).

Outre cette sanction, les clubs du HBCEB et le CRBM ont écopé d'une amende de 100.000 dinars, «pour les dégâts occasionnés à l'intérieur de la salle OMS de Chéraga», en plus de 15.000 dinars. Les deux clubs ont reçu également un avertissement.

Le match HBCE-CRB, disputé le 4 avril à la salle de Chéraga a été



émaillé d'incidents à la fin de la partie. Les joueurs des deux équipes ont provoqué une mêlée générale, occasionnant des dégâts matériels dans la salle OMS. D'autre part, le président de IC Ouargla, Hadj Omar Miloud (sous le coup d'une suspension), accusé d'agression sur l'officiel de l'équipe du WAB Ouargla, Mahmoudi, en plus d'une tentative d'agression sur l'arbitre, verra son dossier transmis au bureau fédéral pour l'introduction d'une demande de radiation auprès du ministère des Sports. Par ailleurs, IC Ouargla s'est vu infliger une défaite par pénalité sur le score de 10 à 0, pour match arrêté.

APS

S o l u t i o n

Mots Croisés N°929

PUBIDONDERIE
URANUS■AMERS
PICOTIN■AVEC
ICA■SEANCE■R
NEPE■RIPIENO
IMOLA■F■ES■Q
SI■OLT■TR■OU
AERICOLE■ISE
T■AGONISER■R
IR■NOTE■TTI
OISELE■CRANE
NONRESIDENTS

Mots Fléchés N°929

PUTREFACTION
REVERIE■ASIE
ALAVA■RARES■
TE■EIDERS■EU
I■ALLONGERAS
CRUEL■TES■UN
INGRES■N■O■E
E■M■RENTABLE
NIEE■PI■ISO■
NONCHALANCES
ENTRER■YEUSE
S■EUPEN■ERSE

ÉQUIPE NATIONALE

Gourcuff et son staff arrêtent le programme des Verts pour la CAN-2017 et le Mondial 2018

Le sélectionneur de l'Equipe nationale algérienne de football et son staff ont présenté un programme s'étalant jusqu'au mois d'octobre prochain qui, d'ailleurs, a été accepté par les membres du bureau fédéral réunis avant-hier au Centre technique de sidi Mousa.

Saïd Ben

D'ailleurs dans le compte rendu des travaux du BF publié par la FAF sur son site, il est bien précisé, entre autres, que le bureau fédéral a examiné le programme de préparation de l'équipe nationale A et a décidé de mobiliser les moyens nécessaires pour bien entamer les qualifications de la Coupe d'Afrique des nations 2017, dont le premier match face aux Seychelles aura lieu le 13 juin 2015 à 20h30 au stade Mustapha Tchaker de Blida.

En vue de cette rencontre, l'équipe nationale effectuera un premier stage du 30 mai au 4 juin et un second regroupement du 7 au 14 juin 2015. Par ailleurs, précise encore la FAF sur son site, le sélectionneur national, M. Christian Gourcuff, animera une conférence de presse le 6 mai 2015 à 11h00 à l'OCO Mohamed Boudiaf d'Alger (stade du 5 Juillet).

D'autre part et dans le cadre de la préparation du deuxième match des qualifications de la CAN 2017, au Lesotho, l'équipe nationale effectuera un stage du 31 août au 8 septembre 2015. Le match aura lieu à Maseru les 5 ou 6 septembre 2015. De plus, lors des dates FIFA du mois d'octobre 2015 (du 5 au 13 octobre 2015), l'équipe nationale jouera à Alger deux matches amicaux face à des adversaires qui seront choisis incessamment, en vue de la préparation des rencontres de qualification pour la phase de groupes des éliminatoires de la Coupe du monde 2018, qui débutera au mois de novembre 2015. L'on rappelle que l'adversaire de notre équipe nationale sera connu lors du tirage au sort qui aura lieu à Saint Petersburg (Russie) le 25 juillet 2015. Avec l'équipe nationale donc la première échéance est celle de la conférence de presse de Gourcuff prévue le 6 mai prochain. Ce serait donc bien l'occasion pour le sélectionneur des Verts de bien développer son programme et surtout



d'évoquer la préparation du premier match des Verts contre les Seychelles pour le compte du premier match relatif à la 1^{re} journée du groupe "J" qui se jouera le 13 juin prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida à partir de 20h30. D'ailleurs juste après cette conférence de presse, le sélectionneur des Verts devrait s'envoler en direction de l'Afrique du sud pour assister à la Coupe Cosafa où deux adversaires des Verts à savoir les Seychelles et le Lesotho participeront à cette compétition régionale sur le territoire africain. Le premier match des Seychelles est prévu le 18 mai prochain face à l'Île Maurice alors que celui du Lesotho est prévu le 19 mai prochain contre le Zimbabwe. Là, Gourcuff devrait prendre des notes sur ses deux adversaires d'autant que le troisième adversaire des Verts en CAN 2017 n'est autre que l'Ethiopie, une connaissance de Gourcuff.

Après ce tour en Afrique du Sud, le sélectionneur des Verts rejoindra Alger pour préparer les deux premiers stages des Verts. Le premier concernerait la mise en forme des joueurs: récupération et programme à la carte pour un groupe qui serait élargi à une trentaine de joueurs avant le second stage consacré essentiellement à la préparation du premier match contre les Seychelles et ce, avec uniquement les 23 joueurs réglementaires. Donc le pre-

mier stage serait bien décisif pour certains éléments voulant assurer leur place au sein des Verts. Entre le premier et le second stage les Verts seront libérés pour trois jours de repos.

Le sélectionneur des Verts a finalement renoncé à l'idée de disputer un match amical dans les dates Fifa prévues au mois de juin prochain avant la rencontre contre les Seychelles. Gourcuff avait plutôt choisi deux matchs amicaux mais pour le mois d'octobre prochain. Il faut savoir que l'Algérie, qui avait pris aux dernières éditions du Mondial 2010 en Afrique du Sud, et 2014 au Brésil, sera fixée sur son adversaire lors du tirage au sort qui aura lieu à Saint Petersburg (Russie) le 25 juillet 2015. En cas de qualification, l'équipe nationale jouera la phase des poules, qualificative pour la phase finale. C'est donc pourquoi Gourcuff veut les deux matchs amicaux au mois d'octobre que la FAF serait obligée donc d'assurer pour le staff technique.

Pour le moment place à la prospection et au suivi des joueurs jusqu'au 6 mai prochain où en principe le sélectionneur des Verts, Christian Gourcuff annoncera sa première liste élargie d'une trentaine de joueurs pour le premier match contre les Seychelles pour le compte de la CAN-2017.

S.B.

UNIVERSITÉ

Conférence pédagogique de Gourcuff aujourd'hui à Ben Aknoun

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Christian Gourcuff, animera aujourd'hui une conférence pédagogique sous le thème «Méthodologie d'entraînement en football», à la résidence universitaire Taleb-Abderrahmane de Benaknoune, a appris l'APS hier auprès de l'organisateur de l'événement, Olympique sportif des étudiants universitaires.

Cette conférence, prévue à 14h45 à la salle théâtrale de la résidence universitaire Taleb-Abderrahmane (1) s'inscrit dans

le cadre de la commémoration de la journée du martyr Taleb Abderrahmane, correspondant au 24 avril 1958 et coïncidant avec le 60^e anniversaire de la révolution.

L'événement est destiné principalement aux étudiants des filières sportives et aux encadreurs des sports civils et académiques, précise la même source. Outre cette conférence pédagogique, un tournoi de football sera organisé pour l'occasion jeudi au stade proximité de Dely-Ibrahim, regroupant quatre équipes.

UNION ARABE DE LA PRESSE SPORTIVE (FOOTBALL) L'Algérie meilleure sélection arabe en 2014

La sélection algérienne de football a été désignée meilleure sélection arabe de l'année 2014 au terme du sondage effectué par l'Union arabe de la presse sportive en collaboration avec le Comité olympique qatari.

Le capitaine des Verts, Rafik Halliche, qui évolue dans le championnat qatari sous les couleurs de Qatar SC, a reçu le trophée au nom du président de la Fédération algérienne de

football (FAF), Mohamed Raouraoua, qui s'est excusé de ne pas pouvoir assister à la cérémonie tenue lundi soir à Doha. Cette distinction fait suite à l'honorables participation des Verts lors du précédent Mondial au Brésil. Ils s'étaient qualifiés pour la première fois de l'histoire aux huitièmes de finale avant de s'incliner difficilement face à l'Allemagne, future championne du monde (2-1, a.p.).

La sélection algérienne a remporté la majorité des voix des participants au vote parmi les spécialistes et journalistes de différents pays arabes. Les coéquipiers de Halliche avaient obtenu plusieurs autres trophées pour le compte de l'année 2014, dont celui du titre honorifique de meilleure sélection africaine, décerné par la Confédération africaine de football (CAF).

BUNDESLIGA - TRANSFERT Yacine Brahimi intéressé le Bayern Munich



Le meneur de jeu international algérien, Yacine Brahimi, déjà convoité par plusieurs clubs européens dont le Paris Saint-Germain (France) et Manchester City (Angleterre) intéressé même le Bayern Munich, a indiqué hier le journal *L'Équipe*.

L'ancien Rennais (25 ans), arrivé au Portugal à l'intersaison en provenance du FC Grenade (Espagne) a réussi, en effet, une très belle saison avec l'ancien club de son compatriote Rabah Madjer, inscrivant 12 buts en 36 apparitions toutes compétitions confondues, ce qui lui a valu l'intérêt de plusieurs clubs dans la perspective d'un recrutement.

Les clubs intéressés par le recrutement de Brahimi devront, néanmoins, casser leur tiérité pour racheter son contrat, comportant une clause libératoire estimée à 50 millions d'euros, alors qu'il ne coûte que 8 millions d'euros à son arrivée au Portugal l'an dernier.

L'intérêt du Bayern Munich pour Brahimi a grandi depuis une semaine, après le quart de finale «aller» de la Ligue des champions de football, remporté par le club portugais (3-1) mercredi dernier au stade du Dragon, et pendant lequel l'Algérien avait fourni une belle prestation dans l'ensemble.

«Que ce soit à droite, à gauche ou dans l'axe, Brahimi a été formidable. C'est vraiment un grand joueur», avait affirmé le coach bavarois, Pep Guardiola, pendant la conférence de presse d'après match.

Des louanges que l'entraîneur espagnol aurait accompagné d'une requête à ses dirigeants, leur demandant d'entrevoir des démarches pour engager l'international algérien, car désirant l'avoir parmi son effectif à Munich. Ce mardi soir, Yacine Brahimi aura l'occasion de montrer une nouvelle fois l'étendue de son talent aux dirigeants bavarois, à l'occasion du match retour face au Bayern, à Munich. Ce qui pourrait les inciter un peu plus à l'engager.

ANGLETERRE/TRANSFERT Leicester gardera Riyad Mahrez même en cas de relégation en division deux



L'international algérien, Riyad Mahrez, convoité par Villarreal (Liga espagnole), ne devrait pas être cédé par son club anglais Leicester City, même en cas de relégation en deuxième division en fin de saison en cours, rapporte hier la presse locale.

Villarreal serait prêt à payer 17 millions d'euros pour s'attacher les services de l'attaquant de Leicester, selon le *Daily Mail*. Kamel Bengougam, le manager du joueur a d'ailleurs confirmé l'information. «Il y a un grand intérêt de la part des dirigeants de Villarreal, ils m'ont contacté pour me montrer clairement leur désir de recruter Riyad la saison prochaine», a-t-il révélé. Selon les médias anglais, Leicester ne compte pas vendre son joueur. Le club veut le conserver même en cas de rétrogradation en Championship la saison prochaine. Le milieu offensif algérien avait rejoint Leicester en janvier 2014 en provenance du Havre AC (Ligue 2, France). Il avait contribué à la montée de cette formation en Premier League anglaise. Mais Leicester risque de vite retrouver le deuxième palier. Le club est premier relégable en occupant la 18^e place au classement avec 28 points, derrière Hull City, 17^e qui le devance grâce à un meilleur goal-average, et ce, à six journées du tomber de rideau du championnat.

LIGUE 1/ CRB

Malek :
«A 95%, Alain Michel restera la saison prochaine»



Le président du CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne de football) Reda Malek a indiqué hier que l'entraîneur français Alain Michel restera à son poste, en vue de la saison prochaine.

«A 95%, Alain Michel restera à son poste pour la saison prochaine. Nous avons discuté récemment sur l'éventualité de prolonger son bail, il a fini par me donner son accord. Je pense que la stabilité est seul gage de réussite», a affirmé à l'APS le premier responsable du Chabab.

Alain Michel avait succédé en octobre dernier à son compatriote, Victor Zvunka, limogé à l'issue de la défaite concédée lors du derby face au NA Hussein Dey (1-0), dans le cadre de la 7e journée du championnat. «Michel s'est engagé avec nous pour un contrat de 18 mois, mais une clause stipule qu'il pourra renégocier son contrat à la fin de la saison sur le plan financier, selon l'objectif», a expliqué Malek.

À la veille de la 26e journée, le CRB occupe la 8e place au classement avec 34 points, à trois longueurs du premier reléguable, le MCE Eulma (14e, 31 pts). Vendredi, les Belouizdadi accueilleront l'ASM Oran au stade du 20 août 1955, «dans un match capital pour se rapprocher du maintien», conclut le président du Chabab.

«Le gel des salaires a pour but de responsabiliser les joueurs»

M. Reda Malek, a justifié hier la décision de la direction de gel les salaires et primes des joueurs, par le souci de les «responsabiliser» et les mettre «devant le fait accompli», à cinq journées de l'épilogue. «Après la défaite concédée vendredi lors du derby algérois face au MC Alger (ndlr, 3-0), la direction a pris la décision de geler les primes et salaires des joueurs jusqu'à l'obtention de 40 points, synonyme de maintien. Cette décision a pour but de secouer les joueurs et les responsabiliser», a affirmé à l'APS le premier responsable du Chabab.

À l'issue de cette défaite, le CRB pointe à la 8e place au classement avec 34 points, à trois longueurs du premier reléguable, le MCE Eulma (14e, 31 pts). «C'est vrai que c'est une défaite amère, mais je pense que le MCA méritait sa victoire, notamment au vu de ce qu'elle avait démontré en seconde période. Notre équipe aurait pu marquer en première période. Nous devons nous concentrer sur la suite de la compétition, et notamment sur notre prochain match face à l'ASM Oran», a-t-il ajouté, soulignant que «la lutte pour le maintien sera acharnée entre plusieurs formations». Par ailleurs, le président du CRB a réfuté les accusations portées envers certains de ces joueurs, suspectés d'avoir arranger le match face au MCA.

«Je refuse de telles accusations. Je ne pense pas qu'on puisse en arriver là. Personnellement, je n'accuse personne». Enfin, Reda Malek a indiqué que les joueurs, qui s'entraînent provisoirement au stade de la Protection civile à Dar El Beida, «pour fuir la colère des supporters, devraient revenir au stade du 20 Août 1955 à partir d'aujourd'hui».

Les conclusions de la réunion du Bureau fédéral de la FAF

Le Bureau fédéral a tenu sa réunion statutaire le lundi 20 avril 2015 au Centre technique national de la FAF, sous la présidence de M. Mohamed Raouraoua, président de la fédération algérienne de football. Voici le relevé des conclusions publiés par la FAF sur son site :

Ligue de football professionnel :

Le président de la Ligue de Football Professionnel a exposé au bureau fédéral la situation sur le déroulement des compétitions gérées par sa ligue, soulignant les difficultés rencontrées dans les infrastructures et notamment en raison de la situation dans certains stades. On enregistre une recrudescence des actes de violence dans certaines enceintes sportives, en cette fin de saison.

Aussi, le bureau fédéral recommande à la LFP de renforcer les mesures de contrôle des matchs et de prendre les mesures nécessaires pour le bon déroulement des dernières journées des championnats de Ligue 1 et 2 Mobilis. De même que les membres appellent à une application rigoureuse des règlements pour combattre tous ces dépassages. Les dirigeants, joueurs et supporters sont appelés à veiller au respect du fair-play et des règlements.

Le bureau fédéral, regrette et dénonce les agissements contraires aux valeurs sportives et au fair-play et exhorte l'ensemble des ligues à ne tolérer aucun dépassage et faire application des règlements dans toute leur rigueur. Par ailleurs, le bureau fédéral, note avec satisfaction la participation jusque-là honorable de nos clubs ASO Chlef - ES Sétif - MCE Eulma et USM Alger aux compétitions interclubs et les encourage à aller le plus loin possible dans ces compétitions.

Chambre de Résolution des Litiges - CRL :

Le bureau fédéral ayant pris connaissance de la situation des contentieux toujours pendents au niveau de la chambre de résolution des litiges, met en demeure les clubs défaillants à se conformer à la réglementation et à apurer leurs dettes envers les joueurs dans les meilleurs délais.

Les clubs défaillants, seront traduits devant la commission de discipline et seront interdits de recrutement durant la prochaine période d'enregistrement. La FAF se réserve le droit de prononcer l'interdiction d'engagement à la décision de geler les primes et salaires des joueurs jusqu'à l'obtention de 40 points, synonyme de maintien. Cette décision a pour but de secouer les joueurs et les responsabiliser», a affirmé à l'APS le premier responsable du Chabab.

Dans le but de garantir les intérêts des clubs amateurs formateurs, le bureau fédéral demande à la LFP de sommer les clubs professionnels recruteurs de payer les indemnités de formation et les indemnités de solidarité aux clubs formateurs, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Une commission ad hoc chargée du suivi des aspects liés au paiement immédiat de ces indemnités a été mise en place. Elle est chargée de procéder à la régularisation des situations antérieures et de normaliser la gestion de ces mécanismes. Il est rappelé à l'ensemble des clubs qu'ils doivent tenir à jour les passeports sportifs de leurs joueurs et de les joindre obligatoirement au dossier d'enregistrement du joueur tel que prévu par les règlements. Les clubs formateurs doivent introduire leur demande de paiement auprès du secrétariat général de la LFP



pour bénéficier des droits de formation et/ou de solidarité. Un compte spécifique géré par la LFP abritera toutes les recettes pour leur répartition aux clubs amateurs concernés.

Ligue nationale de football amateur :

Le président de la Ligue nationale de football amateur, a présenté un exposé sur le déroulement des championnats de football amateur, qui se déroulent normalement et conformément au calendrier.

Ligue inter-régions de football amateur :

Le Président de la Ligue Inter-Régions de Football Amateur, a présenté un exposé sur le bon déroulement des différents championnats.

Phase nationale du championnat des jeunes catégories :

La phase nationale du championnat des jeunes catégories a débuté ce vendredi par le déroulement de la première journée. Le bureau fédéral a décidé de prendre des mesures d'encouragement pour les équipes de jeunes qualifiées à cette phase nationale notamment par l'octroi de ballons et d'une prime financière à chaque club participant. La commission concernée prendra toutes les dispositions pour le bon déroulement de cette phase organisée pour la première fois dans le but de promouvoir les jeunes catégories.

Commission de la Coupe d'Algérie :

Le président de la commission d'organisation de la coupe d'Algérie a présenté au bureau fédéral le point de situation sur les derniers tours éliminatoires des différentes catégories et l'état d'avancement des préparatifs pour l'organisation des rencontres finales.

Pour la finale des seniors garçons qui se déroulera le samedi 02 mai 2015 à 16h00 au stade Mustapha-Tchaker de Blida, une rencontre regroupant l'ensemble des intervenants a eu lieu au siège de la FAF à l'occasion de laquelle le dispositif organisationnel a été arrêté pour garantir le bon déroulement du match et des cérémonies.

Toutes les dispositions ont été prises pour assurer la bonne organisation des différentes finales, qui seront placées sous le signe du fair-play et de l'amitié. Parmi les actions allant dans le sens de la promotion des valeurs sportives, une exposition itinérante du trophée de la coupe d'Algérie sera organisée dans la ville de Béjaïa le 26 avril prochain et à Larbaâ le 28 avril 2015, en faveur des fans des équipes finalistes.

Tout en félicitant les clubs finalistes des différentes catégories, le bureau fédéral lance un appel aux supporters pour faire de cette compétition une belle occasion de fêter le fair play et refléter l'image noble du football.

Programme des finales :

Vendredi 01 mai 2015 au stade des frères Brakni à Blida :

U15 garçons à 14h00: USM Alger - Paradou AC

U17 garçons à 16h00 : USM Alger - ASO Chlef

Samedi 16 mai 2015

U20 garçons à 14h00 : Paradou AC - USFBB Arreridj

U21 garçons à 17h00

Seniors garçons :

Samedi 02 mai 2015 à 16h00 : MO Béjaïa - RC Arbaâ

Toutes les autres finales filles et garçons se dérouleront au mois de mai selon un calendrier qui sera publié incessamment.

Commission des Finances :

Conformément à la réglementation en vigueur et dans le cadre du programme général d'audit de l'ensemble des ligues affiliées à la FAF, le président de la commission des Finances a présenté un exposé sur les conclusions d'audit des différentes ligues par des cabinets d'expertise indépendants.

Il en ressort des résultats positifs mais aussi des insuffisances qui devront être corrigées dans les meilleurs délais. Des stages seront organisés à l'intention des secrétaires généraux et responsables comptables et financiers des ligues dans le but d'améliorer l'organisation et la gestion des ligues et d'être en conformité avec les textes réglementaires.

Commission fédérale des arbitres :

Le président de la commission fédérale des arbitres, a présenté un exposé sur les activités depuis le début de l'année 2015, mettant en exergue les opérations réalisées au niveau des différentes régions en matière d'examen et stages de formation. Par ailleurs, le bureau fédéral regrette que des déclarations et des accusations relatives à des présumés cas de corruption et/ou d'arrangement de match, ne soient pas suivies de production de preuves, ce qui suscite la spéculation négative et ternit davantage l'image du football et de ses acteurs. Toutefois, les comportements douteux et contraire aux règles de l'éthique seront toutefois sévèrement sanctionnés, nonobstant la saisine automatique de la justice.

Commission médicale :

Le médecin fédéral a communiqué aux membres du bureau fédéral la stratégie tracée pour la couverture médico-sportive des arbitres et des joueurs professionnels. A partir de la nouvelle saison 2015/2016, les dossiers médicaux des arbitres et des joueurs de l'élite seront totalement supervisés par le Centre médical du CTN en collaboration avec les centres hospitaliers spécialisés.

Sur le plan du contrôle anti-dopage, le bureau fédéral a pris acte de la situation des résultats atypiques et anormaux traités par la sous-commission antidopage durant le premier trimestre 2015. Le bureau fédéral décide d'élargir le contrôle anti-dopage au football amateur.

Pour la saison en cours 427 contrôles ont été effectués. Un séminaire médical, regroupant les médecins des différentes ligues et ceux des clubs professionnels sera organisé par la Fédération algérienne de football au mois de mai au Centre technique national à Sidi Moussa. Le bureau fédéral rappelle aux clubs professionnels l'obligation de mettre en place une structure médicale de qualité. Enfin le Bureau fédéral a examiné et pris des décisions relatives à la gestion administrative et financière de la FAF et du Centre technique national. La prochaine réunion du bureau fédéral est fixée au vendredi 1^{er} mai 2015 à Alger.

S. B.

CHELSEA BAT CITY EN FINALE ALLER DE LA FA YOUTH CUP

Chelsea, le tenant du titre, est allé battre Manchester City (3-1) en match aller de la finale de la FA Youth Cup, l'équivalent de la Coupe Gambardella anglaise.



VLAAR REPOUSSE MANCHESTER UNITED

À la question du *Daily Star*, peut-il rester à Villa, il répond : «Oui, c'est possible. Les choses ont changé pour moi les mois précédents avec l'arrivée de Sherwood. Ça a été une saison difficile pour moi avec les blessures, maintenant je veux juste jouer et être important pour l'équipe. Vous pouvez me croire là-dessus. Si le défenseur des Villans semble déterminé à rester au club, il n'écarte tout de même aucune possibilité : 'Vous ne savez jamais. La finale (de la FA Cup, ndlr) sera peut-être mon dernier match mais je ne sais pas. Je veux la gagner de toute façon, pour l'équipe, pour le club, pour les fans et pour moi-même. Ensuite, nous verrons ce qu'il se passera.'

Mourinho fait l'éloge de HAZARD

Encore décisif face à Manchester United samedi (1-0) l'attaquant belge Eden Hazard (24 ans) s'affirme comme un grand favori au titre de joueur de l'année en Premier League.

Mais pour son entraîneur José Mourinho, l'ancien Lillois peut viser beaucoup plus haut : « C'est un enfant mais aussi un homme de famille et il sait qu'il appartient aux trois meilleurs joueurs du monde. Cela suppose des responsabilités, et il les assume ».

Les lauriers dressés par le « Special One » envers Hazard ne s'arrêtent pas là : « C'est une star humble, un bon garçon. Physiquement et mentalement, il devient de plus en plus fort. Il comprend son rôle et prend conscience que son talent est fondamental pour l'équipe ». Venant de l'ancien coach de Porto, cela doit faire chaud au cœur.



FABREGAS EST FAN DE ZOUMA



L'Espagnol a loué les performances du jeune défenseur français. Pour lui, Zouma est promis à un grand avenir. Les « Zouma, Zouma » qui ont retenti dans les travées de Stamford Bridge lors de Chelsea-Manchester United (1-0), samedi dernier, l'ont prouvé : Kurt Zouma est le nouveau chouchou des supporters des Blues. Titulaire au milieu de terrain, le jeune Français a parfaitement rempli son rôle et a muselé Fellaini. Il fait également l'unanimité auprès de ses coéquipiers et notamment de Cesc Fabregas. « Il a très bien joué. Je pense que son avenir est en défense centrale, mais il fait très bien le boulot quand il joue au milieu. Il a été très bon contre les Spurs en finale de la League Cup (2-0), à West Ham (en Championnat) et encore ce week-end. C'est un super garçon. Il veut apprendre, il veut jouer », a déclaré l'Espagnol sur le site de Chelsea.

SCHWEINSTEIGER EST DE RETOUR À L'ENTRAÎNEMENT

Bonne nouvelle pour le Bayern Munich. Bastian Schweinsteiger a fait son retour à l'entraînement et devrait pouvoir être dans le groupe bavarois, qui affrontera Porto, lors des quarts de finale retour de la Ligue des champions. Pour rappel, le Bayern a lourdement chuté au Portugal mercredi dernier (3-1).

Vidal incertain pour Monaco

Le milieu chilien de la Juventus Turin Arturo Vidal, qui revient bien après une saison marquée par les blessures, est diminué par « une angoisse aiguë », a précisé la Juventus, et n'a pas participé à l'entraînement aujourd'hui. Son cas doit être réexaminé demain. S'il récupère, le Chilien devrait, comme à l'aller, accompagner Andrea Pirlo et Claudio Marchisio au milieu de terrain, ce soir à Monaco, en quarts de finale retour de la Ligue des Champions. Pour décrocher une demi-finale de C1 que la Juve attend depuis 2003, Massimiliano Allegri pourrait en effet reconduire le onze vainqueur de l'ASM mardi (1-0), dans son 4-3-1-2 de référence avec l'Argentin Roberto Pereyra derrière le duo d'attaque Carlos Tevez-Alvaro Morata. Le milieu de terrain international français Paul Pogba, blessé à la cuisse droite à Dortmund au tour précédent, sera encore absent.



La Juve suit Miranda

Alors que son engagement expire dans un an au côté de l'Atletico Madrid, João Miranda ne laisserait pas insensible un cador transalpin. Titularisé à 19 reprises en Liga par Diego Simeone, le défenseur central brésilien se trouverait sur les tablettes de la Juventus Turin, dixit *La Gazzetta dello Sport*. La Vieille Dame n'est pas la seule sur le coup, puisque Manchester United et Chelsea voudraient eux aussi l'attraper dans quelques mois. Evaluant depuis 2011 à Vicente Calderon, l'ex-Sochalien dispose dans son bail d'une clause libératoire de 24 millions d'euros.

LE PRÉSIDENT DU RWANDA A ACHEVÉ HIER UNE VISITE D'ÉTAT DE 3 JOURS EN ALGERIE

Le président rwandais, Paul Kagame, a achevé hier une visite d'Etat de trois jours en Algérie. Le président rwandais a été salué, à son départ à l'aéroport international Houari-Boumediene, par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed-Larbi Ould Khelifa, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslem Bouchouareb. Lors de cette visite, M. Kagame a été notamment reçu par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

LE PRÉSIDENT KAGAME : «Nous sommes optimistes»



L'Algérie et le Rwanda entretiennent de «bonnes» relations bilatérales depuis les années 1970, a affirmé lundi à Alger le président rwandais, Paul Kagame. «L'Algérie et le Rwanda ont entretenu de bonnes relations depuis les années 1970, notamment au plan diplomatique et nous avons même élargi ces relations», a indiqué à la presse M. Kagame à l'issue d'un entretien avec le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Il a relevé que les relations entre les deux pays «se sont améliorées ces dernières années», ajoutant que l'Algérie et le Rwanda «s'attendent à approfondir davantage ces relations». «Nous sommes optimistes en ce qui concerne le développement des relations entre nos deux pays», a déclaré le chef d'Etat rwandais.



M. LAMAMRA : «La commission mixte de coopération algéro-rwandaise se réunira d'ici fin 2015»

La commission mixte de coopération algéro-rwandaise se tiendra d'ici fin 2015 à Alger, a indiqué mardi le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

«La réunion de la commission mixte de coopération algéro-rwandaise se tiendra d'ici à la fin de l'année en cours à Alger, conformément à la décision des présidents des deux pays, pour faire le point sur les relations bilatérales», a déclaré M. Lamamra en marge de la visite du président rwandais, Paul Kagame au musée et au parc archéologique de Ti-

paza. Rappelant que la commission mixte de coopération algéro-rwandaise «n'a pas été régulière dans ses réunions», le chef de la diplomatie algérienne a relevé que la prochaine réunion de cette commission verra la conclusion d'un «certain nombre d'accords» portant coopération entre les deux pays dans plusieurs secteurs, en vue d'impulser une dynamique nouvelle à la coopération bilatérale.

Le ministre a fait observer, en outre, que le Rwanda «est intéressé par l'expérience algérienne, notamment dans

le domaine du développement humain».

Il s'agit, a-t-il expliqué, des secteurs de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle, de la santé et des nouvelles technologies. M. Lamamra a ajouté que le secteur de l'énergie constitue une «composante importante» des relations algéro-rwandaises et, de ce fait, «cela pourrait être, lorsque les compagnies pétrolières des deux pays se seront concertées, un créneau important dans la coopération bilatérale».

Le président rwandais visite le musée et le parc archéologique de Tipaza



Le président rwandais, Paul Kagame, en visite d'Etat en Algérie, s'est rendu mardi au musée et au parc archéologique de Tipaza.

Lors de cette visite, M.

Kagame qui était accompagné du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu des explications exhaustives sur des objets historiques marquant la civilisation de

cette région. Au musée, le président Kagame s'est arrêté devant la collection de vestiges jalonnant ce site historique, témoin d'une civilisation qui a marqué l'histoire de tout

un peuple. A la fin de sa visite, le président rwandais a signé le Livre d'or du musée dans lequel il s'est dit «très heureux» d'avoir «beaucoup appris de l'histoire d'un grand pays».

FRANCE - EUROPE

Participation de l'APN à la session ordinaire annuelle de l'Assemblée parlementaire du CE

L'Assemblée populaire nationale (APN) prend part à partir de lundi aux travaux de la 2e partie de la session ordinaire annuelle 2015 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (CE) qui se tient à Strasbourg

(France), indique un communiqué de l'APN.

Les participants examineront lors cette rencontre qui se poursuit jusqu'à vendredi plusieurs thèmes inscrits à l'ordre du jour dont «les conséquences humanitaires

des actes commis par l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» et «Les drones et les assassinats ciblés, nécessité de veiller au respect des droits de l'homme et du Droit international».

APS

FELICITATIONS

C'est avec une grande joie et une fierté légitime que la famille Hadji félicite **Benbrik Mohamed**, pour l'accession magistrale au grade de :

Docteur en sociologie

La soutenance à l'Université de Bouzaréah, le 17 avril 2015, couronnant des années de travail et de recherche.

Qu'il trouve, ici, l'expression de notre affection et amitié.